Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 65 (2001) **Heft:** 259-260

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Nadine HENRARD, Paola MORENO, Martine THIRY-STASSIN (Éds), Convergences médiévales. Épopée, lyrique, roman. Mélanges offerts à Madeleine TYSSENS, Bruxelles, De Boeck Université (Bibliothèque du Moyen Âge, 19), 2001, 646 pages.

C'est à une figure éminente de notre Société, ancien membre du bureau aux avis toujours écoutés, qu'est offert ce superbe volume de Mélanges. À travers elle, on a honoré aussi la prestigieuse école liégeoise, portée si haut par un de nos anciens vice-présidents, M. Delbouille, dont MT illustre l'héritage. La juste sévérité de cette philologue expérimentée explique sans doute que les articles ici réunis soient d'une tenue remarquable. Ce beau volume s'ouvre par une bibliographie des travaux de MT [11-20], ponctuée par une présentation chaleureuse de P. Jodogne [21-24]. Pour la présente recension, on a regroupé les articles par domaine géographique: ibéroroman, italien, provençal et français, en accordant une place à part à l'épopée française.

Carlos Alvar, Textos científicos traducidos al castellano durante la Edad Media [25-47], inventaire très complet de traités d'arithmétique, de musique, de médecine et de chirurgie, ainsi que de livres d'astronomie, d'astrologie et de magie, traduits en castillan au cours du Moyen Âge; - Gema Vallín, El estribote románico y una cantiga de Pero da Ponte [537-547], découvre qu'une chanson de Pero da Ponte, souvent considérée comme un planto, est en fait un estribot; l'auteur en profite pour essayer de trouver ce que ce texte apporte à notre connaissance de l'estribot provençal, qui a donc pénétré dans la lyrique gallego-portugaise; - Jacques Joset, Des vierges et des diables: de Berceo à l'Archiprêtre [271-285], compare deux passages, qui semblent d'ailleurs indépendants, du miracle VI de Berceo et de l'enxiemplo des cc. 1454-1479 du Libro, qui traitent de l'histoire du voleur sauvé ou damné; - Vicenç Beltrán, El Testamento de Alfonso Enríquez [63-76], édite ce testament poétique, composé entre 1440-42, après en avoir identifié l'auteur; - Giovanni Caravaggi, Appunti sulla tradizione testuale di Francisco Imperial [109-119], à propos de l'édition récente de B. Dutton et J. González Cuenta du Cancionero de Baena; - Elsa Gonçalves, Des cansos redondas dans la lyrique galego-portugaise? [185-208], réexamine cet artifice, qui consiste à répéter le même vers au commencement et à la fin de chaque strophe, et montre qu'il n'a rien de commun avec la canso redonda des troubadours, en proposant de chercher son origine dans une extension au vers entier du dobre.

Mario Pagano, Pir meu cori allegrari di Stefano Protonotaro, tra filologi interventisti e conservatori [367-376], souligne combien cette chanson a été «resicilianisée»

par ses éditeurs; - Paola Moreno, *Il* Ciriffo Calvaneo *dei fratelli Pulci e il* Libro del Povero Avveduto [357-366], utilisant les emprunts aux *Storie Nerbonesi* d'Andrea di Barberino, soutient l'antériorité du *Ciriffo* que l'auteur du *Libro* considérait comme connu de ses lecteurs.

Nadine Henrard, La Passion d'Augsbourg: un texte dramatique occitan [243-256], au terme d'une analyse pleine de science et de perspicacité, conclut qu'il s'agit plutôt d'un texte qui se rattache à la littérature sibylline et qui a quelque parenté avec le Livre de Sibile de Philippe de Thaon; - Luciano Rossi, Carestia, Tristan, les troubadours et le modèle de saint Paul: encore sur D'amors qui m'a tolu a moi (RS 1664) [403-419], se livre à un fascinant commentaire de l'expression chier tans «disette amoureuse», nourrie d'Ovide et de Paul, et plus généralement explicite les rapports de Chrétien avec Bernard de Ventadour et Raimbaut d'Orange, convaincu que chez ce dernier le senhal de Carestia, l'équivalent provençal de chier tans, renvoie à Chrétien; - Stefano April, Per «Gossalbo Roitz» [49-62], parti à la recherche d'un personnage cité dans un poème de Peire d'Alvernhe, l'auteur le retrouve dans une leçon du ms. C d'une tornada d'un sirventes de Bertran de Born et il est amené à défendre le texte de ce ms; chemin faisant, il en arrive à identifier un Gonzalo Ruiz de Azagra, qui, avec son frère Pedro, cité aussi dans une autre strophe du même sirventes, atteste de la pénétration de la poésie des troubadours en Navarre, dans les années 1170; - Elisabeth Schulze-Busacker, Si tots temps vols viure valens e pros (P.-C. 335, 51a) [441-457], recherche minutieusement les sources de ce sirventes moralisateur et en conclut qu'il ne peut pas être de Peire Cardenal; - Maria Luisa Meneghetti, Lancelot, Guenièvre e Rigaut de Berbezilh (per la fonte della razo di PC 421, 2) [339-347], ouvre une brèche, à partir d'un épisode de la razo consacrée à Rigaut, dans le monopole que la critique tend à attribuer à Uc de Saint Circ, concernant la rédaction des biographies des troubadours; en particulier les razos contenues dans le seul ms. P, portent la marque d'une ambiance vénitienne, orientée vers la culture française; - Valeria Bertolucci Pizzorusso, Strategie testuali per una morte lirica: Belh Deport [89-102], illustre toute la subtilité qu'il faut prêter à Guiraut Riquier; - Isabel de Riquer et Maricarmen Gómez Muntané, La desdansa de Sant Joan de les Abadesses: édition philologique et musicale [389-401], donnent une édition impeccable, précédée d'une bonne mise au point sur le genre de la dansa, de la pièce S'anc vos ame et de sa musique, une notation neumatique lorraine.

Alberto Varvaro, *Ipotesi per una nuova storia della letteratura francese medievale* [573-584], réfléchit à haute voix sur ce que pourrait être une nouvelle histoire de la littérature médiévale, en s'appuyant aussi sur l'exemple italien. Beaucoup de choses sont à retenir: le souci d'exhaustivité raisonnée dans le choix des écrits traités, conséquence du désir d'informer sur la culture et non de juger au nom de critères subjectifs; l'attention portée aux remaniements; la nécessité de tenir compte des textes perdus; choisir des informations utiles (de quoi parle le texte, sa tradition manuscrite) et non soumises aux modes; une structure générale qui tienne compte de la chronologie et de la géographie des textes; éviter les pièges du déterminisme socioculturel et de la vue a posteriori; - Ulrich Mölk, *Le rythme précarolingien* Alexander puer magnus. Édition et commentaire [349-356], donne une nouvelle édition d'un court poème latin, composé probablement au 8° s. et à Paris, et qui présente une utilisation très libre de ses sources; - Günter Holtus, Anja Körner et Harald Völker, «Endogene» und «exogene» Analogien. Hyperkorrektismen und andere Analogienbil-

dungen in den altfranzösischen Urkunden der Grafen von Luxemburg (1237-1281) [257-270], présentent quelques cas d'hypercorrectisme et d'analogie dans les chartes en question; - Aimé Petit, Le premier portrait féminin dans le roman du Moyen Âge. Les filles d'Adraste dans le Roman de Thèbes [377-388], commente avec une grande précision un passage très raffiné (vv. 1030-1081); - Michel Zink, Le Cantique des Cantiques et le Vilain ânier [631-641], montre comment l'apologue du Fol vilain variante du Vilain ânier -, situé à la fin de la traduction en vers du Cantique des Cantiques, prend figure d'exemplum, étroitement relié à cette traduction et non dépourvu d'une certaine condescendance envers son auditoire; - Roberto Crespo, Conon de Béthune (R. 303, 19-24) e Gautier de Dargies (R. 1290, 21-22); Chrétien de Troyes, Yvain, 2533-2534 [133-138], retrace la filiation ultérieure d'une double forme à allure parémiologique (tel set un bon trait enseignier Que, s'il jouoit, tost l'aroit oublié Conon > GautDarg; tes consoille bien autrui Qui ne savroit conseillier lui Yvain > BibleBerzé ...Cleomadés); - Lucilla Spetia, Il corpus delle pastorelle francesi: una questione ancora aperta [475-486], constate que les critères retenus pour le choix des textes par K. Bartsch et J.-Cl. Rivière ne sont pas à l'abri de la critique et propose de revenir à l'examen des mss en tenant compte aussi de leur provenance; le genre de la pastourelle semblant s'être déplacé de l'Artois et de la Picardie vers la Lorraine; - Anna Drzewicka, Gautier de Coincy et la povre fame [149-160], disculpe aisément Gautier d'antiféminisme viscéral; - Philippe Ménard, L'heure de la méridienne dans la littérature médiévale [327-338], fait une mise au point bien documentée sur l'heure de midi et son démon; - Theo Venckeleer, Quelques réflexions sur le style formulaire [585-594], articule son raisonnement à partir de riche home, qui se fige essentiellement à partir de Joinville, et de preux et hardi, qui ne peut rester à l'écart des modifications sémantiques qui affectent ses composants; annonce une étude sur la survie de ces formules dans les chroniques du 15e s.; - Colette Van Coolput-Storms, Note sur le Dit des .VIII. couleurs de Watriquet de Couvin [549-558], rétablit dans le texte des noms de lettres, A, l'erre (= R) et I, qui viennent s'ajouter à l'emme (= M), déjà identifiée par Scheler; propose deux interprétations pour découvrir ce qui se cache sous ces initiales, qui désignent chacune, dans le dit, une des filles de Vénus; - Martine Willems-Delbouille, Créativité lexicale et traduction. L'exemple de la Vie de saint Guillaume de Maleval (ms. BNF 2109) [613-630], premières attestations et néologismes dans un texte traduit du latin en 1326 par Geoffroy des Nés, avec une synthèse finale examinant la formation et l'emploi de ce stock de 43 mots; qu'on me permette de suggérer la suppression de amentis adj. «sur le point de défaillir» que je lirais mieux anientis, d'ailleurs le latin ex animis, qu'il traduit, se lirait mieux en un seul mot exanimis; - Peter F. Dembowski, Jehan de Le Mote et ses Regret Guillaume, comte de Hainaut [139-147], expose ses raisons de préparer une nouvelle édition de ce texte; - Marc-René Jung, Les plus anciennes ballades de Machaut et la tradition antérieure de la ballade: aspects métriques [287-297], montre, au terme d'une étude de grande envergure, présentée de façon très dense, qu'au témoignage du ms. C, le plus ancien ms. des œuvres de Machaut, confectionné dans les années 1350-56, le poète a conduit, jusque vers 1355, une phase d'expérimentation intense, en essayant nombre de structures antérieures, puis qu'il a choisi le dizain décasyllabique avec un vers coupé heptasyllabique après le front; - Claude Thiry, Eustache Deschamps, ou le changement dans la (fausse) continuité lyrique [511-526], passe en revue les innovations de Deschamps, l'envoi et l'apostrophe (souvent «Prince»), et leur postérité jusqu'à Villon dans le domaine de la ballade; parallèlement, Deschamps augmente progressivement le nombre des césures épiques qu'il se permet; - Martine Thiry-Stassin, Note sur la composition et la source du Miracle de sainte Bautheuch [527-536], suit l'adaptation, par l'auteur du Miracle (de N. D. par personnages), de sa source, la version I de La Vie de sainte Bathilde, éd. A. Bengtsson (v. ici RLiR 60, 612); elle donne en annexe la liste des correspondances textuelles; - Louis Gemenne, Trois auteurs en quête de texte: les débuts de la guerre de Cent Ans selon Jehan Le Bel, Jean Froissart et Jean d'Outremeuse [173-183], montre de façon impeccable l'intérêt qu'il y aurait à se préoccuper de donner des Chroniques de Froissart, des textes réellement critiques; - Jacques Lemaire, L'Ave Maria des ivrognes: prière parodique de la fin du Moyen Âge [311-318], édite avec soin un amusant texte parodique (fin 15e-déb. 16e; origine septentrionale); - Graham A. Runnalls, An odd couple: Fiacre and Veronica. Two saints, two printed plays and one Parisian confraternity [431-439], donne les détails de l'enquête menée pour les pp. 88-90 de son ouvrage sur Les Mystères français imprimés (v. ici RLiR 63, 628); - Jean Dufournet, Denis Sauvage et Commynes. La première édition critique des Mémoires [161-171], dégage clairement la nouveauté de cette édition publiée en 15521 et 15592; notons, dans la liste des mots jugés archaïques par les éditeurs du 16e s. [166], que prouches parens de Commynes 3, 5, qui constituait une première attestation (proche parent dep. 1549 ds TLF 13, 1244b), avait été modifié par eux en prochains parens, preuve assurément que le syntagme moderne n'était pas encore implanté. D'ailleurs, je signale en passant que la première attestation de l'adj. proche, située traditionnellement ds HugCap (cf. TL 7, 1940, 50 et TLF 13, 1244b) n'existe pas (cf. Hug-CapLb 119 et notes critiques).

Cesare Segre, «De l'assonance, réputée fautive, de -é avec -ié» [459-468], examine les 20 assonances de ce type acceptées par Bédier dans Roland et, au terme d'une analyse serrée des passages, le suit - en ce qui concerne la leçon probable de l'archétype - dans 11 cas, le réfute dans 5 et ne se prononce pas dans 4; lui-même abandonne 4 des interventions de son édition; - Wolfgang Van Emden, Où sont les morts de Roncevaux? La quête des morts et le stemma du Roland rimé [559-571], aboutit au terme d'une étude très dense, qui prolonge des siennes études antérieures, à séparer du groupe des mss PL le ms. T (Cambridge), dont il va publier l'édition; - Philip E. Bennett, Guillaume au court nez et Mimi-Nashi-Hoïchi: variations sur un thème folklorique [77-87], éclaire un passage du Couronnement de Louis par la perte de ses oreilles advenues dans un conte japonais à un aède; - Herman Braet, Le Voyage de Charlemagne et le lecteur [103-108], propose une fine relecture du Voyage, texte qui est tout sauf simple et où la méprise est constante; - Edward A. Heinemann, Réalisations de l'art métrique de la chanson de geste: le cas des Charroi de Nîmes [227-241], se lance avec méthode dans une recherche des traces de remaniement à l'aide de la métrique; - Povl Skårup, La version danoise du Moniage Guillaume dans Karl Magnus' Krønike [469-474], présente et traduit le texte, qui est une traduction libre et abrégée de la Karlamagnús saga; - François Suard, Autour de Vivien: sur quelques personnages de la Chevalerie Vivien [487-498], étudie les modifications dans leur présentation de héros comme Guillaume, Guibourc ou Bertrand survenues dans les diverses versions de la Chevalerie; le cas est particulièrement net pour Guichardet, le jeune frère de Vivien, tantôt rival en gloire, tantôt second fidèle, et pour Girart, le fils de Buevon de Conmarchis, qui s'enrichit de réminiscences venues de Roland, de la Chanson de Guillaume ou d'Aliscans; - Jean Subrenat, Vivien est-il un héros suicidaire? [499-510], montre les nuances qui séparent à ce point de vue les Enfances,

où le vœu a toute sa force militaire et vindicative – ce qui peut paraître suicidaire – et la Chevalerie, plus ancienne, qui fait de Vivien un émule de Roland; l'idéologie du martyre de la foi venant se surimposer dans les deux cas; - Bernard Guidot, Le Siège de Barbastre: une idéologie ambiguë [209-225], constate que malgré des innovations par rapport à la présentation traditionnelle du monde sarrasin dans l'épopée, le fond reste identique à des nuances, parfois non négligeables, près; - Micheline de Combarieu du Grès, Aiquin et Charlemagne: deux figures royales dans la Chanson d'Aiquin [121-132], cherche quel est le véritable héros de l'épopée et le découvre dans les Bretons, d'où sa préférence pour un titre comme La Conqueste de la Bretaigne; - Alain Labbé, «Fontayne riche et de moult grant beauté»: la source scellée de Quidalet dans la Chanson d'Aiquin [299-309], commente l'épisode de la fontaine découverte par les Sarrasins assiégés et polluée par leurs assaillants; - Jean-Pierre Martin, Notes sur le manuscrit de Bruxelles de Garin le Lorrain [319-326], attire l'attention sur deux particularités du ms. B.R. 9630: il remanie en décasyllabes un modèle en alexandrins; il évoque la présence à Troyes, au 13e s., d'un Saint Suaire; - Claude Roussel, Portrait d'un dérimeur paradoxal: la mise en prose anonyme de La Belle Hélène de Constantinople [421-430], présente cette mise en prose du 15° s. et met à jour la présence de morceaux versifiés par le dérimeur; - Philippe Verelst, Aspects du merveilleux dans Mabrien [595-612], dresse l'inventaire des éléments se rattachant au merveilleux tant chrétien (miracles, visite au Paradis) que féerique (enchanteur, lutin, fées, nains, géants; animaux, plantes, objets, phénomènes et lieux merveilleux).

Gilles ROQUES

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Frede JENSEN, A Comparative Study of Romance, New York/Bern/Frankfurt (Main)/Wien, Peter Lang (Studies in the Humanities. Literature – Politics – Society, 46), 1999, XXVI + 446 pages.

Sous ce titre aussi prometteur qu'inadéquat, l'auteur, bien connu pour ses études de syntaxe historique galloromane⁽¹⁾, propose un manuel n'offrant en réalité que partiellement ce à quoi le lecteur pourrait s'attendre. Il s'agit d'une orientation purement diachronique destinée à un public estudiantin, le but principal de cet ouvrage étant de donner une vision de l'évolution phonétique qui mène du latin aux langues romanes. L'objet sur lequel porte la description n'est nullement la totalité des langues romanes, mais seulement un choix, assez important toutefois, qui comporte le roumain, l'italien, le français, l'occitan, le catalan, l'espagnol et le portugais.

Le livre se compose de deux parties d'envergure différente. La première, «Problems, Methods and Early History» [1-57], donne tout d'abord un très bref aperçu des langues romanes, leur classification, le latin vulgaire, la différenciation de la

⁽¹⁾ Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax, Tübingen 1990; Syntaxe de l'ancien occitan, Tübingen 1994, etc.

Romania, etc., avant d'aborder ensuite, de manière succincte, la méthodologie de la linguistique historique du XIXe s. ainsi que certains courants de la première moitié du XXe s. (géographie linguistique, idéalisme) pour présenter enfin, de façon sélective, quelques notions de base de morphologie, lexicologie et sémantique historiques (analogie, mots hérités et savants, etc.). L'essentiel du livre, intitulé de façon erronée «Phonology» [59-314] - car ce n'est en effet pas du tout une description phonologique qui est visée, mais évidemment une approche phonétique -, consiste en une systématisation de l'évolution du système phonétique, ordonnée de façon traditionnelle, traitant tout d'abord du vocalisme [59-149], avant d'aborder le consonantisme [151-314]. À l'intérieur de ces deux chapitres sont présentées avant tout, sur la base d'un certain nombre d'exemples lexicaux typiques précédant chacun des paragraphes traitant un cas particulier, les évolutions fondamentales, ce qui n'exclut pas, assez couramment, des discussions consacrées à des phénomènes problématiques. Pour l'essentiel, l'auteur présente les langues standard, parfois il apporte aussi des exemples dialectaux. Au début, le lecteur trouvera de succinctes indications sur la transcription et les particularités graphiques [XIX-XXVI], à la fin sont placés une bibliographie sélective [315-332] ainsi qu'un index lexical alphabétique [333-446], ordonné d'après les différentes langues.

Le manuel de F.J. soulève des problèmes à plus d'un titre. La publication d'un tel ouvrage, à la fin du XXe siècle, après tant de prédécesseurs illustres et au vu de l'état actuel de la linguistique romane et de ses besoins, pose tout d'abord la question de l'originalité de l'approche. Du point de vue méthodique, il convient de dire que le livre se caractérise par son côté conservateur et qu'il n'apporte pas d'innovations théoriques(2). L'auteur a privilégié la perspective descriptive, tandis que la valeur explicative du manuel reste limitée, même si l'explication de bien des changements phonétiques n'est pas négligée. En ce qui concerne ses matériaux linguistiques, l'auteur n'a pas essayé, dans une large mesure, de fournir des exemples nouveaux et originaux, et par là il ne dépasse pas les qualités d'un manuel tel que celui de Lausberg⁽³⁾ – dont une bonne partie des exemples se retrouve d'ailleurs dans F.J. On regrettera que l'auteur ait négligé le dalmate, le rhétoroman et le sarde, ou encore le francoprovençal, on pourra lui reprocher éventuellement le traitement fortuit, en tout cas en apparence, des données dialectales, comme par exemple en ibéroroman ou en italien. Dans ce contexte se pose aussi le problème des variantes. F.J. en indique parfois quelques-unes, mais ne les situe pas toujours (variantes dialectales, populaires, archaïques?) ou favorise de façon arbitraire une variante aux dépens d'autres qu'on pourrait nommer. Citons à titre d'exemple roum. pieptene 'peigne' [140]: F.J. indique sans marque aucune la variante pieptine, marquée «vieillie et régionale» dans le DLR (8/2, p. 568a) qui pour sa part donne encore piepten, pieptin, piaptăn, piapten, pieptăn, piepțin, etc. On ne peut certes nullement exiger qu'une synthèse comme celle-ci reproduise une telle gamme de formes provenant d'une

⁽²⁾ Dans cette perspective une formule telle que la suivante semble significative d'un certain retard quant à la modernité du concept en question: «In recent [!] years, the label *Alpine Romance* [...] has been suggested by Gamillscheg and Fr. Schürr» [5].

⁽³⁾ Lausberg, Heinrich: Romanische Sprachwissenschaft, vol. 1: Einleitung und Vokalismus, vol. 2: Konsonantismus, vol. 3: Formenlehre, Berlin 31969, 21967, 21973.

seule langue, mais on peut pourtant se demander si le caractère arbitraire d'un tel choix est justifiable.

En revanche, on devrait du moins s'attendre à une description soignée et correcte des faits, mais là aussi, il n'est pas rare que le lecteur soit déçu. La fiabilité des formes citées semble douteuse notamment en ce qui concerne les langues romanes moins courantes, tel le roumain, domaine dans lequel ce phénomène dépasse largement la marge d'inadvertances qu'on peut concéder à un ouvrage brassant une telle masse de données. Cela concerne l'orthographe actuelle des mots. Ainsi F.J. cite, en roumain, les formes anciennes genunchiu [166], maiu [214], muşchiu [243], ochiu [44, etc.], plaiu [279], teiu [95], trifoiu [197], dont la graphie en «-u» est obsolète depuis longtemps. Il donne la graphie romîn [3, 117], qui est celle des années cinquante, au lieu de român (de même aromîn, recte aromân [3], etc.). D'autres confusions occasionnelles peuvent se produire (ândărăt, recte îndărăt [147]). Certains mots sont écrits avec des accents qui demeurent inexpliqués, qui de toute façon ne correspondent pas à l'orthographe: măseá [73], suflà, aflà [238], ajutà [263]. Plus graves sont les cas où l'auteur donne des formes nettement fausses ou fait passer des archaïsmes, etc., comme des mots du roumain commun actuel. Ainsi l'on constate les confusions suivantes entre des graphies vocaliques représentant des sons différents: «a» - «ă» (româna, recte română [15]; asculta, recte ascultă [360; correctement 92]; carbune, recte cărbune [360; correctement 117]; umar, recte umăr [55]; negreața, recte negreață [258]), <a> - <a> (ornăment, recte ornament [145]; dans la bibliographie Limbă, recte Limba [320]), «ă» – «â» (vărtute, recte vârtute [113]; răie, recte râie [137]; zănă, recte $z\hat{a}n\check{a}$ [158]), $\langle \hat{a} \rangle - \langle \hat{a} \rangle$ ($c\hat{a}tr\check{a}$, recte $c\check{a}tr\check{a} \rangle$ $c\check{a}tre$ [222]; $t\hat{a}ciune$, recte $t\check{a}ciune$ [258]), «o» – «u» (compără, recte cumpără [140]; jog, recte jug [308]). Des erreurs similaires se produisent dans la présentation du consonantisme: <t> - <t> (cânti, recte cânti [137]), «s» – «s» (noaștre, recte noastre [89]; dans la bibliographie, apparaît le nom de O. Nandris, qui est cité Nandris dans le texte), <z> - <s> (epizod, recte episod [202]). F.J. indique des formes comme relevant du roumain standard, qui ne le sont pas: teară 'toile' (recte pânzã) [71], nea 'neige' (recte zăpadă) [71]), spital (recte spital) [189], statut (recte statut) [189], răpejor (recte repejor, la variante citée est un archaïsme) [263].

Il va de soi qu'un manuel écrit dans une perspective romane ne peut pas en dire autant qu'une grammaire historique destinée à une seule langue. Se pose donc le problème de la sélection des faits et de leur simplification, problème que F.J. a résolu parfois de façon assez hétérogène. Citons quelques cas de l'occitan, en comparant les informations de F.J. à celles de Ronjat⁽⁴⁾, en référence à quelques exemples du vocalisme: F.J. donne [69] l'occitan *fil* comme résultat du lat. FīLU, il ne mentionne pas la diphthongaison du [i] du latin vulgaire en provençal, devant [l] (cf. avec des exemples appartenant à la même famille Ronjat 1/1, *fielo* [125], *fial* [134]); F.J. affirme [76 sq.] que le résultat du latin vulgaire [o] serait [o] en occitan, or Ronjat 1/1, [142 sq.] (qui est cité d'ailleurs dans la bibliographie de F.J.) indique clairement, que le «continuateur ordinaire» est [u], écrit «ou» (à noter aussi la forme bouco < BUCCA, là où F.J. donne boca); F.J. cite [100 sq.] la variante -ier comme

⁽⁴⁾ Ronjat, Jules: *Grammaire Istorique des Parlers Provençaux Modernes*, tome I: *Introduction*. Première partie: *Fonétique: I. Voyelles et diftongues*, Montpellier 1930.

résultat du suffixe latin -ĀRIU, tandis qu'il ressort clairement de l'inventaire des formes apporté par Ronjat 1/1 [198 sq.], que la plupart des patois occitans présentent des formes avec chute de la consonne finale, au masculin (-ié/-iè, -èi, -ièi, etc.). De telles observations sont loin d'être rares.

Signalons d'autres types de fautes. F.J. indique des formes hypothétiques sans les marquer comme telles, par exemple lat. AGNELLU > rum. mniel > miel (recte *mniel) [256]. Il ne cite pas toujours correctement l'étymon latin, tel lat. UMERUS au lieu de HŬMERŬS [55] ou, au féminin, lat DEFĒNSA, recte DEFĒNSUM, comme étymon de l'ancien français défois [197]. Quelquefois se posent des problèmes chronologiques. Ainsi F.J. cite [69] la forme vidhe < VīTA comme «O[ld] Fr[ench]» tout court, hypothèse qui évidemment ne vaut que pour le tout début de cette époque. Il peut arriver que la forme citée en début d'un paragraphe dévie de celle donnée dans le commentaire qui suit, comme par exemple le représentant de PATREM en occitan, d'abord paire, ensuite pair/pai [151]. On trouve des localisations imprécises: ainsi F.J. ne mentionne pas [62] que le vocalisme du latin vulgaire sarde est connu aussi partiellement dans les patois du centre de l'Italie. Des inadvertances se trouvent également dans l'introduction: «Toward the end of the fifteenth century, francien [...] gains supremacy over all other dialects» [7] (la «suprématie» du francien est largement antérieure par exemple à l'édit de Villers-Cotterets 1539, cité par F.J.); l'angevin est attribué aux patois du «Southwest» [8].

Malheureusement, le livre n'a pas été préparé avec le soin requis pour une telle entreprise, et l'on constate des déficits formels assez fâcheux. Cela concerne la liste des sigles [XVII-XVIII] qui omet la plupart des abréviations de revues usitées dans la bibliographie: ASNS, AR, BF, CN, ID, RF, RLiR. Il arrive que des titres cités dans le texte ne figurent pas dans la bibliographie, ainsi «[...] Cuervo who, in his Diccionário [sic] (I881-884) [sic] [...]» [177]. Certains livres ne sont pas cités dans leur édition la plus récente, ainsi E. Gamillscheg, Romania germanica, 11935 [314]; A. Rosetti, Istoria limbii române, 11938 [321]; V. García de Diego, Diccionario Etimológico Español e Hispánico, 11955 [321]. L'auteur indique partiellement la maison d'édition, mais souvent cette information est omise. Les prénoms des auteurs sont parfois notés, parfois non, et l'on relève, là encore, des inadvertances, telles que «Otto Bloch» (i.e. «Oscar») [321]. Parfois des titres ne sont pas cités correctement: on aimerait ainsi avoir les informations complètes à propos des contributions de G. Baist et de H. Suchier dans «Gröbers Grundriss» [322 et 327]. Il arrive - rarement certes - qu'un titre n'ait pas été rangé à sa place correcte, ainsi l'on s'étonne de voir apparaître la Bibliographie de la Suisse Romande, de Gauchat/Jeanjaquet, sous le chapitre «Rhaeto-Romance» [328]. «Bloch, O. Grammaire de l'ancien français. 4th ed., Leipzig, 1932» [326] est une erreur indiscutable (= Schwan/Behrens?). Même la transcription présente des incohérences qui peuvent prêter à confusion, ainsi e/o ouverts sont transcrits tantôt en API [ε]/[ρ], tantôt en AIS/Böhmer [e]/[ρ] (avec d'ailleurs une qualité déplorable des signes diacritiques). La traduction de citations paraît de mise à une époque où la dominance toute-puissante de l'anglais est un fait bien établi (voir la citation en anglais de H. Schuchardt [10], qui toutefois, en 1870, a pu encore se permettre d'écrire en allemand).

Mise à part la question secondaire de savoir si ce livre trouvera vraiment son public auprès des étudiants, sous les conditions actuelles de l'enseignement de la linguistique romane et cela d'autant plus que son prix élevé le met hors de la portée justement du public visé par sa publication, cet ouvrage est discrédité surtout par ses trop nombreux déficits de détail. On ne peut pas le recommander dans sa version actuelle. Avant de pouvoir s'en servir afin d'obtenir une description traditionnelle de la phonétique historique de certaines langues romanes, il paraît nécessaire d'attendre une seconde édition remaniée.

Joachim LENGERT

Bernard POTTIER, Représentations mentales et catégorisations linguistiques, Louvain/Paris, Peeters (Bibl. de l'Information grammaticale, 47), 2000, XVIII + 318 pages.

En 1948, Bernard Pottier publiait dans les *Actes du VIe Congrès international des linguistes* sa toute première contribution scientifique. Il tentait d'y répondre à une question déterminante pour toute la suite de sa réflexion: «Existe-t-il des catégories qui soient communes à l'universalité des langues?». Cette même question, un demisiècle plus tard, se retrouve au cœur du magnifique ouvrage qu'il vient d'élaborer. Le chemin parcouru est impressionnant: renvoyant constamment à ses ouvrages et articles antérieurs, chaque fois que le point évoqué y est traité avec plus de détail, il importe ici à Bernard Pottier d'aller à l'essentiel et de présenter en un tout cohérent, parfaitement articulé, des idées mûries par l'expérience et rassemblées dans une vaste et rigoureuse synthèse.

Trois sortes de données structurent le système: une «figure noémique» fondamentale, «support universel des catégories de pensée» [273], des aires et des modèles.

- La figure est «trimorphique». Selon Bernard Pottier, toute structure de pensée s'organise en trois phases, où «le seuil entre deux mouvements inverses occupe une place à part entière» [144]. Le «tenseur binaire radical» de Gustave Guillaume devient ainsi un schéma tripartite: entre l'avant et l'après s'insère un seuil séparateur; or, pour exister, ce seuil a forcément une épaisseur; ce n'est plus, comme pour Gustave Guillaume, une «position intenable pour la pensée»; c'est une zone de plus, que les langues, dans tous les domaines, instancient avec une étonnante régularité. Entre ante et post prend place un in; à s'oppose à de moyennant en; avant précède en même temps, qui précède après: tous les phénomènes linguistiques se structurent selon cette tripartition fondatrice.
- Les aires répartissent le pensable en cinq espèces: l'existence (vue par un sujet, le locuteur qui dit EGO), l'espace (HIC), le temps (NUNC), le notionnel (SIC) et le modal (HOC). Un même signe ou une même catégorie linguistique s'appliquent à tout ou partie de ces aires. C'est que les aires sont de l'ordre de la «représentation mentale», déliée des langues particulières et en même temps présente dans toutes universellement présente.
- Les *modèles* saisissent le pensable selon quatre perspectives: le modèle A, «chronoexpérientiel», «reflète la vie du locuteur». Le locuteur y «parcourt le temps par rapport à un support événementiel en suivant l'expérience qu'il a du monde et

ce qu'il veut en voir. Il dispose d'autant de points de visée V qu'il désire saisir d'instants dans le continuum du déroulement considéré» [150]; le modèle B, «chronoexistentiel», fait du locuteur un support, en sorte qu'il voit, «par rapport à luimême, (...) comment les événements non encore arrivés (virtuels) se produisent et passent ainsi dans la zone de ceux qui sont déjà arrivés (réalisés)» [151]; le modèle C, «chronoévénementiel», permet au locuteur de progresser dans la «chronologie des événements» [152]; enfin le modèle D, «chronodéictique», organise autour du locuteur des «zones déictiques par degrés de proximité et selon des orientations variées. C'est un modèle radiant» [153].

Dans son style lapidaire, toujours appuyé de schémas éclairants, Bernard Pottier consacre la première partie de son livre [1 à 160] à ces «options théoriques» et la seconde [160-271] à l'illustration, «aire» par «aire», de chacun des quatre «modèles». En dépit de son extrême abstraction, l'ouvrage se lit aisément; la consultation en est amplement facilitée par d'abondants exemples, par les schémas qui les représentent et aussi par diverses tables (index des concepts et termes linguistiques; index des mots et des langues; table des auteurs cités; répertoire des travaux de l'auteur auxquels l'ouvrage renvoie; table des abréviations utilisées). Bref ce livre est non seulement une synthèse de tout premier ordre sur la question essentielle des universaux du langage, mais c'est aussi un instrument de travail commode, à la fois riche et limpide. Il est le fruit de toute une vie de recherche et de réflexion linguistique.

Il faudrait un autre livre pour donner de cette somme l'écho qu'elle mérite. Sans entrer dans le détail des innombrables analyses qu'elle recèle, on se bornera ici à poser l'une ou l'autre question à propos des concepts organisateurs de *trimorphe*, d'aire et de *modèle*. De toute évidence, la construction de Bernard Pottier vaut par une solide cohérence. Elle atteint à un niveau de généralité qui la situe tout naturellement dans l'ordre des universaux. Elle frappe par la simplicité des principes sur lesquels elle se fonde. Mais il va sans dire que d'autres choix restent possibles et que Bernard Pottier en convient volontiers.

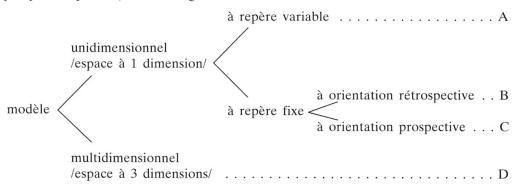
D'aucuns préféreront la binarité à la tripartition. Certes, dans un grand nombre de cas, on voit l'organisation sémantique se modeler sur un schéma tripartite et même faire un sort aux seuils qui les séparent (cf. p. 175: Paul va à | atteint | reste à | quitte | s'éloigne de Paris; p. 188: être vide | se remplir | être plein | se vider | être (à nouveau) vide; p. 197: ignorer | apprendre | savoir | oublier | ignorer (à nouveau), etc.). N'y a-t-il pas cependant quelque artifice à placer le démonstratif entre un et le? L'opposition n'est-elle pas, fondamentalement, entre l'article défini et l'article indéfini? Quel grammairien traiterait du démonstratif en plein milieu des articles? Entre la préposition à (atteinte d'une limite) et la préposition de (éloignement d'une limite), quelle autre préposition placer? en comme à la p. 144? avec comme à la p. 191? Comme on sait, les oppositions binaires (a / b) peuvent se combiner (a / b // a et b), s'exclure (a / b // ni a ni b) ou se neutraliser (a / b // Ø: plus d'opposition entre a et b). Le trimorphe rassemble les trois dans un schéma unique; il est certain que c'est plus simple et beaucoup plus général.

Les *aires* sont elles aussi une manière très efficace de structurer les choses. De très nombreux exemples en apportent la preuve. Mais là encore, ce n'est évidemment pas la seule conceptualisation imaginable. Ainsi l'aire *notionnelle* ne couvre-t-elle pas

toutes les autres? L'existence, l'espace, le temps ne sont-ils pas aussi des «notions»? L'aire notionnelle ne peut guère se définir que négativement («tout, mais pas l'existence, l'espace et le temps»). Par ailleurs, l'idée d'existence suppose une conception de la «réalité»: réalité des individus; réalité des faits; réalités conceptuelles (les entités «existent»-elles?); réalité possible; réalité contrefactuelle...: on en viendrait vite à des conceptualisations différentes (p. ex. en termes d'univers et de mondes possibles...). Il reste que les cinq «aires» organisent les «représentations mentales» avec force et clarté. Parmi les choix possibles, celui qui est fait ici frappe par sa cohérence.

Que la modalité soit conçue comme une «aire» – à l'image de l'espace et du temps – apporte aussi un éclairage nouveau et de grand intérêt. Mais bien entendu, d'autres approches restent envisageables. Ainsi on peut être tenté de privilégier, dans la modalité, la notion de possible (possible aléthique, possible épistémique, possible déontique...); on peut y voir aussi une opération linguistique qui oppose la modalisation à la prédication (voir ici même l'article de juin 2001, intitulé «Sur la sémantique du possible»). Sans doute s'éloigne-t-on alors de l'idée d'«aire». On observera d'ailleurs que Bernard Pottier se place à un niveau d'abstraction si élevé que les universaux fonctionnels n'ont plus à être distingués des universaux conceptuels. Ainsi, on voit la polysémie [191], la métaphore [119], voire l'assimilation ou la dissimilation phonétiques [190] se glisser dans le trimorphe: langue et métalangue s'y conjoignent.

Les modèles représentent un apport particulièrement original et novateur. Est-il possible de les reconstruire au moyen de notions plus élémentaires qui en autoriseraient une approche définitoire? Les notions de repère, de dimension (espace à 2, à 3, à n dimensions) et d'orientation (à partir du repère) pourraient y aider. Le modèle A est le seul à supposer un repère variable (dans l'ordre du temps, on se rapproche de la notion de temps de dicto, où t change de moment en moment); le modèle D, à repère fixe, est le seul qui soit multidimensionnel; quant à la différence entre B et C, également à repères fixes, elle est d'orientation (rétrospective pour B, prospective pour C). Soit en figure:



Bref, dès lors que l'on quitte les «catégories linguistiques» pour les «représentations mentales», la construction, faute de soubassement paradigmatique, dépend fortement des choix de l'analyste. Les choix qu'opère Bernard Pottier valent par une exceptionnelle rigueur et une remarquable pertinence. Son livre représente ainsi une avancée capitale en matière d'universaux du langage.

Robert MARTIN

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

ESPAGNOL

CÁCERES LORENZO, María Teresa/DÍAZ PERALTA, Marina, *El español del siglo XVI a través de un texto erudito canario*, Frankfurt a. M./Madrid, Vervuert/Iberoamericana, 1997, 220 págs⁽¹⁾.

Desde hace poco menos de dos décadas, la filología hispánica está experimentando, específicamente en su rama histórica, innovaciones metodológicas fundamentales. Muchos autores han contribuido con sus trabajos a sentar las bases de un estudio empírico del español, tanto peninsular como canario y americano, en la decisiva etapa de la Temprana Edad Moderna, es decir, desde mediados del siglo XV a mediados del siglo XVII, aprovechando los imprescindibles trabajos fundadores debidos a Hayward Keniston y Peter Boyd-Bowman. El propósito común que guía la labor de todos estos investigadores es el de esbozar una lingüística histórica que supere la reductora identificación entre lengua y lengua literaria y considere la totalidad de la documentación heredada para la elaboración de un conocimiento de los recursos lingüísticos del pasado en toda su diversidad. Este es el panorama científico y el marco de referencia en que se inscribe el estudio de un texto erudito canario del siglo XVI realizado por María Teresa Cáceres Lorenzo y Marina Díaz Peralta.

El texto cronístico estudiado por estas autoras lleva por título *Del origen y milagros de la Santa Imagen de Nuestra Señora de Candelaria que aparecio en la isla de Tenerife con la descripcion de esta isla.* Fue editado en 1594 por Iuan de Leon, en casa de Fernando Mexia en Sevilla – las estudiosas, sorprendentemente, omiten cualquier indicación acerca del editor. El autor es Alonso de Espinosa, fraile dominico. El estudio, repartido en cinco capítulos, las conclusiones y la bibliografía, abarca todos los niveles de la organización lingüística, desde la materialidad gráfica, pasando por las estructuras fonética, fonológica y morfosintáctica, hasta las "peculiaridades léxicas", analizando una cantidad abrumadora de datos. La repartición del contenido temático es muy clara y ordenada. A esto se suma un estilo a la vez llano y pulido. Se trata, en definitiva, de un libro agradable de consultar. Veamos, sin embargo, algunos detalles.

En los "Preámbulos" [13–24] se ofrecen datos acerca de la biografía de fray Espinosa, así como sobre la estructura y contenido de su crónica. Se presentan asimismo los objetivos e hipótesis del estudio y se proporciona información acerca de la estructura demográfica y económica de las Islas Canarias habiendo transcurrido apenas un siglo desde la conquista castellana. A la hora de establecer un marco adecuado para la evaluación de los datos diacrónicos que se pueden extraer de un determinado documento, debe considerarse, como es sabido, el tipo de texto del que se trata (la tradición discursiva en que se inserta, las condiciones de recepción específicas) y, por otro, los parámetros sociales en virtud de los cuales cabe definir la competencia lingüística del autor. Es en este último sentido en el que las estudiosas toman en cuenta la biografía del autor: "Pues bien, ha sido, precisamente, la trayec-

Agradezco a Araceli López Serena (Munich/Sevilla) la revisión crítica del texto.

ESPAGNOL 527

toria vital de nuestro dominico lo que ha ido guiando los objetivos de la presente investigación" [15]. Alonso de Espinosa, de hecho, nació de padres castellanos en Alcalá de Henares, en el año 1543, pasó a América a los siete años de edad y permaneció en este continente, principalmente en Guatemala, durante unos treinta años antes de establecerse finalmente en Tenerife en 1580, donde, supuestamente en la siguiente década, redactó su texto. Si bien, por lo que parece, Del origen y milagros fue compuesto en Tenerife y relata la historia de la isla, nos preguntamos en qué medida puede ser considerado, desde el punto de vista lingüístico, un texto canario. "Indudablemente, el contacto que mantiene nuestro dominico con tierras castellanas, americanas y canarias despiertan [sic] el interés del investigador filológico" [14]. No obstante, una trayectoria vital y lingüística en que se recorre el naciente dominio hispanohablante en todas sus orillas hace claramente inviable, a nuestro entender, una evaluación diatópica del documento. Es posible, sí, identificar en el texto sometido a análisis rasgos que se hayan definido de antemano como andaluces, canarios o americanos. Pero este camino lleva de un conocimiento preestablecido del español áureo a la evaluación del documento y no viceversa. Es decir, se esboza el perfil lingüístico de un texto individual, pero no se aclara el estatus de los fenómenos registrados. Sorprende, en cierta medida, la manera en que las autoras enfrentan la relación entre texto y lengua.

La crónica de Fray Alonso está dividida en cuatro libros: (I) Descripción de la Isla de Tenerife y de sus calidades y de los naturales della y de sus costumbres y otras cosas, (II) Del origen y apparecimiento de la Sancta Imagen de Candelaria y de las cosas que en este tiempo passaron, (III) De la conquista de la Isla y conquistadores della, (IV) Contiene los milagros que Nuestro Señor a obrado por esta Sancta Reliquia, etc. [17]. A raíz de este contenido temático, las autoras destacan un evidente paralelismo entre el texto de Espinosa y crónicas americanas contemporáneas, referido al interés por la cultura aborigen, al carácter testimonial del texto y, finalmente, a las intenciones reivindicativas referentes a la realidad social del espacio colonizado, dando muestras de una actitud vacilante respecto de la legitimidad de la conquista [18].

Ahora bien, Cáceres y Díaz califican *Del origen y milagros* no solamente como texto canario, sino también como texto erudito que pretenden analizar "como ejemplo de uno de los sociolectos que conforman el español áureo" [20]. Indudablemente, Espinosa forma parte, por su formación eclesiástica, de la élite intelectual de su tiempo. Pero las autoras advierten, al mismo tiempo, que la "finalidad de llegar al mayor número de lectores" hace optar al clérigo por un estilo "unas veces culto, cortesano, y otras tomando el uso popular aunque no plebeyo" [117]. Consecuentemente, proceden, en el análisis del léxico, a un levantamiento de términos cultos, por un lado, y de expresiones populares, por otro. Es decir, el texto representa más de un nivel de lengua por más que la tradición discursiva de la 'crónica' y aun la temática devocional debieron orientar al autor, en su selección de los recursos lingüísticos, hacia un repertorio formal.

Las autoras consideran una evidencia "que la tradición cortesana es seguida por nuestro autor, aunque [...] se detectan ciertas concesiones a fenómenos meridionales" [21]. Apoyándose en la hipótesis de la koiné americana – en la cual rasgos andaluces hubieran prevalecido –, atribuyen tales elementos propios de la norma andaluza al "hecho de que fray Alonso alcance su madurez personal e intelectual en

América" [15]. Descartan la hipótesis de que el editor sevillano pudiera intervenir en la constitución del texto, relegando al carácter marcadamente culto del mismo "tanto en el plano fónico como en el léxico y en el morfosintáctico" [35]. Siendo la puntuación el aspecto más externo de la materialidad textual debiera ser también el más inmediatamente sometido a las consideraciones del impresor: "Siendo esto así, hemos considerado que el texto editado por la imprenta sevillana en 1594 no difiere, en cuanto a la puntuación, del original elaborado por el autor" [35]. Sin embargo, las prácticas de imprenta del siglo XVI harían suponer lo contrario. De hecho, en las conclusiones, las autoras admiten que los elementos meridionales "no deben ser atribuidos necesariamente a Espinosa, pero que sí pueden ser considerados como un ejemplo de la incorporación de rasgos andaluces en los textos eruditos del siglo XVI" [198]. Siendo esto así, se desvanece el proyecto de captar el "español utilizado por [...] los niveles más cultos [...] de la sociedad canaria" [16].

El capítulo II "Ortografía y signos de puntuación" [25-45] muestra especial interés por los diacríticos y los separadores. Con respecto a la acentuación, las autoras constatan "una mezcla de anarquía y de adecuación a unos preceptos" [198], por lo demás, nada extraña a la época. En cuanto a la puntuación, ya más razonada por los tratadistas del siglo XVI, Cáceres y Díaz suponen que Espinosa "participa de la búsqueda de esa estandarización, coincidente en gran medida con el uso culto, que se produce en su época" (199), aun reconociendo que la distribución de los signos ortográficos entre los contextos sintácticos no está exenta de arbitrariedad. Descubren, en este sentido, una curiosa tendencia a "separar el verbo de su complemento directo" [199] mediante punto o coma, específicamente en dos pasajes del texto que son copia de documentos notariales más antiguos, de 1497 y 1534. Como el fenómeno es más frecuente en estos pasajes - sin ser extraño a la crónica propiamente dicha - las autoras deducen que "fray Alonso de Espinosa haya conservado las pausas originales [44] de los escritos copiados". Ahora, en los exemplos que citan, el complemento directo tiene invariablemente formato sentencial, estando las más de las veces introducido por que. La opción de señalar gráficamente tal constituyente parece estar en plena consonancia con el precepto de Jiménez Patón (1614): "Pónense estas algunas veces antes del relativo, y más, en lo castellano, en diciones que se atan con conjunciones, y aún sin ellas después de cada verbo, de cada adjetivo, adverbio" [36]. Tampoco reconocemos ningún vínculo específico entre esa opción gráfica - realizada principalmente, eso sí, en verbos de habla - y un supuesto intento de reproducir "algún dato tomado de la oralidad" [199], ya que el discurso oral, como es sabido, rehuye el estilo indirecto.

Con respecto al empleo de las letras, las autoras constatan nuevamente, una "confluencia de libertad ortográfica y criterios normativos" [25]. Así, contrastan el manejo poco consistente de la <h> con el manejo altamente consistente de consonantes geminadas, grupos consonánticos cultos o de las grafías para las aspiradas griegas <ch, ph, th>, grafías que se inscriben, evidentemente, en una tradición culta. Desde una perspectiva que considera diversas representaciones de un mismo contenido fónico, las autoras discuten la distribución de variantes gráficas de las vocales y, entre las consonantes, de la velar sorda y de las palatales. Sin embargo, la representación de labiales y sibilantes implica necesariamente procesos de cambio e impone una perspectiva que *interprete* la representación gráfica para establecer su contenido fónico. Esta inversión implícita de las perspectivas no resulta muy feliz,

ESPAGNOL 529

por cuanto que, además, la interpretación fonética y fonológica de la materialidad gráfica es asunto del capítulo siguiente. Así, es posible constatar una "confusión ortográfica acaecida en el siglo XVI" [27], con respecto a
be y <ve>, únicamente desde una perspectiva etimológica o que tenga en cuenta las tradiciones gráficas — mientras que, desde el punto de vista fonético, lo que se observa es, en realidad, una tendencia a representar la oclusiva — inicial — por
be y la fricativa — interior — por <ve>, tendencia que, a través de su iconicidad, deja traslucir el cambio fonológico. En la distribución de las grafías <c/ç> y <ze>, las autoras reconocen el cumplimiento de las "reglas ortográficas de Castilla" [28], dejando de considerar el proceso de desonorización que hacia 1600 debiera de estar concluido no sólo, por cierto, en Castilla, sino también en Sevilla (Cano Aguilar 1988: 240).

El breve capítulo III, "Rasgos fonológicos y fonéticos" [46-51], que no se ve reflejado en las conclusiones, se ocupa de la inestabilidad del vocalismo átono, de procesos de reajuste silábico como la asimilación y la metátesis y de algunos fenómenos considerados "pequeñas concesiones a incipientes rasgos meridionales" [46], tales como la neutralización de las líquidas, estera 'estela' – en posición no implosiva –, pérdida de /–d–/ intervocálica, burgaos, perdios, el mantenimiento de la aspirada etimológica inicial de sílaba en alhombra, el abandono de las oposiciones de posición articulatoria y de sonoridad en las sibilantes, tal como en Cecilia, Dias, Gonçales, también en intersessión, alesna, jusgarà. Sorprendentemente, se incluye en la discusión de la evolución de las sibilantes el problema del tratamiento del grupo culto /ks/, como en esperiencia [48], por cierto, ajeno al de la palatalización de las sibilantes como en caxcara [48], meridional y popular – aun cuando aprobada, en posición implosiva, por Valdés.

El capítulo IV "Características morfosintácticas" [52-116], toma su estructura interna de las partes orationis de la gramática tradicional, distinguiendo sustantivo, pronombre, adjetivo, artículo, verbo, adverbio y, entre los "elementos de relación", la conjunción y la preposición. Este acercamiento supone que cuestiones del inventario morfológico, de la semántica de las formas, de las licencias de posicionamento sintáctico y de rección, o sea, de informaciónes sintácticas supuestamente contenidas en las entradas léxicas, sean tratadas en los mismos apartados. Cáceres y Díaz establecen, para la interpretación de los datos obtenidos, tres espacios de referencia, contrastando sus resultados (i) con los de trabajos empíricos recientes de base documental americana, principalmente Álvarez Nazario (1982), Bravo García (1987), García Carrillo (1988) y Lope Blanch (1985), (ii) con las posiciones vigentes en la historia de la lengua, representadas por Alvar y Pottier (1983), García de Diego (1981), Lapesa (1982), Menéndez Pidal (1982) y (iii) con la reflexión teórica de la propia época, especialmente con Nebrija (1984), Valdés (1982), Torquemada (1552) y el Anónimo de Lovaina (1559).

Ahora, no son muchas las ocasiones en que las autoras aluden a más de uno de esos espacios a la vez. No establecen un horizonte de referencia general en que insertar sus resultados ni discuten, de manera sistemática, el valor heurístico de las coincidencias registradas entre el texto estudiado y los diversos textos de referencia. Implícitamente, favorecen, en sus argumentaciones pormenorizadas, los ejes diatópico y diacrónico. Tal enfoque, aun cuando pudiera adecuarse a las realidades de la Temprana Edad Media, no se adecua, por cierto, a las de la Temprana Edad Moderna marcada por importantes transformaciones económicas y científicas, elevada mobili-

dad demográfica y social y una diversificación impresionante de los universos discursivos, realidades todas ellas que tienden a disminuir, específicamente en el ámbito hispánico, la incidencia de lo diatópico y aumentan la diversidad de los recursos lingüísticos según los estratos, las situaciones y tradiciones del hablar.

Finalmente, parece deslindarse un cuarto espacio de referencia, de incidencia metodológica precaria, constituido por los estudios gramaticales contemporáneos, representados, principalmente por el *Esbozo* (1989) y Alarcos Llorach (1994). En ocasiones, tal área referencial es sustituida inclusive por la sencilla intuición nativa del "lector actual" [76]. Desde luego, el contrastar los datos con datos de referencia es un proceder absolutamente necesario. Pero es muy discutible la posibilidad de llegar a conclusiones sobre un sistema lingüístico, el español del siglo XVI, a partir de un único texto, tal como se anuncia en el título. Transformar intuiciones atinadas en contribuciones a un conocimiento más certero se vuelve difícil, más aún, cuando se prescinde a la vez de todo tipo de análisis cuantitativo y de la orientación teórica de modelos lingüísticos razonados. Estas reservas se aplican, en concreto, a lo siguiente.

En lo que concierne al sustantivo, las autoras señalan, al margen de "todas aquellas vacilaciones normales en el español áureo" con respecto a género y número de entradas específicas, en el área de la morfología derivativa, una preferencia por marcar el género femenino, como en huespeda, abogada, médica – epítetos referidos a la virgen – y por determinados sufijos nominalizadores clasificados como arcaicos. En lo tocante al empleo de le como marca de acusativo, las autoras informan de que observaron "numerosos casos" [56], vacilando a la hora de atribuir este uso – ajeno a la norma andaluza – a la procedencia castellana del autor, a su formación en tierras americanas – a las que, por consiguiente, suponen esta vez una definitiva impronta castellana – o, finalmente, al afán de imitar el uso de la Corte. Confieren valor, para la realización de un contraste diatópico, a las informaciones de Mendoza (1992) acerca de que "en el español de Bolivia de esta centuria el leísmo era un fenómeno plenamente vigente" [56], sin comprobar ni la ubicación temporal exacta, ni la procedencia de los escribientes ni los tipos de texto estudiados por Mendoza.

Con respecto a la posición de los clíticos, las autoras descubrieron "muy pocos ejemplos de ubicación" [60] según las normas medievales, cuando la realidad es que todos los ejemplos que presentan, se someten, a nuestro ver, a estas normas – con una sola excepción en que os he echado menos [61]. Cano Aguilar informa de que las normas tradicionales – énclisis rigurosa como regla fonológica, excluidos, desde luego, otros clíticos como y del papel de anfitriones, y colocación junto al verbo, auxiliar o no, como regla sintáctica – se van superando "a lo largo del XVII" (1988: 245). Por otro lado, Valdés ya considera en su Diálogo "el dezir ponerlos y traerlas", independentemente del contexto sintáctico, como "más llano y más puro, y aun más galano y más castellano" (1982: 235), refiriendose, aparentemente, al hecho de que la énclisis en los oxítonos restituye al constituyente 'infinitivo mas clítico' el esquema trocáico característico del idioma.

En la discusión sobre los demostrativos, las autoras incluyen la morfología de los compuestos (aquesto, essotra), el reajuste silábico – como en desto – y la sintaxis del clítico neutro lo. En la discusión en torno a los relativos incluyen la 'despronominalización' – a la que oponen casos más numerosos de relativas oblicuas introducidas

ESPAGNOL 531

por preposición – y la sintaxis y semántica de quien referido a antecedentes plurales e inanimados. El que de secuencias como No pasaron muchos dias que los Guanches cayeron en la pena es interpretado como relativo con valor "claramente [...] equivalente al del relativo adverbial cuando" [66]. Como que no forma parte, en estos casos, de la sintaxis oracional subordinada, ni reintroduce un tópico antecedente, debería ser, sin embargo, conjunción. En el apartado dedicado al adjetivo, se discuten varios aspectos de la morfología derivativa, la apócope y la semántica del adjetivo antepuesto y el frecuente empleo del anafórico dicho. Destacan las autoras un empleo inusitado de ello "desempeñando en el sintagma nominal la función que correspondería al demostrativo" [72], o sea, la del determinante, donde ello es pronombre sin más: E siendo oyda se trato sobre ello pleito en el consejo real [72].

De hecho, el texto de Espinosa parece estar caracterizado por un empleo frecuente del paradigma *cuyo*, tanto en posición de determinante (*paxaros cuyos cantos eran rezios*) como en la del predicado (*rey cuya era la tierra*). Curiosamente, las autoras contrastan este resultado con la ausencia de *cuyo* en los "textos americanos" [72] de Lope Blanch – las cartas de Ordaz fueron redactadas en España –, de Bravo García y de García Carrillo así como con "textos de Nicaragua y Panamá" [73], evaluados por Boyd-Bowman, como si tal contraste – elevada frecuencia de *cuyo* en Espinosa, baja frecuencia o ausencia de *cuyo* en los 'americanos' – se explicara en relación con el eje diatópico – en vez de referirlo al estilo esmerado de Espinosa, tantas veces aludido, tal como la alta complejidad del funcionamiento de *cuyo* sugiere. De hecho, en las conclusiones, sí se discute una ubicación de *cuyo* en el espacio de los registros y de niveles de instrucción [203].

En cuanto al posesivo, destacan, por un lado, la 'posesión doble', es decir, la complementación subcategorial de su por un sintagma preposicional pospuesto (su rostro della), y, por otro, la posposición del posesivo al nombre - que contrasta con la opinión de Valdés: "dicha colocación contraviene a los preceptos dados por Valdés" [202]. Ya en apartados anteriores, las autoras se pronunciaron con gran decisión sobre una supuesta influencia de Valdés en Espinosa: "La figura de Juan de Valdés es el modelo seguido por Espinosa" [46]. Desisten de averiguar la probabilidad histórica de que Espinosa haya conocido, efectivamente, el manuscrito anónimo de hacia 1535, publicado por primera vez en 1737 - o el tratado de Torquemada, del año 1552, publicado por primera vez en 1970. A nuestro parecer, el Diálogo de la lengua refleja el uso contemporáneo, razonándolo - razonando al mismo tiempo las preferencias estéticas de su autor, a veces, pero no siempre, contrarias al uso, a veces, no siempre, conformes con el desarrollo subsiguiente del sistema. Es la norma estadística de la producción lingüística, sin embargo – y sobre todo la de la producción impresa - la que despliega un potencial normativo y la que controla, de manera circular, la propia producción - aparte de que la norma haya de ser, necesariamente, diferenciada según las tradiciones del hablar. El problema metodológico de restituir, en un movimiento igualmente circular, las normas de la producción a partir de la propia producción no deberia llevarnos a reificar la norma, queriendo reconocerla en los tratados que son simplemente fragmentos de un metadiscurso cuyo escopo de recepción está todavía sin aclarar. Señalar las no coincidencias entre los usos de un texto del siglo XVI, por más culto que sea, y las posiciones desarrolladas en el Diálogo de la Lengua, o sea, señalar la inadecuación del texto a unas referencias supuestas, no constituye, a nuestro ver, un argumento convincente.

En la sección dedicada al artículo, se comentan el empleo de *el* < lat. *illa*—, la supresión del determinante en sintagmas simples y coordinados, así como su empleo ante *uno* y ante nombre propio. Por lo que respecta al verbo, se distingue entre formas personales y no personales, señalando en las últimas frecuencias elevadas y determinados tipos de rección preposicional, generalmente en consonancia con el uso de la época. A una época anterior se atribuyen los procesos fonológicos provocados por el encuentro de imperativo/infinitivo y clítico (*sabelda, espelella*) — que habían sido tratados ya en el capítulo anterior — y determinada morfología de indefinidos e imperfectos. Así, Espinosa (1594) emplea tanto *vido* como *vide*, siendo *vido* aún aprobado por Jiménez Patón (1614), que ya no admite *vide*. Cáceres y Díaz deducen que "a pesar de los pocos años transcurridos desde la publicación de la obra de Espinosa hasta la edición de esta gramática, algo había cambiado ya en la actitud [.../de] los hablantes" [79], favoreciendo, esta vez, una cronología estrecha, en detrimiento de las demás dimensiones variacionales.

Es en la evaluación de las formas del subjuntivo en -ra, -se, -re y compuestos donde el estudio más se acerca al ideal de establecer un horizonte de referencia amplio. Las autoras señalan como dominio propio de la forma en -ra, en consonancia con Keniston (1937), el período hipotético irreal con referencia temporal anterior, tanto en la prótasis como en la apódosis (y tardaran mucho mas si la peste no fuera) y, aunque en menor medida, con referencia temporal de presente (Mucha mas fuera la fertilidad de esta tierra, sino estuuiera la mitad de la isla o mas inhabitable e inculta), manifestados los valores irreales de pasado y de presente también fuera del período hipotético (Quién creyera que la Imagen de Candelaria [...] auia de ser cuchillo y desgusto suyo? 'pasado', estauan los demas a la redonda del [...] como si estuuieran en frontera 'presente'). Evidentemente, el valor temporal anterior aunque unido a la modalidad irreal - es el que más se acerca al origen 'antepasado real' de la forma y que representa, por lo tanto, un paso diacrónico previo al valor 'irreal de presente'. Las autoras anotan un empleo de -ra con valor 'anterior-real-perfectivo', atribuido por la literatura a una época bien posterior (sabiendo que auian de ser acometidos por dos parte [sic], se diuidieran). La forma en -se, al contrario, parece ser empleada por Espinosa para indicar optativo e irreal de presente fuera del esquema hipotético - todavía con una excepción, diziendoles que si peleassen como hombres y fuessen leales les haria mucho bien [88]. En los ejemplos señalados al respecto por las autoras, sí se trata de optativos, así en la oración final y para si morian que los traxessen a sus entierros y cuevas [87]. Tampoco puede confirmarse que la forma en -se sustituya a indicativos como las autoras presumen: como con valor temporal - no causal - rige en la época precisamente el subjuntivo, tal como es empleado por Espinosa [88; 90].

La forma en -re parece estar restringida, en la crónica de Espinosa, a relativas hipotéticas y muestra, con "una docena" [92] de ocurrencias, una frecuencia relativamente baja, si tomamos en consideración que estudios anteriores describen esta forma para el siglo XVI como propia de registros cultos – aunque ya no del habla. Bravo (1987: 106), sin embargo, específicó estas observaciones en el sentido de considerar la forma en -re como marca textual de los escritos cancillerescos. De ser cierta esta observación, no sería de extrañar que el conquistador Diego de Ordaz adopte ampliamente este rasgo, inclusive en sus cartas privadas (Lope Blanch 1985: 112), mientras que el erudito Espinosa deja de hacer lo mismo en su crónica. La obser-

ESPAGNOL 533

vación de Bravo es confirmada, de hecho, por Wesch (1993: 261), no consultado por las autoras, que analiza textos legales. Al atribuir, en las conclusiones, la forma en *-re* nuevamente al concepto de 'norma culta' [204] – que estaría representada, indudablemente, por Espinosa – las dos autoras no sólo desaprovechan la propuesta de Bravo, mas contradicen sus propios resultados.

En lo tocante al verbo *aver*, distinguen tres clases de usos: (i) posesivo, (ii) existencial y (iii) desemantizado en auxiliar. Aducen varios trabajos americanistas que confirman, en cuanto al primer dominio, una restricción de *haber* a funciones de 'verbo de soporte' en expresiones lexicalizadas, del tipo *aver menester*. Las autoras se extrañan de que en la crónica de Espinosa haya vestigios de *aver* transitivo ingresivo (i) "a pesar de que ha transcurrido toda una década a partir de la fecha de 1580 dada por Fontanella" [95] – como fecha a partir de la cual *aver* transitivo en técnica libre ya no ocurriría en documentos rioplatenses. *Aver nombre de* – dicho sea de paso – es otro ejemplo de *aver* en colocación lexicalizada. En el dominio de los auxiliares, las autoras señalan una delimitación nítida – y diacrónicamente avanzada – entre *aver*, con semántica de 'pasado que englobe el presente', y *tener*, con semántica 'resultativa de presente'.

Es la discusión de los usos de *ser* y *estar* la que las autoras enfocan más decididamente desde un punto de vista sincrónico, suponiendo que en la época estudiada las líneas esenciales de la delimitación actual ya estaban configuradas y calificando, por lo tanto, los usos disconformes con el *Esbozo* (1989) como no esperables [98]. "No se puede afirmar de ninguna manera que en la lengua de nuestro autor se hayan terminado de asentar las diferencias existentes entre ambas formas gramaticales" [100], como si tales diferencias existieran en un espacio atemporal, fuera de los datos registrados y de las competencias de los sujetos hablantes de la época considerada.

El estudio del léxico pretende "examinar un español común a todo el ámbito hispánico" y "comprender la formación y evolución del español de Canarias" [118] al mismo tiempo. Adopta una serie de perspectivas complementarias, constituyendo el análisis de los "Léxicos especiales" [118-172] la empresa más abarcadora. La supresión del léxico común no se justifica en relación con las metas generales propuestas. Se estudian los términos pertenecientes a los siguientes léxicos especiales, ordenados alfabéticamente: 'fitónimo, geográfico, marinero, médico, militar, vestido, rural' y 'zoónimo'. En los fitónimos se incluyen: álamo, algodón, azucena, brezo, cebada, centeno, ciprés, clavel, garbanzo, laurel, palma, pino, roble, rosa, trigo, viña, en los términos geográficos: bahía, barranco, cueva, playa, sierra, volcán, en los marinerismos: barco, pescado, puerto, entre los términos médicos: calenturas y nervios, en los militarismos disparar, en el léxico del vestido: aguja, collar, falda, gorra, manga, y, por último, en los zoónimos: araña, cabra, conejo, culebra, lagarto, oveja, paloma, pato, perdiz, puerco, ratón, vaca y víbora. Es decir, no se estudian, en realidad, grados de especialización léxica, sino sectores enciclopédicos, que comprenden desde términos de la vida cotidiana como pino hasta términos científicos como ligno aloe, que más tarde fue integrado, parece, en el léxico popular canario como leña noel [125]. De hecho, ligno aloe vuelve a ser tratado en el apartado de los 'cultismos' [178]. Más aun, no es la etimología la que constituye el léxico especializado, sino el hecho de que determinado conjunto lexemático sea empleado por un grupo de hablantes que no coincida con la comunidad y que esté definido por su profesión.

Así, el contraste entre léxico común y léxico especializado se vuelve a repetir en cada uno de los dominios enciclopédicos, debiendo pertenecer, por lo menos, los 46 términos arriba citados, al léxico de la comunidad (cf. Oesterreicher 1998).

Las entradas lexicográficas parecen observar el siguiente esquema de microestructura: (i) lema, (ii) definición, (iii) etimología, (iv) área y año de la primera documentación, (v) informaciones sobre el referente (vi) informaciones sobre la historia de uso del término, (vii) comentario de la documentación, (viii) documentación en el texto estudiado – siendo obligatorios (i) y (viii).

El apartado "Léxico diferencial" [172-175] considera guanchismos y portuguesismos como aportaciones léxicas supuestamente debidas a la historia del archipiélago. Es esa perspectiva etimológica la que promete la aproximación más rigurosa a la especialidad léxica canaria. Se añaden algunas voces a las mencionadas anteriormente en los supuestos léxicos especiales. En el apartado "Cultismos" [175-181] se opera a la vez con el criterio etimológico - se trata, por definición, de 'préstamos' [175] - y con el criterio sociológico de la erudición, identificando en el texto 26 voces señaladas como cultismos en la literatura. Ahora bien, se incluyen en este grupo ardid y espía, términos empleados por Espinosa, según parece, en contextos militares. Las cartas, relaciones y crónicas americanas redactadas por militares indican, a este respecto, que tales términos ya no eran patrimonio de una élite erudita y sí de un grupo profesional, el militar, que, además, fue de máxima importancia en las empresas y sociedades coloniales: factor este que apunta a una difusión aún más amplia de los términos. Los casos de ardid y espía señalan, al mismo tiempo, que la repartición de las voces entre cultismos y 'léxicos especiales' no radica en la consideración y el estudio del contexto de empleo en Espinosa.

Bajo el epígrafe "Expresiones coloquiales" [181–183] se presentan once fraseologismos, tanto nominales como verbales, y una frase hecha. Aunque el criterio de selección queda sin justificar por parte de las autoras, sí se ofrece material interesante como estar hecho torta [182]. En "Coincidencias léxicas con América" [183], las autoras señalan que Espinosa no emplea ningún americanismo léxico, salvo el topónimo Guatemala y concluyen que "en el siglo XVI pocos vocablos ya han realizado el camino de ida y vuelta" [183] entre las Canarias y América, aunque también atribuyen la ausencia de términos americanos en la crónica a un esfuerzo consciente del autor. Documentan, en los cuadros, la primera documentación de las supuestas voces especializadas identificadas en la crónica del dominico con respecto a textos atribuidos al nuevo continente: playa se documentaría por primera vez en un texto de La Habana, en el año 1554 [197].

En "Eufemismos" [183–185] y "Procedimientos de adopción de nuevos términos" [185–191] se pretende estudiar no ya el léxico reflejado en el texto, sino las técnicas referenciales empleadas por el autor – aun cuando parece que algunos de los eufemismos debieran estar ya lexicalizados. Cáceres y Díaz distinguen, en seguida, cuatro procedimientos de referencialización precaria: la modificación implícita del escopo referencial de un término existente que llaman (i) 'adaptación'. Sorprendentemente, aplican esta categoría a *ladino*, como si el término, documentado desde el siglo XIII, hubiese sido creado en América y traído a Canarias por Espinosa desde Guatemala: "La adaptación se produce al relacionar al indio con el guanche" [187]. Se designa como (ii) 'coordinación' la yuxtaposición sintáctica de dos términos o de

ESPAGNOL 535

término y paráfrasis basada en la suposición de que el receptor sepa emplear uno de los dos predicados, pero no el otro (bulto o imagen), categoría en que es incluida la duplicación renacentista, de motivación estilística, pública voz y fama [189]. La presentación de términos supuestamente desconocidos por el lector, en oración relativa o principal, es llamada (iii) 'equivalencia léxica'. Espinosa aplica este procedimiento principalmente a los guanchismos, pero también a ciertos cultismos y al término paxaros canarios. Los atributos que permiten al lector generar un contenido semántico se ofrecen antes: Esta ceuada despues de limpia la tostauan al fuego y la molian [...]. Esta harina llaman gofio, [160] o después de la mención del término: ay muchos de los paxaros que en España llaman canarios que son chicos y verdes y otros menores verdes y cabizprietos cuyos cantos son rezios y de gran melodia, [170]. El cuarto procedimiento, llamado (iv) 'traducción', es el que más se aleja de necesidades referenciales para adoptar más decididamente una perspectiva metalingüística. Es subordinado sintácticamente al tercer procedimiento, el de presentación de un término, y se aproxima al segundo, con esa diferencia de operar en un metanivel: y el lugar de su morada llamauan en su lengua Alzanxiquian abcabahac xerax que quiere dezir lugar del ayuntamiento del hijo del grande [190].

Las conclusiones [198–208] ofrecen un resumen bastante útil y completo, siendo sorprendentes ciertos contrastes entre las afirmaciones de esta parte y las del texto principal. Tampoco es evitado el incurrir en afirmaciones poco reveladoras en diacronía: "a través de la páginas escritas por fray Alonso de Espinosa, modernidad y tradición se dan la mano" [205]. Es confirmada la hipótesis de que "no es precisamente en el plano morfosintáctico donde se pueden hallar las bases necesarias para establecer divisiones geográficas en el español hablado en el siglo XVI" [205]. Las autoras llegan a la conclusión de que la disociación entre lengua escrita y lengua hablada pudo "no ser tan abismal" [206] en su autor, conclusión que les permite proyectar el análisis del texto hacia una supuesta "norma culta del español hablado en el Archipiélago en el siglo XVI" [206]. En realidad, el estudio no ofrece ningún indicio para que Espinosa hablara de la misma manera que escribió – salvo el hecho obvio de que manejara, en un principio, los correspondientes recursos. Más interesante que una sociología diacrónica del español, inevitablemente imaginada, parecen los contrastes sensibles entre textos y tipos textuales legados.

La bibliografía contiene casi 200 títulos pertenecientes exclusivamente a la tradición descriptiva hispánica. No son indicadas sistemáticamente ni editoriales ni ediciones originales, opción que resulta inapropiada en obras históricas como Jiménez Patón (1965), Nebrija (1984), pero también en clásicos contemporáneos como Lapesa (1982), Gili Gaya (1985). En suma, no suscribiríamos sin reservas al calificativo de Cristóbal Corrales Zumbado, quien, en su prólogo, celebra el estudio como el "prototipo ideal" [12]. Aparte de algún que otro desliz analítico, cabe resaltar que las conclusiones que se proyectan desde este texto específico para la historia general del español, se presentan, en unas ocasiones, como circulares y, en otras, como precipitadas. El concepto de 'norma culta' no solamente se ha revelado, en la investigación, como insuficiente para sostener afirmaciones sobre usos orales históricos, sino que ha impedido, además, avanzar en la reconstrucción precisa de los valores atribuidos por los hablantes del siglo XVI a determinados recursos.

Roland SCHMIDT-RIESE

Referencias

- Cano Aguilar, Rafael (1988): El español a través de los tiempos, Madrid: Arco/Libros.
- Jacob, Daniel/Kabatek, Johannes (eds.) (2000): Lengua medieval y tradiciones discursivas en la Península Ibérica. Descripción gramatical pragmática histórica metodología, Frankfurt a. M.: Vervuert.
- Oesterreicher, Wulf (1998): "Bloqueos epistémicos en la lexicología histórica o el miedo a la variación. Considerando el español de América (siglo XVI)", in: Oesterreicher/Stoll/Wesch 1998, 37–81.
- Oesterrreicher, Wulf/Stoll, Eva/Wesch, Andreas (eds.) (1998): Competencia escrita, tradición discursiva y variedades lingüísticas. Aspectos del español europeo y americano en los siglos XVI y XVII, Tübingen: Narr.
- Wesch, Andreas (1993): Kommentierte Edition und linguistische Untersuchung der 'Información de los Jerónimos', Santo Domingo 1517, Tübingen: Narr.

Alkinoi OBERNESSER, Spanische Grammatikographie im 17. Jahrhundert. Der Arte de la lengua española castellana von Gonzalo Correas, Frankfurt (Main)/Berlin/Bern, Peter Lang (Bonner romanistische Arbeiten, 71), 2000, 258 pages.

Le travail d'A.O., une thèse présentée à l'université de Bonn, a pour but de donner une description complète et intégrale d'un ouvrage important dans l'histoire de la théorie grammaticale de l'espagnol, écrit par une des figures marquantes du XVII^e s., Gonzalo Correas. Le livre consiste pour l'essentiel en quatre parties: une introduction générale portant avant tout sur la théorie linguistique de l'époque [23-61], l'analyse de la théorie orthographique de Correas [63-136], l'interprétation de sa conception grammaticale [137-220] et enfin, une description des tendances générales du discours normatif chez ce grammairien [221-240]. Le livre se termine par un bref résumé [241-247] et la bibliographie [249-258].

La partie interprétative proprement dite résume d'abord les idées orthographiques de Correas, qui se trouvent au centre des préoccupations linguistiques de ce grammairien. Elle thématise notamment des problèmes graphiques qui découlent de certaines parties du système phonético-phonologique de l'espagnol en voie de restructuration à l'époque de ce grammairien, à savoir la graphie de certaines voyelles (<i>/<y>, <u/<v>) et surtout du consonantisme (/<v>, <c>/<z>/<z>, <gs/<js/<x>, <-s->/<-ss->, <r>/<rr>, <h>, <d>, <m>, les groupes consonantiques) et, dans une moindre mesure, le traitement graphique de phénomènes suprasegmentaux. La conception de Correas pourrait être caractérisée, dans un sens moderne, de phonographique, puisque l'auteur favorise une relation univoque entre son/phonème et signe graphique/graphème et que par conséquent, il plaide en faveur d'innovations graphiques, surtout celle bien connue de l'introduction du signe consonantique <k> remplaçant <c>/<q>, et se dresse contre l'influence de la graphie latine surtout par rapport aux groupes consonantiques. La partie morphosyntaxique de l'*Arte* est

ESPAGNOL 537

ordonnée de façon traditionnelle, à savoir selon les classes de mots, et c'est cet ordre qui est suivi aussi par A.O., qui résume d'abord la description concernant le nom, l'article et les pronoms, avant d'inventorier les informations concernant la dérivation nominale, pour aborder ensuite le verbe, les prépositions, l'adverbe, la conjonction et l'interjection. La partie syntaxique proprement dite de l'ouvrage est restreinte, et traite surtout, en plus de certains faits de construction nominale et verbale, des phénomènes rhétoriques et stylistiques. Après cette description détaillée, A.O. essaie de formuler une synthèse des tendances générales de la grammaire de Correas, présentant les remarques d'ordre variationniste du grammairien (phénomènes diachronique, diatopique et diastratique) ainsi que le fondement du discours normatif de l'auteur. Pour l'essentiel, Correas adopte une position descriptive, sa conception normative est donc essentiellement basée sur l'observation de l'usage réel («uso común»), sans pour autant refuser certains concepts normatifs motivés entre autres par la raison et la clarté («propiedad, claridad») ou l'élégance («elegancia, gracia»). Contrairement à la théorie française du bon usage, Correas ne plaide pas de manière unilatérale en faveur d'un certain type de norme, il critique donc autant l'usage du peuple que celui des gens de la cour et des écrivains et n'admet pas non plus la prépondérance d'une région du domaine espagnol, même si la dominance de la Castille est incon-

Sans le vouloir, l'ouvrage d'A.O. met en évidence un problème fondamental de l'historiographie linguistique: quelle est sa fonction, mis à part le fait de reformuler et de condenser purement et simplement les thèses d'un ouvrage interprété (ce qui est d'ailleurs une stratégie évidente de A.O., car assez souvent, sa description ne fait que répéter en d'autres termes une information qui, par la suite, est citée en reproduisant le texte original)? L'Arte de Correas est une œuvre posthume éditée pour la première fois au XX° s., la question de son influence contemporaine et de sa postérité ne se pose donc pas, en revanche on pourrait s'attendre à une analyse approfondie des sources où Correas a puisé son inspiration. En effet, A.O. établit certaines de ces influences, surtout celle de Nebrija, mais se contente pourtant dans une large mesure de faire des parallèles avec d'autres grammairiens de l'époque. A.O. n'a pas essayé non plus d'épuiser la littérature concernant de près ou de loin son sujet⁽¹⁾; ses informations sur la langue du XVIIe s. proviennent essentiellement d'un nombre res-

⁽¹⁾ Il manque par exemple des études spécialisées: María Isabel López Martínez/ Eulalia Hernández Sánchez: «El racionalismo de Gonzalo Correas a través de sus normas ortográficas», in: Mauro Fernández Rodríguez/Francisco García Gondar/Nancy Vásquez Veiga (edd.): Actas del I Congreso Internacional de la Sociedad Española de Historiografía Lingüística, Madrid 1999, pp. 409-421; María Dolores Martínez Gavilán: «Reflexiones sobre G. Correas a propósito de la edición de su Arte Kastellana», in: Estudios Humanísticos. Filología, 8 (1991), pp. 123-132. Mais aussi des contributions d'ordre général, portant sur le sujet de A.O.: Josefa Dorta Luis: Modos y tiempos del verbo en la tradición gramatical hispánica desde Nebrija hasta Bello (1492-1860), La Laguna 1987; Constantino García: Contribución a la historia de los conceptos gramaticales: la aportación del Brocense, Madrid 1960. On s'étonne de voir citée, à la p. 59, la bibliographie de G. Bialik Huberman: Mil obras de lingüística española e hispanoamericana, Madrid 1973, en tant qu'autorité en ce qui concerne les tendances de la grammaire espagnole du XVIIe s.

treint de manuels, certes parfois classiques (A. Alonso, D. Alonso, R. Lapesa, etc.), mais qui n'auraient peut-être pas dû dispenser l'auteur de s'appuyer sur des études de détail plus récentes. Parfois sa visée est normative, ainsi quand elle reproche à Correas ses déficits. L'emploi de la terminologie linguistique par A.O. est assez incertain comme en témoigne le flou de la distinction entre phonétique et phonologie le terme «phonème» est employé improprement là où il aurait mieux valu parler de «sons» (la même observation vaut pour l'emploi de «graphème» au lieu de «signe graphique») - ou l'utilisation, sans aucun doute plus docte, du terme «lexème» remplaçant celui de «mot», même si ce sont en fait des mots auxquels l'auteur fait référence. Le style n'est parfois pas exempt de certaines maladresses; ainsi A.O. mentionne [42], sans rapport visible avec le contexte, l'allomorphie des verbes caer et traer. Dans le même ordre d'idées, on peut lire que les paradigmes latins (quels paradigmes?) n'étaient plus applicables à l'espagnol dont la phonétique s'était émancipée (!) du latin [45], ou que <ñ> est rangé parmi les digraphes (?) du système orthographique de l'espagnol [47]. On apprend non sans une certaine perplexité que Jules César († 44 avant J.-C.), lequel aurait reconnu, dans son traité De Analogia, la nécessité d'établir une distinction entre <u> et <v>, se serait appuyé en ceci sur Quintilien (* vers 30 après J.-C.) [80] ou encore que A.O. attribue au signe <z>, en latin, la valeur phonétique [sd] [90], etc., etc.

Il faut prendre ce livre pour ce qu'il est: un résumé, fait par une débutante, qui présente, dans l'ordre de l'*Arte* même, les thèses essentielles de Correas et qui fournit une comparaison sélective avec les tendances de la grammaticographie contemporaine de cet auteur. Sans être dépourvu d'utilité, cet ouvrage n'apporte à l'historiographie de la linguistique espagnole du XVIIe s. qu'une contribution limitée.

Joachim LENGERT

Nicolas MEZ DE BRAIDENBACH, Diccionario muy copioso de la lengua española, y alemana (1670); Gramatica, o instruccion española y alemana (1666). Con un estudio preliminar de Dieter MESSNER, Salzburg, 1999, XXV + 440 pp.

Dieter MESSNER, En Viena de Austria. Libros españoles impresos en el siglo XVII, Salzburg, 2000, XXVII + 338.

Dieter MESSNER, Los manuales de español impresos en Viena en el siglo XVII. Edición facsímil y comentario, Salzburg 2000; vol. I: LX + 494; vol. II: VI + 495-856.

En la «Biblioteca Hispano-Lusa» del Instituto de Romanística de la Universidad de Salzburgo, que dirige Dieter Messner, se han publicado cuatro títulos más (núms. 14, 15, 16 y 17), dedicados a las relaciones hispano-germanas.

El diccionario de Nicolas Mez de Braidenbach, reproducido aquí en facsímil, es el más antiguo que encara estas dos lenguas y al parecer el autor se ha servido de los repertorios franco-españoles de Palet (1604) y de Oudin (1607). - En la *Grama-*

ESPAGNOL 539

tica, o instruccion [1-134] Mez de Braidenbach introduce también el italiano, como una tercera lengua de comparación.

En el volumen núm. 15, Dieter Messner hace un interesante recorrido por la bibliografía española de Austria y edita en facsímil dos textos literarios (uno de Lope de Vega), representados en Viena, y ocho textos religiosos.

Los volúmenes 16 y 17 son los facsímiles completos o parciales de manuales para la enseñanza del español, impresos en Austria: una *Grammatica y Pronunciacion Alemana y Española* (1634), los *Discursos Familiares con Algunos Proverbios, Historias y Fabulas* de Estevan Bernabè (1660), una *Unterweisung der Spanischen Sprach* (1657), un *Spanisch/ Teutsch/ und Italianisch Namenbuch* (1675) y un *Thesaurus Quinque Germanicae*, *Latinae*, *Hispanicae*, *Gallicae et Italicae* (1675). Son curiosos algunos de los refranes, que no siempre aparecen en los repertorios; también lo es la traducción alemana de los «Dísticos del juego de la Fortuna», que siguen a la lista de refranes.

Hemos de agradecer a Dieter Messner que ponga al alcance de los estudiosos todos estos instrumentos de trabajo, que vienen a añadirse a otros volúmenes de la misma colección, los cuales comprenden el utilísimo *Dicionário dos dicionários portugueses*. También es bienvenida la idea de Messner de ofrecer el facsímil de la portada de los libros a los que alude en sus introducciones.

Germán COLÓN

Manuel ALVAR, El español en la República Dominicana. Estudios, encuestas, textos. La Goleta Ediciones, Universidad de Alcalá, 2000, 484 pages, illustrations.

Il s'agit du second volume de la série «El español en América» (cf. RLiR, 65, 266-267).

Les articles de présentation portent sur les attitudes linguistiques à Saint-Domingue vis-à-vis de l'espagnol péninsulaire, l'influence de l'anglais, les traits phonétiques les plus caractéristiques, et une analyse spectrographique réalisée par J. Antonio Samper, Clara E. Hernández, y Magnolia Troya.

Onze points d'enquête ont été retenus pour plus de 1.300 questions posées. Les réponses des 19 informateurs sont présentées, allant d'une grande uniformité (bulto pour «cartera»; hormiga; mujer) jusqu'à une remarquable variété («enaguas»: nagua, refajo, fondo, medio fondo, sipón; «linde»: lindero, separación, cerca, división, guardarraya, colidante, colindación. NB: nous transcrivons en graphie usuelle les notations phonétiques de l'original).

D'autres volumes, luxueusement édités, vont suivre.

Bernard POTTIER

Ana Isabel NAVARRO CARRASCO, La Academia y los americanismos de «La tía Julia y el escribidor», Universidad de Alicante, 2000, 540 pages.

Dans son Prologue, Humberto López Morales met en relief le double intérêt de ce travail. Le dépouillement du roman de Mario Vargas Llosa conduit l'auteur à exa-

miner dans le détail 166 «américanismes». Cela lui permet d'évaluer la part qui leur est réservée dans le *Diccionario de la lengua española* (1992) de la Real Academia Española. Celui-ci ne peut recueillir que les mots de large diffusion, et il est difficile d'en préciser toujours l'étendue exacte à travers les pays hispanophones.

D'autre part, A. I. Navarro a utilisé quelque cinq cents dictionnaires, lexiques ou études sur les variétés de l'espagnol en Amérique, et sous chacune des entrées sont citées avec précision les mentions du terme dans chacun des pays où il apparaît.

Ce minutieux inventaire intéresse le romaniste lexicographe et stimulera l'Académie dans ses projets d'enrichissement des lexies hispanoaméricaines incluses dans son *Diccionario*.

Bernard POTTIER

DOMAINE ITALO-ROMAN

SARDE

Jaume CORBERA POU, Caracterització del lèxic alguerès, Palma, Universitat de les Illes Balears, 2000, 325 págs.

La ciudad de Alguer (italiano *Alghero*), en el Norte de Cerdeña, la conquistó el rey Pedro IV de Aragón, llamado el Ceremonioso, en 1354, y en el año 1372, por motivos estratégicos, éste expulsó a toda la población autóctona y repobló la villa con catalanes. Esta villa, después ciudad, ha mantenido la lengua catalana hasta hoy. Podemos decir que hasta bien entrado el siglo XIX era el idioma común de todas sus gentes. A partir sobre todo del siglo XX, por diversos motivos, soportó muchas influencias foráneas, tanto de la lengua oficial italiana y sus dialectos como de las hablas sardas vecinas. Hay que puntualizar que el catalán era la lengua de la ciudad, mientras que en el campo dominaba el sardo logudorés.

A Jaume Corbera le ha interesado ver qué grado de catalanidad conserva el léxico de Alguer, pues precisamente el vocabulario ha sido hasta ahora la parte más desdeñada por los estudiosos, contrariamente a lo que ocurre con la fonética y con la morfología; exceptuemos el excelente vocabulario de J. Sanna (*Diccionari català de l'Alguer*, Alguer/Barcelona, 1988). El profesor mallorquín, buen conocedor de las lenguas románicas y en particular de los dialectos italianos y sardos, estaba muy bien preparado para llevar a cabo un estudio léxico (así lo pone de relieve Joan Veny en un hermoso prólogo). La ciudad de Alguer le había interesado desde hace tiempo, y a él y a F.X. Domènech debemos un libro *L'Alguer: imatge i paraula* (Palma, 1997), con bellas ilustraciones; asimismo es autor de estudios sobre lenguas en contacto, entre otros.

Durante setenta días, en los años 1984 y 1985, provisto del cuestionario del *Atlas lingüístic de Catalunya* muy ampliado con cuestionarios complementarios, Corbera se dedicó a realizar encuestas en la ciudad sarda y recogió una gran cantidad de vocabulario de todas las esferas del idioma. Ahora presenta una parte de ese caudal,

SARDE 541

dividido en grupos lógicos. Ello permite ver en qué ámbitos el vocabulario conserva más el carácter catalán y en qué otros ha sufrido influjo alóglota. No nos ha de maravillar que, siendo una población cerrada al mundo rural, Alguer haya perdido buena parte del léxico de ese medio⁽¹⁾, y también la terminología marinera se ha contaminado más de la cuenta (cf infra la muestra de *grafí* 'delfín'); en cambio, lo que podemos llamar vocabulario básico ha mantenido una notable personalidad catalana.

El léxico viene presentado [35-226] por campos semánticos y dentro de cada sección conceptual está dispuesto por orden alfabético; las voces, muchas de las cuales ofrecen dificultades de tipo formal, etimológico o semántico, son explicadas y analizadas con esmero. Se ofrece el lema en ortografía normal catalana, (pero adecuando la grafía a la pronunciación en los casos necesarios); sigue la transcripción fonética, el significado del lexema (cuando se trata de objetos de la naturaleza se consigna el nombre científico) y la etimología. Si en este asunto hay controversia entre los investigadores, Corbera razona su punto de vista, siempre fundado y cauto. A este respecto, véase, p. ej., el tratamiento de grafí 'delfín', que Corbera, con buenas razones [92], hace derivar del pullés graffinu, contrariamente a la opinión de otros investigadores que pretendían que estaba emparentado con el valenciano e ibicenco galfí, a través de un imposible proceso galfí>*glafí> grafí, pues supondría una inexistente metátesis de la l implosiva (es además normal que en la terminología marina algueresa, en donde abundan los préstamos, aparezca esa voz de una región marinera como las Puglie).

Véase también la maestría que muestra el autor para deshacer enredos: así el pájaro piga lo identifica con el 'Garrulus glandarius' (cat. gaig), que no es, como pretenden acreditados diccionarios, la 'Pica pica' (cat. garsa, esp. urraca); veáse todavía ampla 'pantanal, ciénaga' (cat. aiguamoll). Casos como éstos se pueden espigar muchos en el corpus de Corbera, y resulta un verdadero deleite recorrer los artículos en los que señala un étimo y un determinado matiz semántico de las voces algueresas. El autor no ha seguido la pauta de quienes quieren justificar por encima de todo la catalanidad del alguerés y, cuando procede, apunta la estirpe sarda o italiana del vocablo considerado. Envío aún a los lemas estria 'Tyto alba' (cat. òliba), vell marí 'relámpago' (cat llampec), ginqueta 'canto rodado, guijarro' (cat. còdol). Asimismo el autor advierte si la voz en cuestión no se encuentra en el repertorio de Sanna.

Tras el corpus léxico hay una interesantísimo capítulo acerca de la relación del léxico alguerés con el conjunto catalán [227-236], cuya lectura recomendaría en general a los lingüistas. Llega a la conclusión de que el habla de Alguer es mayoritariamente un dialecto de base catalana (51,78% de los étimos), harto mermada por el influjo de los vecinos sardos (21,67%) y del italiano oficial (16,80); un buen 7% son creaciones algueresas y en otros casos nos hallamos ante voces de origen ignorado. Si se me permite hacer una pequeña crítica, diría que entre los arcaísmos léxicos

⁽¹⁾ Téngase en cuenta la extrañeza que produce el que sean de origen sardo, por ejemplo, los nombres de aves de rapiña, como *cucumiau* 'Athene noctua' (cat *mussol*), *estria* 'Tyto alba' (cat. *òliba*) o bien términos de agricultura, como *raguina* 'raíz'.

alguereses [241] se mencionan 28 ejemplos, pero esto del conservadurismo de una lengua es una cuestión de perspectiva. En nuestro caso concreto, además, varios de los supuestos arcaísmos se mantienen en Alguer gracias a la vecindad del italiano: campanya, 'campo', fontana 'fuente' froment 'trigo', llong, -a 'largo, -a', muller 'esposa', ris 'arroz', etc.; quizá sí sea una antigualla tradicional gotzema 'espliego, alhucema' (cat. espígol, ital. lavanda). Esta pequeña muestra modificaría algo el resultado de las estadísticas, pero ya se sabe que la estadística es una ciencia elástica.

Termina la obra con unos apéndices muy ricos [239-260] de presuntos arcaísmos (los cuales no siempre, como digo, me acaban de convencer), de identificación científica de las plantas y de los animales [245-260] y a continuación un bienvenido [261-305] índice alfabético de voces estudiadas. Cierran el tomo dos "rondalles", recogidas por el autor en 1984, y la bibliografía.

Es esta Caracterització del lèxic alguerès es una obra cuidada, con indicación precisa de las fuentes orales y escritas utilizadas y todo cuanto se puede pedir a una monografía del género. De particular interés es el partido que Corbera ha sacado de la ayuda que le han prestado biólogos (Antoni Torre), ictiólogos (Miquel Duran) y otros estudiosos para definir certeramente las palabras del reino animal.

Terminaré señalando, al hilo de la exposición del autor, que es admirable que un habla como el catalán de Alguer, aislada o mejor rodeada por gentes de otra lengua, haya vivido incólume hasta bien entrado el siglo XVI. Luego, con la dinastía de los Habsburgo llegó la castellanización, la cual paradójicamente se acentuó al separarse Cerdeña de la Corona de España y pasar a la casa de Saboya. Luego, a mediados del XIX⁽²⁾, Alghero, como toda la isla, se incorporó al reino de Italia y en la actualidad sufre los embates del italiano oficial y del floreciente turismo. Con todo, el léxico básico de esta ciudad ha mantenido su personalidad catalana.

Germán COLÓN

DOMAINE GALLO-ROMAN

Französisches etymologisches Wörterbuch, eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes von Walther v. WARTBURG (†), publié sous la direction de Jean-Paul CHAUVEAU. Fascicule n° 158, tome XXV, Bâle, Zbinden, 2000, pp. 1057-1152.

Le hasard de l'ordre alphabétique veut que ce fascicule, qui conduit de la fin d'AUSCULTARE jusqu'aux trois quarts environ d'AUTÓS⁽¹⁾, recense un grand nombre de formations savantes du frm. On constate aisément qu'une part importante – la moi-

⁽²⁾ Incluso en esa época, en 1850, se imprimía en Cagliari, por indicación del obispo de Alguer, un catecismo en catalán: *Breve compendi de la doctrina cristiana*.

⁽¹⁾ Figureront dans le prochain fascicule la fin des termes en relation avec *automobile*, des emprunts à l'anglais ainsi que les mots apparentés à *autisme*. Merci à Jean-Paul Chauveau d'avoir bien voulu me communiquer la fin de l'article de Christian Seidl, me permettant ainsi de prendre connaissance du commentaire et des 304 notes auxquelles renvoie ce fascicule.

tié, peut-être – de ces mots et syntagmes n'existait tout simplement pas en 1923; à elle seule, l'inclusion de ces termes nouveaux suffirait à justifier la prodigieuse refonte en cours, dont la richesse et la finesse d'analyse ne se démentent pas.

Mais cette abondance même peut créer des problèmes. Sous Australe et Austria figurent ainsi des quantités de composés tels qu'australo-californien ou austro-hungaro-yougoslave, et jusqu'à tchéco-australien 1998 ou austro-vaudois 1982 qui font penser aux fameuses liaisons que l'on pourrait appeler, pour rester dans le même esprit, carpo-lapinesques. Plaisanterie à part, le nombre de composés virtuels qu'impliquent des relations bi- et trilatérales entre les États et les entités politicogéographiques d'aujourd'hui atteint mathématiquement des dizaines de millions, et l'on se demande quelle serait l'utilité pour la lexicographie de relevés tendant à l'exhaustivité. Ne faudrait-il pas envisager dans de tels cas une classification tenant toujours compte des formes et des sens divers, mais ne retenant que quelques exemplestypes remarquables par leur date ou leur fréquence, et renvoyant brièvement en notes, sans définitions, la piétaille des formations similaires?

Quant aux deux premières parties d'AUTÓS, elles enregistrent près d'un millier de termes et acceptions, difficiles à repérer sans index bien que très finement classés sur 56 colonnes compactes. Ici aussi, le préfixe peut engendrer un nombre immense de formes. Le rédacteur en est bien conscient, et cela le conduit parfois à prendre des mesures drastiques: à trois reprises, en effet (1128a, 1134a, 1134b), des sections se terminent abruptement par la phrase «Pour les termes créés après 1945, cf. la lexicographie française contemporaine». Ce n'est sûrement pas là le moyen le plus satisfaisant de gérer la surproduction lexicale; en outre, ce terminus arbitraire crée une disparate frappante puisque des termes de date postérieure (jusqu'à s'auto-sculpter 1998 et autopromu 1999, par exemple) apparaissent fréquemment dans des sections voisines.

La troisième partie, consacrée à *automobile* et sa famille, comprend ici quelques termes, *car*, *car postal*, *car PTT*, *inforoutier* «qui se rapporte à l'autoroute de l'information», *rallye*, *stop*, *stoppeur* et *stoppeuse*, où l'on serait bien en peine de déceler une trace quelconque de l'étymon; leur présence n'est certes pas injustifiée, mais supposer des ellipses est une affaire délicate. On peut s'étonner, lorsque ce principe est appliqué comme il l'est ici, de l'omission de *bus*, par exemple, plus souvent aphérèse d'*autobus* que d'*omnibus*.

Ces remarques ne sauraient évidemment mettre en cause la très grande valeur de tant d'articles nouveaux ou rénovés, ni l'impressionnant travail fourni par leurs rédacteurs.

Voici quelques datations antérieures, notes et questions. 1063b sous d'heureux, de bons/favorables, meilleurs auspices dp. 1620. 1604 «ces premiers Romains remplis de faste & presumption pour l'heureux & immortel accroissement de leur Empire fondé soubs si bons auspices», Quattrehomme, Discours en forme de comparaison sur les vies de Moyse et d'Homère, 42; - 1065b, 1066a austronésien adj. manque, alors qu'il est employé deux fois dans des définitions; - 1068a austeritez/-és/austérités dp. 1619, saint François de Sales. Déjà en 1610 dans la seconde édition de l'Introduction à la vie dévote «il ne faut nullement entreprendre des austerités corporelles, qu'auec l'aduis de nostre guide», 394; - 1072a austérisme 1845, austériser 1907. Tous deux 1842 Richard Enrichissement. Le FEW retenant Mercier 1801, il n'y a pas de raison

pour négliger cet autre néologiste (qui propose en outre austérisant, austérisation, austérisé); - 1074b n. 2, australasien 1818 n'est pas un ethnique, le texte donnant continent australasien. Et pourquoi glisser ici les ethniques en note, alors qu'Australiens, plus bas, figure dans le corps même de l'art. AUSTRALIE?; - 1076a le caractère français des termes de préhistorien australian core-tool-and-scraper tradition f. et australian small-tool tradition peut susciter un doute; - 1078a terres australes 1582. Au sg. 1544-1545 «La Grande Jave est une terre qui va jusque dessous le pôle antarctique et en Occident tient à la terre australe, et du côté d'Orient à la terre du détroit de Magellan», J. Alfonse selon Broc, La Géographie de la Renaissance, 171; - 1086b ou «autrement dit» 1546. 1511 «à la fasson ytalienne, ou toscane et florentine», Lemaire de B Concorde des deux langages éd. Frappier, 6, 98 et «langaige toscan ou florentin» ibid., 44, 267; 1531 emploi courant dès les premières pages d'Estienne Dictionarium: abacus «Vng buffet ou dressoir», abellina nux «Noisille, ou avelaine», etc. (cf. 1284 Li Abregemenz Vegesce éd. Löfstedt «et est apeléz limaçons ou limache a la semblance du vrai limas», 173); - 1088b autarcique (politique, économie) 1940. 1938 «Car l'Allemagne raciale et autarcique, ayant fait le tour d'elle-même, reprend son rêve de domination universelle», Bricon, ds Esprit nº 69, juin, 418; - 1097a autodidaxie 1845. 1842 «L'autodidaxie (autos, soi-même; didaskein, apprendre) n'est pas une méthode d'enseignement, puisque ce mot exprime l'instruction que l'on se donne sans maître» Un million de faits, 1352; - 1101a autocratisme «autoritarisme» 1913. 1898 «C'est par la révolte et la lutte contre cet autocratisme stérilisant et même contre les clichés spécieux de la fausse science que le progrès peut arriver à se frayer une voie», Malato, L'Homme nouveau, 37; - 1101b autocrateur 1754. 1719 «Pierre premier, par la grace de Dieu, Czar & Authocrateur [sic] de toute la Russie, &c. Nous faisons savoir par celle-cy», traduction du manifeste du tsar contre la Suède⁽²⁾, Le Nouveau Mercure, sept., 138; - 1103a automate planétaire 1866. 1842 «Pour la construction de son automate planétaire, Huygens avait à établir les roues d'engrenages», Un million de faits, 78; - 1103b automatiste 1858. An IX [1801] «Automatiste [...], s.m. Celui qui fait des automates. Il signifie aussi un Philosophe qui soutient que tous les animaux sont des machines, d'après Pereira et Descartes», Restaut (nouv. éd. revue par Roger), Supplément, II, 672; - 1105a pilote automatique 1949. 1943 «pilote automatique, automatic pilot (Avn)», Military Dictionary(3), 638a; - 1106a automaticité 1906. 1899 «automaticité, f. general term for automatic qualities (as of an automatic gun, etc.)», Willcox, A French-English Military Technical Dictionary⁽⁴⁾, 28b; -1107a automatisme «art de construire des automates» 1797. 1791 «Automatisme, s.m.

⁽²⁾ L'original est de juin 1719. Selon la présentation du texte, une traduction antérieure «peu fidele & exacte» avait paru dans la *Gazette de Hollande*. Il n'est pas sûr que ces versions aient été traduites directement du russe.

⁽³⁾ Cette note et les deux suivantes décrivent des dict. spécialisés américains peu connus, apparemment fiables dans la mesure où ils ont été élaborés à l'aide de nombreux textes français. En guise de définition, je donne ici l'équivalent anglais tel qu'il figure dans ces ouvrages. - Military Dictionary (Advance Edition). Part I English-French [1-368], Part II French-English [369-751]. United States Government Printing Office, Washington, 1943, 813 p. La couverture porte la date March 1, 1943.

⁽⁴⁾ Cornélis De Witt Willcox, A French-English Military Technical Dictionary, with a Supplement containing recent Military and Technical Terms. Washington,

L'art des automates», Restaut («Nouvelle édition», Poitiers et Liège), 167b; - 1108a automatisme moteur 1969. 1900 concernant l'activité d'un médium, Flournoy, Des Indes à la planète Mars, 99 (dans le même ouvrage pp. 193-195 automatisme sensoriel/verbo-auditif/verbo-moteur/verbo-visuel/vocal); - 1114b autonomie «durée [...] distance [...]» 1951. 1943 «AUTONOMIE, f. Autonomy; range (Avn)», Military Dictionary, 409a; - 1115a autonomiste m. ajouter l'acception parisienne de GuérinS; - autonomique 1882. 1881 «les pauvres diables enivrés de phraséologie autonomique et libertaire», Lafargue, lettre, 21 oct., ds La Naissance du mouvement ouvrier, 144; - 1120a autémésie 1845. 1839 Nysten; - 1127a auto(-)excitation 1928. 1899 «auto-excitation, f. (elec.) self-excitement», Willcox, op. cit., 28b; - 1129b autogestion «dans certains pays socialistes tels que l'Algérie et la Yougoslavie» ne saurait dater de 1910. À propos de la Yougoslavie 1957 «les expériences actuelles de décentralisation, auto-gestion, concurrence entre les usines socialistes et autres tentatives pour donner un pouvoir économique à des collectivités plus petites que l'État», Arguments n° 1, 29b; - 1132a autodestructeur 1946. 1943 «Projectile autodestructeur», Commandement en chef des forces françaises [en Afrique du Nord], Aide-mémoire de l'officier d'état-major, 153; - 1133b auto-confesseur Baudelaire. Ce texte date de 1861 (Pléiade 1976, II, 184); -1135a autotransformateur 1928. 1917 «auto-transformateur, m. (elec.) auto transformer» Willcox, op. cit., Supplement, 514b; - 1139a autobio f. ajouter autobiog 1996 Brunet Les Mots de la fin du siècle; - 1147b automobile jouet 1929 a été précédé par une forme plus développée. 1900 «La voiture automobile jouet existe depuis longtemps déjà», Nouvelles scientifiques [de La Nature] n° 1439, 22 déc., 15b.

Signalons encore quelques termes qui auraient pu figurer sous AUTÓS, et que nous présentons en listes alphabétiques distinctes pour tenir compte de nos sources (voir notes 4 et 5). Willcox 1899 autodiagrammateur adj. «giving a diagram automatically»; - auto-réparateur m. «puncture-stop (bicycle)»; - Willcox Supplement 1917 autobloqué adj. «self locked»; - auto-correcteur m. «(art.) automatic corrector; (mil. aero.) auto-corrector»; - auto-rupteur m. «(elec.) make and break device (adapted to coils not fitted with contact breakers)»; - auto-torpillage m. «(nav.) self-destruction by torpedo (case where a torpedo turns back on its own ship)»; - auto-trembleur m. «a synonym of vibreur»; - auto-viseur m. «small mirror to observe the existence and nature of spark produced»; - Sell Technical Dictionary (5) 1932 auto-bloc adj. «selflocking»; - auto-bloqueur adj. «self-locking»; - autocentreur adj. «self-centering»; autodécrassage m. «self-cleaning»; - autodémarrage m. «self-starting»; - autodémarreur adj. «self-starter, self-starting, auto-starter»; - autodémarreur m. «self-starter (device)»; - auto-enregistreur adj. «self-recording, self-registering»; - auto-graissage m. «self-lubricating, self-lubrication, self-oiling»; - auto-graisseur adj. «self-lubricating, self-oiling»; - auto-lubrification f. «self-lubricating, self-lubrication, self-oiling»; - auto-

Government Printing Office, 1917. La préface indique que l'ouvrage reprend le dict. originel de 1899 [1-493], et que tous les termes nouveaux figurent dans le supplément [495-582]. Trois pages de bibliographie française (fin du 19¢ siècle).

⁽⁵⁾ Lewis L. Sell, English-French Comprehensive Technical Dictionary of the Automobile and allied Industries. New York, The International Dictionary Company, 1932, X-768 p. «On a utilisé pour l'exécution de ce travail plusieurs milliers de catalogues, manuels, dictionnaires et documents» [II]. Cinq pages de références industrielles et commerciales.

nettoyage m. «self-cleaning»; - autonettoyeur adj. «self-cleaning»; - autorefroidissement m. «self-cooling»; - autorépulsif adj. «self-repulsive, self-repelling, self-repellent»; - autorépulsion f. «self-repulsion, self-repellency»; - auto-surchauffe f. «self-superheating»; - (Autres sources) auto-aviateur m. «engin volant inventé par Firmin Boisson» 1901 La Nature, 12 janv., 105; - auto-cireur m. «appareil pour cirer les bottines» 1900 Almanach Hachette 1901, 378; - autoexcitation f. «fait de s'exciter soi-même» 1901 Marchand, ds Cahiers de la quinzaine II, 13, 47; - auto-incandescent m. «appareil remplaçant le brûleur dans le moteur à pétrole» 1901 La Nature, 30 mars, 284; - allumage auto-incandescent 1901 ibid.; - auto-réclame f. «réclame pour soi-même» 1905 Malato, ds L'Oeuvre nouvelle, janv.-févr., 474; - auto régleur m. «appareil maintenant les freins toujours réglés» 1931 Le Catalogue des catalogues, 536.

Pierre ENCKELL

Pierre RÉZEAU (sous la direction de), *Dictionnaire des régionalismes de France*. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique, De Boeck/Duculot, Bruxelles, 2001, 1140 pages.

Il s'agit ici du couronnement de l'œuvre exemplaire d'un chercheur opiniâtre que rien n'a pu détourner du sillon qu'il avait résolu de tracer. Dialectologue de formation, Rézeau avait publié, en 1976, *Un patois de Vendée. Le parler rural de Vouvant*, thèse de troisième cycle élaborée à Strasbourg auprès de Straka et qui s'était coulée dans le moule du *Parler rural de Ranrupt* de G. Aub-Büscher. L'index qui comporte, et c'était une nouveauté, les renvois au FEW, constitue toujours un des moyens les plus sûrs pour élucider les étymologies des mots de cette région. Son travail au TLF l'orienta ensuite vers le français régional, en commençant par un article sur le lexique d'Ernest Pérochon, publié ici (RLiR 42, 80-122). Une première synthèse fut l'excellent *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*, repris et abrégé dans la collection éditée chez Bonneton et qui en constitue le meilleur volume. Il sut ensuite enrichir sa palette par des travaux lexicographiques variés, parmi lesquels se dégagent le volume en collaboration avec M. Höfler consacré à *L'Art culinaire* (v. ici RLiR 62, 279) et le *Dictionnaire des noms de cépages de France*, publié en 1997.

Ce rappel pour indiquer d'emblée que PR s'était longuement préparé pour nous donner une somme qui marquera un tournant dans l'étude des régionalismes du français. Certes, hors de France, nous avons eu d'excellents dictionnaires des régionalismes, celui d'A. Thibault et P. Knecht, consacré au suisse romand (DSR), (v. ici RLiR 62, 276) et celui de C. Poirier, consacré au français du Québec (DFQ) (v. ici RLiR 64, 235), mais le français de l'Hexagone posait des problèmes d'une toute autre dimension. PR a su s'instruire de toutes les expériences pour surmonter les écueils redoutables dressés sur sa route. Il a surtout réussi à souder autour de lui, capitaine et demi de mêlée, une belle équipe, avec de brillantes individualités, au premier rang desquelles il faut citer Jean-Pierre Chambon, demi d'ouverture, qui a réussi, de tous les coins du terrain, des drops somptueux. Jean-Paul Chauveau, en seconde ligne de grand format, a fait une impressionnante cueillette de ballons pris à deux mains, sur-

tout quand soufflait le vent d'ouest. La première ligne, entièrement féminine, était composée d'un talonneur expérimenté (F. Lagueunière) et de deux piliers de devoir (C. Fréchet et J. Mandret-Degeilh). Dans les lignes arrières (J. Serme, A. Thibault et A.-M. Vurpas) mariaient l'expérience et la fougue, sans oublier les ailiers (C. Ammann, C. Martel). Il y avait aussi un club de supporters très actif, qui a contribué par sa relecture à enrichir l'œuvre et à lui donner ce fini qui comblera le lecteur exigeant.

Il est vrai que ce dictionnaire s'adresse à un public exigeant. Il «décrit, sous l'angle lexical, les principales variétés géographiques du français, observées dans la seconde moitié du 20e siècle en France (dans ses limites continentales)» [7]. Or le double enseignement qu'on a pu tirer des très nombreux dictionnaires de français régional parus ces 15 dernières années est que le concept de mot régional en français contemporain est flou et que la matière est immense. Il ne pouvait donc s'agir de «compiler les nomenclatures d'une centaine de recueils différentiels récents» [12]. La nomenclature des mots traités a donc volontairement été réduite afin de se concentrer en priorité sur leur description, dans l'idée que du dictionnaire naîtrait une vue plus nette du concept. Ainsi, qui cherchera dans le dictionnaire tel mot qui lui apparaîtrait comme un régionalisme, risque le plus souvent de ne pas le trouver. Mais s'il profite de l'occasion pour feuilleter le dictionnaire, il affinera considérablement sa conception du régionalisme linguistique et comprendra en fonction de quels critères on peut attribuer l'étiquette de régional à un mot. Il y régnait en la matière une attitude simple, et même simpliste; elle consistait à voir dans les régionalismes un résidu des patois. Or ce dictionnaire prouve incontestablement que la majorité des régionalismes ne sont pas les formes patoises, habillées à la française. Ainsi le régionalisme a quitté définitivement son statut de bâtard linguistique pour devenir un objet d'étude à part entière.

La situation du Moyen Âge est toute différente. L'écart chronologique entre les témoignages des patois, qui datent des 19e et 20e siècles, et la langue des textes a fait que l'on n'a jamais admis sans réticences la possibilité de leur identité. Nous ne savons rien du patois parlé au 12° siècle dans telle ville et a fortiori nous ignorons tout du patois qu'aurait pu parler éventuellement tel écrivain ou tel scribe. Mais la fréquentation des textes nous a prouvé que les textes charriaient un grand nombre de mots n'appartenant pas à la langue commune que nous arrivons maintenant à cerner de mieux en mieux dans ses diverses réalisations; on peut même démontrer que beaucoup de ces mots sont caractéristiques d'une région donnée. La langue moderne n'a donc rien inventé. Elle a seulement restreint sévèrement les champs lexicaux et des niveaux de langue susceptibles de véhiculer des mots régionaux. Au Moyen Âge, des traducteurs, des poètes, des historiens, tous auteurs de premier plan, employaient couramment des régionalismes. Nous les lisons maintenant, depuis près d'un siècle, dans une littérature de seconde zone et ils ont trouvé leur plus large refuge, trop large même souvent, dans les guides culinaires. Naturellement le vocabulaire culinaire est largement représenté, avec la reprise, complétée et améliorée, de mots déjà traités dans L'Art culinaire de Höfler/Rézeau: anchoïade, aligot, baeckeoffe, bourdelot, bretzel, bugne, caillette, etc. D'autres champs lexicaux sont largement couverts, par exemple celui de la «fête annuelle du village», qui est accompagné à chaque fois de l'énumération de ses «synonymes régionaux» v. assemblée et qui réunit des mots définis comme «fête annuelle du village», «fête d'un village, d'une ville ou d'un quartier, qui a lieu une ou deux fois l'an», «fête foraine annuelle du village ou de la ville» ou «fête du village ou du quartier».

Disons d'abord un mot de la présentation lexicographique. Elle est admirable et mérite de faire école. Il faut absolument lire le très clair chapitre intitulé présentation [17-19], qui expose parfaitement la structure, d'une souple rigidité, mise en œuvre dans la rédaction. Certes, les auteurs n'étant pas tenus à remplir une nomenclature, ils ont pu s'étendre largement, ce qui est fascinant pour le flâneur des mots mais probablement fastidieux pour celui qui n'ouvrirait le dictionnaire que pour chercher le pluriel de Kilbe, afin de l'utiliser au scrabble. Dans le même ordre d'idées, la bibliographie qui clôt chaque article peut avoir, à la lecture, quelque chose d'indigeste, mais elle contient bien des renvois précieux, malheureusement inaccessibles, sauf dans quelques bibliothèques très spécialisées. Des cartes, intégrées dans les articles, au nombre de 330, permettent souvent de faire voir l'aire d'extension et la vitalité des sens. Elles sont fondées essentiellement sur les résultats de plusieurs enquêtes mais complétées aussi par des données réunies en cours de rédaction. Bien sûr les chiffres doivent parfois être relativisés: dans le Pas-de-Calais, sauret atteint 100 % et racoin 0 %, mais il n'y a qu'un seul témoin de sorte que pour ce département un chiffre autre que ces deux extrêmes est impossible. Il s'y est glissé quelques erreurs: salle ne fait pas apparaître les 95 % du taux de reconnaissance en Basse-Normandie; taure les 30% de la Haute-Vienne; pique les 45% de la Haute-Vienne; fayard les 15 % de l'Allier. On y trouve un peu de flou: la carte de peut est plus précise que les résultats chiffrés de l'enquête, de même celles de porter pour la Haute-Loire ou de pochon pour la Saône-et-Loire. Cet ouvrage de haute tenue est seulement desservi par un imprimeur qui eût dû mieux faire. Il y a trop de mauvaises coupures, et qui n'étaient sûrement pas dans la disquette qui lui a été remise; entendons-nous bien, elles ne gâtent pas la lecture mais elles irritent l'esthète. Citons, parmi beaucoup, des Chambo n (15a), équivoqueset (17a), FréchetMar-tVelay (695a), Boisgontie-rAquit (735b), 1 6 octobre (809b), Mazodie-rAlès, etc.

On aurait tort de croire que ce dictionnaire ne concerne qu'un français marginal. On y trouvera ainsi une mise au point précise et documentée sur la fameuse triade déjeuner / dîner / souper ou, plus nouveau, sur les emplois de bourg, chef-lieu, centre / quartier, village. Maints articles illustrent des emplois régionaux de mots très usuels: service, temps. En particulier, on trouvera des régionalismes sémantiques d'aire très vaste: écarter «étaler, disperser» ou écurie «étable». La lecture réserve de belles surprises: compte (faire son -) «s'y prendre» m'est tellement usuel que je n'aurais jamais suspecté un régionalisme, mais je pense qu'il est plus largement répandu qu'il n'est dit; - coucouner n'apparaîtra pas comme un dérivé de l'anglicisme cocooning pour ceux qui auront appris l'existence, dans de larges parties du domaine gallo-roman, de ce type lexical; - parler de raie ou de cran de chocolat fait revenir, comme une petite madeleine, des souvenirs d'enfance; - les sportifs trouveront sous plier [806b n. g] l'explication du tour le match est plié et sauront sous gnac que l'expression avoir la gnaque vient aussi de la même zone géographique; - on apprend sous carte [218a] le caractère originellement régional du mot cartable, etc.

D'autres mots se prêteraient à des parallèles avec le français tel goule. L'article est structuré de la façon suivante: I. [à propos de personnes] 1. «bouche» a) [siège de la manducation] ex. 1 à 11; b) [siège de la parole] ex. 12 à 17 - 2 « visage, figure» ex. 18 à 27 - II [à propos d'animaux] - III [à propos de choses]. Les subdivisions II et III ne posent pas de problèmes; goule y a les mêmes emplois que gueule. Les choses sont plus complexes pour I. Dans I.1.a, la plupart des exemples donnent un

goule qui correspond à un bouche du français (s'essuie la goule, il avalait à goule que veux-tu, sa goule est pleine) mais parfois un gueule s'impose (des goules de diables, prunes qui vous emportent la goule, c'est un trop fin morceau pour sa goule), voire même un autre mot (la goule en pente calque la dalle en pente; avoir la goule dure où, chez un auteur de la Mayenne, goule a le sens de «mâchoire», sens qu'il a précisément sporadiquement de la Manche à la Vendée cf. FEW 4, 310b). Dans I.1.b, au contraire, presque tous les emplois correspondent à des gueule du français (fermer sa goule, sa grande goule, fort en goule, etc.) et il en va de même pour I.2 (casser la goule, tu veux ma main sur la goule, foutre sur la gueule, etc.). On voit donc que la structure de l'article n'est pas celle d'un dictionnaire différentiel, étant donné que les sens ne recouvrent pas les distinctions entre les mots français; mais est-il possible de structurer un tel article indépendamment des sens du français gueule quand nombre de tournures sont visiblement calquées sur le français? Et il faut aussi se méfier des faux amis. La goule enfarinée est traduite par «avec un visage faussement avenant» (mais, renseignement pris, cette définition n'a pour elle que l'autorité de Lepelley-BasseNorm); il est possible que ce soit le sens précis du contexte de l'exemple cité, mais sa brièveté ne permet pas de trancher. En français, ce sens n'est pas absolument exclu (j'en ai des témoignages oraux sous la forme le bec enfariné), mais ce n'est pas celui que donnent les dictionnaires, aussi bien du français («avec une folle confiance» Li, (visage) «qui exprime une confiance naïve et ridicule» TLF, «avec la naïve confiance d'obtenir ce qu'on demande» PRob), que des patois de l'ouest, avec la forme goule (nant. «avec la certitude joyeuse de recevoir qc alors qu'il n'y a plus rien» FEW 4, 315a, ang. «comme un curieux ou comme un indiscret - mais il a été déçu» Verrier/Onillon, Vendôme «plein d'appétit, de présomption, et son espoir a été déçu» Martellière). On se demande alors si ne se superpose pas dans la définition donnée le sens du bloc enfariné de La Fontaine, sous lequel le vieux rat soupçonne une ruse du chat (Fables, III, 18, 45). Le commentaire de fin d'article apporte sa moisson et parle d'une locution, toujours vivante, qui se rencontre pour la première fois chez Béroalde de Verville (auteur ayant vécu en Touraine). Or, chez Béroalde, il s'agit d'un vrai diable qui s'en vint trouver proie, la goule enfarinée de brésil (c'està-dire «le visage couvert de poudre rouge»); le syntagme n'est donc pas la locution moderne. Dans Oudin 1640, invoqué ensuite, on lit: il est venu la gueulle enfarinée i. avec un grand desir d'attrapper quelque chose. Ce sens de la locution, car là c'en est une, est assez proche de celui du contexte de Béroalde; on voit donc qu'il serait important d'identifier ici la source de Oudin (cf. ici, article à paraître). Ce sens se retrouve dans les trois articles (venir, gueule, enfariner) de Fur 1690, qui relèvent la locution: On dit aussi, qu'un homme est venu la gueule enfarinée, pour dire, avec empressement & avec dessein de profiter; On dit aussi, qu'un homme est venu la gueule enfarinée, quand il est accouru en quelque lieu pour y faire bonne chere, ou pour prendre part à quelque gain; On dit proverbialement, qu'un homme est venu la gueule enfarinée, pour dire, avec bon appetit, avec grande ardeur, pour profiter de quelque conjoncture dans les affaires. Mais il est bien différent du sens moderne, que l'on voit poindre chez Mme de Sévigné, dans des lettres de 1675 un air de gueule enfarinée «le souci de se faire valoir en se vantant de ses hautes amitiés» et de 1686 cette gueule enfarinée «cette confiance aveugle», alors que l'Épistolière connaît aussi le sens précédent (lettres de 1677 s'en venait la gueule enfarinée et de 1680 vous entrez... la bouche enfarinée); c'est Ac 1694 qui donne la définition qui restera, jusqu'à nos jours, à la base de celle des dictionnaires: Un homme est venu la gueule enfarinée, dire ou faire quelque chose, pour dire, qu'Il est venu inconsiderement & avec une sotte confiance. Les attestations ultérieures, de 1729 et 1732, fournies par Frantext, illustrent le sens donné par l'Académie et indiquent que le sens de la locution, au moins dans la tradition littéraire, et sa forme se sont figés.

Comme on s'y attendait, en raison des spécialistes éminents de l'étymologie gallo-romane qui ont participé à cette œuvre, de nouvelles étymologies sont proposées: pour *chabrol / chabrot* «rasade de vin rouge qu'on ajoute à un reste de bouillon...», on propose d'abandonner l'emploi métaphorique se rattachant à la famille de *chèvre* (boire comme une chèvre, comme un chevreuil), pour rattacher le mot à une famille onomatopéique TSAPP-, liée à la notion de mélange, ce qui convient mieux tant phonétiquement que sémantiquement; - pour *rabote* «pomme ou poire enrobée de pâte et cuite au four», on propose la réorganisation de toute une famille autour la notion de «ramassé sur soi-même» exprimée par la base RABB-.

D'une façon générale, les commentaires géographiques, historiques et étymologiques sont d'une très bonne tenue et tirent partie avec bonheur de toutes les informations disponibles. On en trouvera même qui peuvent être considérés comme des modèles, tel *enfle*. Ce mot est un de ceux qui illustreraient l'importance linguistique de Lyon, «seul centre français capable, en dehors de Paris, d'autonomie et à travers ses relais plus ou moins lointains, de rayonnement linguistique à très large échelle supra-régionale». Le fait est aussi illustré par *fayard*, autre article modèle, où l'étude des aires aboutit à des conséquences philologiques, avec remise en cause d'une première attestation qui bloquait la recherche.

On peut contester telle ou telle indication: flapi (476 n.a) évacue peut-être trop rapidement les attestations anciennes, cf. RLiR 64, 289; ajoutons que Th. De Bèze était installé à Genève; - être sous la gouttière est largement attesté, je le connais dans l'Est depuis un demi-siècle. Le sens donné «être le premier à parler (à la belote)», qui est exact, n'en explique pas l'origine. Il faut savoir qu'à la belote, après chaque partie, les cartes ne sont pas battues, mais qu'on procède à la coupe du tas, comme le fait est précisé dans l'exemple cité; ainsi celui qui est servi en premier et qui parle le premier, peut avoir la chance que la couleur retournée soit suivie de cartes de la même couleur, cartes qui lui seront attribuées dans la distribution après la prise. Dans le cas contraire, on dit que la gouttière est percée; - mazuc la remarque visant la graphie masuc ne me paraît pas interpréter correctement Boisgontier, qui indique que masuc est le vrai terme occitan par opposition à buron; - chon «résidu de la fonte de la panne du porc; petit morceau de poitrine de porc...» offre un commentaire quelque peu confus. Le mot est qualifié de «régionalisme de toujours», formule qui, à en juger par son emploi s. v. murger, signifie que le mot a toujours vécu dans le même domaine géographique. Ceci serait en contradiction avec la première attestation dans le Psautier d'Oxford. Or, il s'agit de la traduction versifiée, lorraine, qui date du 13e siècle; au 13e s. encore, le mot se lit dans Gautier de Coinci (Aisne), dans la version, que je crois bourguignonne ou comtoise (cf. par exemple RLiR 51, 298), de La Vision Tondale (ms. P), éd. Friedel / Meyer, 11 P 3; au 14e s. dans le Girart de Rossillon bourguignon, et dans le Menagier de Paris. Si l'on laisse de côté ce dernier texte, emprunt probable, on obtient une aire lorraine, champenoise et bourguignonne, qui recoupe l'aire des patois modernes. On peut donc bien parler de régionalisme de toujours.

En général, les sens s'appuient sur des références. Il est de rares cas où l'on n'en trouve pas: être dans la migaine «être dans une situation pleine d'ennuis», que je ne connais pas, ou réderie «manie, fantaisie». On peut aussi élargir certaines aires: fermer les poules «enfermer les poules pour la nuit (non pas dans le poulailler) mais dans le local clos où sont leurs perchoirs», filoche «récipient à mailles métalliques dans lequel on conserve dans l'eau le poisson», sèche «gâteau mince, sec et friable...», semence de pommes de terre sont usuels autour de Luxeuil; - amain (être -) «en position commode (pour faire quelque chose)», en avoir une bonne affaire «en avoir une bonne quantité» (cf. 98a), ça marque mal, avec comme synonyme ça la fout moche, sont usuels à Nancy; - quitter abs. «cesser le travail» est général en français.

Relevons maintenant quelques minuties: 142a lire FEW 15/2, 12b-13a; - 404b lire enfle rancune; - le suffixe -et est placé après étoule; - 453a n. q supprimer le renvoi à une page 18; - 633a lire apic. mascerer; - 683b la formule «la locution régionale n'est pas autrement signalée que par RézeauOuest» est une formulation curieuse pour dire qu'elle n'est signalée que par RézeauOuest; - 698a lire murjer; - 701b lire entrée; - 766b Petit, -ite n. m. est étrange; - 822a lire exemples; - 828a lire abandonnée; - 1043b ibid. n° 40 ne renvoie à rien: lire Recueil Tissier t. 8.

Avec le Dictionnaire des Régionalismes de France de P. Rézeau, la lexicographie française a fait un bond en avant remarquable, qui appelle des émules.

Gilles ROOUES

Annegret BOLLÉE (sous la direction de), *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien*, Première Partie, Mots d'origine française A-D, Hambourg, Helmut Buske Verlag Hamburg (Kreolische Bibliothek, 12/I), 2000, 450 pages.

Après le volume consacré aux mots d'origine non française ou inconnue, paru en 1993 (v. ici RLiR 58, 231-243), un nouveau volume du DECOI vient de nous parvenir. On sait que ce dictionnaire fait l'inventaire, classé par étymons, du lexique des parlers créoles de l'Océan Indien (Réunion, Île Maurice, Île Rodrigues, Seychelles). Les étymons sont ici des mots français, extraits du PRob 1979; le présent volume regroupe les mots dont l'étymon français va de *a* à *dysenterie*. La présentation des matériaux est suivie, quand c'est nécessaire, des renvois aux indications censées pertinentes contenues dans le FEW. L'ouvrage se termine par un index des mots [403-450], qui n'est pas aussi complet qu'on pourrait le souhaiter pour les mots composés (*pom bō dye* «pomme d'Adam» n'apparaît pas) ou les expressions (*met badinaz su lë bra gos* [= mettre le badinage sous le bras gauche] «être sérieux» est classé sous **bras** (et *badinaz* ne renvoie pas à **bras**), alors que *badinaz apar* l'est sous **badinage**, quand dans les deux cas *badinage* a le même sens). Comment justifier la séparation de *li na ê tur dã la bobes* «son esprit bat la campagne, il a l'esprit dérangé» (s.v. *bobèche*) de *li na ê klu dã la bobes* «il a l'esprit dérangé» (s.v. *clou*)?

Bien sûr, pour l'étymologie les données sont tributaires du FEW et de ses incertitudes; ainsi l'article *chicot* [étymon TŠIKK- du FEW] contient aussi un *dešicote* «arracher une souche» pour lequel on renvoie à un mfr. *deschiquoter* «déchiqueter

(la terre autour d'un arbre)» (1564) de FEW 19, 168a [étymon šāh], sans s'aviser que le même mfr. deschiquoter «déchiqueter (la terre autour d'un arbre)» (1564) figure déjà sous TŠIKK- dans FEW 13, 2, 368b et que le sens donné est probablement fautif pour un autre (mais en fait identique) mfr. deschiquoter au sens de «couper les rejetons superflus», daté aussi de 1564, bien réel lui et rangé à bon droit sous TŠIKK-dans FEW 13, 2, 368a. Dans ce cas on peut allègrement faire l'économie de FEW 19, 168a et des quatre lignes qui en sont tirées.

Parfois les étymologies sont tirées par les cheveux: il est très invraisemblable qu'un verbe *dekloke* «déboîter, disloquer» puisse avoir quelque rapport avec *cloquer*, forme picarde de *clocher* «boiter»; on préférera y voir une altération de *disloquer*.

Ce dictionnaire constitue un excellent témoignage de la vitalité des travaux sur les créoles.

Gilles ROQUES

Patrice BRASSEUR, Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve, Tübingen, Niemeyer (Canadiana Romanica, 15), 2001, LII + 495 pages.

Dans la belle série des Canadiana Romanica, où il a déjà donné avec Jean-Paul Chauveau un magnifique *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre-et-Miquelon*, P. Brasseur, qui fut aussi un des piliers de l'*Atlas linguistique et ethnographique normand*, publie un non moins excellent *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, fruit de 20 années d'enquêtes et de réflexions. Ce français de la presqu'île de Port-au-Port, à l'extrême ouest de l'île, est parlé par un petit millier de locuteurs, tous bilingues français-anglais.

La méthode [XXIII-XXIV], qui combine enregistrements de contes et de conversations, enquêtes à partir de questionnaires, contre-enquêtes orientées, est parfaitement adaptée à la situation. On ne peut que féliciter l'auteur pour un travail mené avec tout le soin dont est capable l'école dialectologique française.

L'introduction dresse l'histoire de cette péninsule francophone [IX-XIII], qui s'est constituée pendant tout le 19e s. en accueillant des apports venus d'Acadie, de France (essentiellement de Normandie et de Bretagne) parfois via Saint-Pierre-et-Miquelon; un substrat amérindien est encore perceptible. Un chapitre est consacré aux aspects ethnographiques [XIII-XVII]. Les aspects sociolinguistiques [XVII-XXII] concernent les rapports avec l'anglais, en particulier à l'école; si l'île est maintenant canadienne, les problèmes linguistiques de cette communauté francophone, qui ne se reconnaît pas dans le français du Québec, ne s'en trouvent que compliqués. On comprend tout l'intérêt qu'il y a à dégager les traits saillants d'une variété de français tout à fait originale par le mélange de traits qui la composent avec une liberté qui la rapproche, au moins partiellement, de certains créoles. Ainsi sont présentées des remarques sur la phonétique [XXVIII-XXXVIII] et décrits les particularismes morphologiques [XXXVIII-XLIV] et syntaxiques [XLIV-LII].

Le dictionnaire se veut différentiel, c'est-à-dire qu'il enregistre les écarts par rapport au français usuel. La présentation lexicographique est parfaite, avec un très riche système de renvois qui permet d'augmenter notablement le nombre d'exemples de chaque mot. L'information comparative – qu'il s'agisse des renvois au FEW, au Rob, au GLLF, au TLF, ou bien aux dictionnaires des parlers locaux et aux Atlas linguistiques, voire aux travaux sur les créoles – est complète, sans être indiscrète. Nous pouvons donc nous reposer avec assurance sur les matériaux contenus dans cet ouvrage, qui est le digne pendant de son aîné de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Gilles ROOUES

Félix ARNAUDIN, Œuvres complètes, t. VI, Dictionnaire de la Grande-Lande 1, édition établie par Jacques BOISGONTIER, présentée par Joël Miró avec un Avant-propos de Pierre Bec, Éditions Confluences, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, 2001, XLVI + 524 pages.

Nous avons là le premier tome (A-H) des deux volumes qui nous donneront la mise en forme, par le regretté J. Boisgontier (1937-1998), des matériaux lexicographiques accumulés pendant toute sa vie par F. Arnaudin (1844-1921). Nul ne connaissait mieux Arnaudin que Boisgontier, éditeur des Contes populaires, des Chants populaires, des Proverbes populaires de la Grande-Lande du grand folkloriste. Ce dernier avait délimité son territoire d'enquête, la pointe nord-ouest du département des Landes, de Mimizan à Sanguinet et de Luxey à Labouheyre (où est né et mort Arnaudin), et lui avait donné ce nom de Grande-Lande. Il fut aussi un puriste, déplorant les mots importés et recherchant les formes anciennes, doublé d'un ethnographe rigoureux; ce sont les deux caractéristiques qui marquent profondément son travail lexicographique, dont les points forts sont une grande précision dans bien des définitions et une attention soutenue accordée aux expressions et aux formules. Boisgontier a su admirablement se glisser dans la peau de son auteur pour confectionner un outil de travail qui ne trahit pas ses options, jusque dans le respect, avec une simplification limitée, de sa graphie. Il y a ajouté des renvois sporadiques au FEW et, à l'occasion, des informations sur l'étymologie et l'histoire des mots, indications discrètes mais sûres, à l'image de l'érudit qu'il fut, et auxquelles la mort n'a pas permis de donner un caractère systématique. J. Miró a mis au point le tout pour la publication, en traduisant les exemples, en choisissant des illustrations et en ajoutant entre crochets, à côté des vedettes, leur transcription en «graphie occitane classique». La langue de la Grande-Lande à la fin du 19e s. sera désormais à la portée des chercheurs, des lettrés et des curieux et l'on pourra ainsi contrôler et compléter le travail plus vaste de S. Palay, qui utilise aussi la subdivision Grande-Lande (Gr. L.).

Gilles ROQUES

Karine BOUCHER et Suzanne LAFAGE, Le lexique français du Gabon, Nice (Le Français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique, n° 14), 2000, XLI + 415 pages.

La belle revue, Le Français en Afrique, dirigée par A. Queffélec, publie un nouvel inventaire du lexique français d'un pays africain, à savoir le Gabon. S. Lafage n'en est pas à son coup d'essai; après le Togo et le Dahomey, puis la Haute-Volta

et avant la Côte-d'Ivoire, elle a consacré ses efforts au français du plus francophone des pays de l'Afrique centrale. L'introduction s'ouvre sur des descriptions classiques de la géographie, de l'histoire, de la démographie du Gabon [VII-XVI]; l'étude sociolinguistique, qui vient ensuite, est très claire [XVI-XXIII]. La collecte des données, faite tant dans des textes écrits de toutes sortes (voir la bbg des ouvrages dépouillés [403-411]) que dans des enregistrements pris sur le vif, est d'une richesse admirable. Il s'agit d'un dictionnaire différentiel, qui regroupe 2500 entrées. Il a été conduit avec méthode tant dans le choix des mots retenus que dans la macro- et la micro-structure [XXXIII-XXXVIII]. On pourra aussi méditer l'excellent essai de typologie fonctionnelle des changements propres au lexique français du Gabon [XXIX-XXXII].

Les articles, illustrés par de longs exemples, donnent une image attachante d'un parler de plain-pied avec le français. Les auteurs ont eu des difficultés avec le vocabulaire du football, qui ne diffère en rien de l'usage hexagonal qu'il s'agisse d'acculer (la défense) ou d'aggraver la marque. Voilà une première base pour poursuivre les travaux sur ce français à part entière.

Gilles ROOUES

Appropriation du français par des Marocains arabophones à Marseille, Alain GIACOMI, Henriette STOFFEL, Daniel VÉRONIQUE (éds.), Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2000, 343 pages.

Fabienne MELLIANI, *La langue du quartier*, Appropriation de l'espace et identités urbaines chez des jeunes issus de l'émigration maghrébine en banlieue rouennaise, Paris, L'Harmattan, 2000, 220 pages.

Il est intéressant de traiter ces deux publications récentes dans un compte rendu comparatif, étant donné que les deux ouvrages se révèlent être tout à fait complémentaires: en effet, ils s'inscrivent tous les deux dans le cadre de la recherche linguistique variationniste sur le contact français-arabe en situation de migration. Si le GRAL (Groupe de Recherche sur l'Acquisition des Langues) de l'Université de Provence se consacre à l'étude de l'acquisition cognitive et sociale du français par des migrants arabophones de la première génération au début des années 80, l'étude de Melliani, effectuée en vue de l'obtention du doctorat à l'Université de Rouen, est consacrée à la deuxième génération issue de l'immigration maghrébine pendant la deuxième moitié des années 90. Abstraction faite de la différence géographique (et éventuellement géolinguistique) - si la recherche de l'équipe d'Aix porte sur l'immigration marocaine à Marseille, Melliani a enquêté elle dans la banlieue rouennaise - les témoins de Melliani pourraient théoriquement être les enfants des informateurs marseillais. Ainsi, on peut supposer que les types d'interlangue analysés par le groupe aixois correspondent en gros aux variétés de français avec lesquelles les jeunes de la banlieue rouennaise ont été confrontés dans leur famille - ce qui pourrait expliquer certains problèmes aux niveaux des productions linguistiques et de l'identité chez la deuxième génération en milieu suburbain.

En effet, la recherche longitudinale de l'équipe aixoise a été réalisée entre 1982 et 1985. Certains des articles ont déjà été publiés antérieurement, mais sont difficilement accessibles, et le fait de réunir ces articles avec des travaux plus récents a l'avantage de présenter le panorama des différentes dimensions de cette recherche dans son ensemble, y compris l'évolution de certains points de vue, ce qui est particulièrement clair dans l'«Épilogue» [319-323] de D. Véronique qui donne une vision bien synthétique de cette recherche, qui soulève des questions importantes et ouvre des perspectives de recherches ultérieures.

Au moment de cette enquête, l'immigration était formellement arrêtée. Étant donné que la population ciblée était composée de locuteurs marocains arabophones (les berbérophones n'étant pas pris en compte) à l'état initial de leur compétence en français (variétés dites «basiques» et «pré-basiques»), résidents en France depuis peu de temps (un an au maximum), le recrutement des informateurs, réalisé par des enquêteurs bilingues, posait des problèmes pratiques particuliers. En effet, le groupe de locuteurs visé se trouvait nécessairement en situation irrégulière(1). Deux des articles rassemblés dans ce recueil sont (entre autres) explicitement destinés à témoigner des difficultés de recruter des informateurs(2). C'est en particulier la contribution de Houdaïfa qui illustre, partiellement de façon anecdotique, les péripéties de la quête d'informateurs; en effet, ces observations, bien concrètes, permettent d'accéder aux dimensions humaines, sociales, culturelles et anthropologiques de cette recherche. De plus, les extraits d'entretiens témoignent également, de manière plus implicite, de ces enjeux, comme le récit (en interlangue) de la traversée des Pyrénées à pied [58].

L'objectif de la recherche est l'étude de l'appropriation du français par immersion, hors de tout enseignement guidé, plus particulièrement celle du développement des interlangues du point de vue morphosyntaxique et (dans une moindre mesure) sémantique. Il est vrai que les auteurs soulignent que les six témoins sélectionnés (trois femmes, trois hommes)⁽³⁾ ne sont pas principalement observés du point de vue

⁽¹⁾ La régularisation de 1981 ne pouvait pas concerner les sujets susceptibles d'être retenus, cf. p. 144.

⁽²⁾ Daniel Véronique, «Une enquête sur l'appropriation du français en immersion sociale: contexte, hypothèses et méthodes» [15-31]; Et-Tayeb Houdaïfa, «L'enquête de terrain» [143-152].

⁽³⁾ Ce n'est pas tellement en raison du nombre assez faible d'informateurs que se pose la question de la représentativité de cette enquête. Une raison majeure est le fait que, comme l'avouent les auteurs, les Marocains dépourvus de connaissances de français sont, dans la région marseillaise, assez rares, du fait du contact avec le français dans leur pays d'origine, compte tenu de l'héritage colonial et du contexte socioculturel du Maroc [144]. Ainsi, l'enquête ne pouvait concerner que des locuteurs originaires de la souche populaire (plus spécialement du milieu rural marocain), non scolarisés (ou peu). Il est étonnant que ce cas de figure soit «rare» dans la région marseillaise, étant donné le faible taux de scolarisation au Maroc en général. Quoi qu'il en soit, cette remarque me paraît néanmoins intéressante parce qu'elle met en relief l'imbrication des situations du contact français-arabe au Maghreb et en France. Il serait souhaitable d'effectuer des recherches qui intègrent ces différentes situations de contact linguistique et culturel.

de leur situation sociale précaire, mais en tant qu'apprenants [25]; toutefois, l'enjeu social est évident tout au long des différents articles recueillis, ne serait-ce que de façon implicite.

La collecte de données a été effectuée au cours de trois cycles de neuf entretiens à des intervalles d'un mois environ. Ces entretiens ont été enregistrés sur cassette audio (et en partie sur vidéo). Visiblement, les enquêteurs ne se sont pas servis d'un questionnaire (en tout cas, il n'en est nulle part question), mais il s'agit d'entretiens informels, de jeux de rôle et de tâches communicationnelles précises (injonctions...). Évidemment, cette méthode ne permet pas de relever de façon systématique des données métalinguistiques (attitudes, jugements esthétiques...)(4), et en effet, l'étude évacue a priori des questions comme celle de l'identité. Or, il est vrai que la sociolinguistique variationniste a évolué depuis le début des années 80, notamment en ce qui concerne la mise en relation des données linguistiques avec les données métalinguistiques⁽⁵⁾. Ainsi, D. Véronique, dans son «Épilogue» [319] déplore à juste titre en rétrospective que la dimension anthropologique n'ait pas été suffisamment prise en compte. Or, ceci n'a pas été l'objectif de cette recherche, et les données 'purement' linguistiques constituent la base des différentes analyses. Toujours est-il que, surtout dans les chapitres consacrés à l'analyse conversationnelle (dans la deuxième partie du volume)(6), chapitres qui révèlent certains aspects, notamment conflictuels, de la communication exolingue, ainsi que les malentendus culturels et la construction du sens par négociation entre les interactants, sont bien reflétés les enjeux anthropologiques et sociaux en général, notamment les dimensions psycho-sociales, sociopolitiques et socio-culturelles. Est également prise en compte l'acquisition d'une technique d'importance vitale dans la société occidentale, surtout en situation d'immigration: l'argumentation, composante indispensable de la compétence communicative (par ex. face à un employé de l'ANPE), ce qui montre également (mais toujours de façon implicite⁽⁷⁾) l'enjeu socio-politique de cette enquête.

⁽⁴⁾ Des données métalinguistiques sont implicites dans les contenus des extraits d'entretiens soumis à l'analyse structurelle, comme c'est le cas du récit d'un cours d'alphabétisation par une méthode audio-orale, qui n'a pas l'air de passionner l'apprenante outre mesure [40]. Il serait intéressant de revoir ce type de données par contraste avec des énoncés métalinguistiques sur l'alphabétisation selon les approches communicatives.

⁽⁵⁾ En effet, dans l'étude de Melliani, l'intégration de données linguistiques et métalinguistiques est l'un des aspects les plus positifs.

⁽⁶⁾ Birgit Apfelbaum, «Modalisation épistémique en communication exolingue: les séquences à valeur modalisatrice dans des entretiens libres entre Français et Marocains» [153-170]; Robert Vion, «Modalisations, tensions et construction de la référence» [171-202]; Alain Giacomi / Robert Vion, «Connecteurs et mise en place des activités discursives» [205-223]; Alain Giacomi / Henriette Stoffel / Daniel Véronique, «Séquences argumentatives en français langue 2 chez des apprenants arabophones» [225-244]; A. Giacomi / N. Meyfren / H. Stoffel / H. Tissot / D. Véronique, «Grammaire et discours en L2: l'appropriation des phénomènes de portée en français par des arabophones» [245-271].

⁽⁷⁾ Ce caractère *implicite* est – implicitement – reconnu par D. Véronique dans son «Épilogue» qui parle d'un «témoignage social qui n'est nullement dépourvu d'intérêt pour qui sait écouter et entendre» [319].

Ainsi, la première partie, qui reflète les intérêts principaux de cette recherche, est consacrée à des analyses détaillées de l'évolution de sous-systèmes des interlangues, analyses dont la précision ne laisse rien à désirer et qui portent sur des aspects tels que la référence temporelle, la référence spatiale, l'émergence de la syntaxe et modalisation/modalité(8). Ces analyses s'inscrivent clairement dans un paradigme fonctionnaliste, comme l'avoue en rétrospective D. Véronique [320]. Plus précisément, il faudrait parler d'un fonctionnalisme comparatif(9) tenant compte des divergences structurales entre la langue source et la langue cible et susceptibles de poser des problèmes particuliers aux apprenants. Ainsi, les comparaisons du système verbal, notamment de la morphologie [33-39], et des prépositions [65-67] du français d'une part, et de l'arabe dialectal du Maroc (dit «AM» = «Arabe Marocain») d'autre part, sont très importantes et du point de vue descriptif tout à fait claires et pertinentes. Ces analyses démontrent également la limite du fonctionnalisme comparatif, étant donné que les pronostics déduits des différences structurelles ne se vérifient pas toujours en pratique. Ceci est le cas des auxiliaires avoir et être (construction du passé composé), qui, selon Véronique [39], devraient être facilement acquis par les arabophones (pronostic qui me paraît surprenant car le système verbal de l'arabe ne connaît strictement rien de semblable), et en effet, les données fournies par les informateurs falsifient cette hypothèse [58], qui, par ailleurs, avait déjà été infirmée par Morsly (1976: 104)(10). En ce qui concerne les prépositions, il aurait été intéressant de se reporter à Morsly (1976: 131 ss.) qui affirme que l'acquisition des prépositions en français pose des problèmes particuliers aux apprenants en général, quelle que soit leur langue maternelle. Cette difficulté est liée à la complexité structurelle du français, et elle est d'autant plus importante pour les apprenants arabophones, étant donné le degré plus ample de prévisibilité de l'emploi des prépositions en arabe. Dans le même sens, l'affirmation selon laquelle les apprenants arabophones ont du mal à passer de la structure parataxique à la structure hypotaxique, au même titre que les apprenants italophones et hispanophones [89], n'a rien d'étonnant, mais elle aurait été plus substantielle si on avait mentionné (comme le fait Morsly 1976: 127 ss.) la tendance de l'arabe aux structures parataxiques.

Les auteurs ouvrent la perspective sur des interventions auprès de populations comparables [11]. Or, la deuxième génération issue de l'immigration maghrébine (non exclusivement marocaine), résidant dans la banlieue rouennaise (Saint-Étienne-du-Rouvray), est sans aucun doute, dans une certaine mesure, une population «com-

⁽⁸⁾ Daniel Véronique, «La temporalité» [33-59], Alain Giacomi, «La spatialité» [61-85]; Daniel Véronique / Henriette Stoffel, «L'organisation des énoncés: l'émergence de la syntaxe» [87-111]; Daniel Véronique, «Modalisation et modalités» [113-128].

⁽⁹⁾ Cf. Morsly, Dalila (1976), *Interférences de l'arabe sur le français de travailleurs immigrés de Paris*. Thèse de 3° cycle, Paris V [manuscrit].

⁽¹⁰⁾ Il est dommage que ni le groupe aixois ni Melliani ne citent les travaux de Morsly qui, il est vrai, ne sont pas publiés, mais sont néanmoins d'une importance capitale dans ce domaine: Morsly (1976) (voir annotation 9) ainsi que: Morsly, Dalila (1988), Le Français dans la réalité algérienne. Thèse de Doctorat d'État, Paris V [manuscrit].

parable». Une quinzaine d'années après la recherche de l'équipe aixoise, et contrairement à elle, F. Melliani ne relève pas seulement des données linguistiques: l'analyse métalinguistique a même le dessus sur l'analyse 'purement' linguistique, et les analyses linguistiques n'ont jamais leur fin en elles-mêmes, mais elles s'inscrivent de façon organique dans une description du cadre sociolinguistique et socio-culturel des jeunes de banlieue issus de l'immigration maghrébine. Ceci s'explique par l'intérêt central de Melliani: sa recherche de sociolinguistique urbaine, qui s'inspire de la praxématique (et également, mais de manière moins explicite, de l'ethnométhodologie), est d'emblée ciblée sur les «identités urbaines», ce qui représente l'un des aspects complémentaires entre les deux recherches, marseillaise et rouennaise. En effet, malgré les différences importantes entre les deux travaux (recherche longitudinale réalisée par toute une équipe d'une part, étude doctorale d'une seule chercheuse d'autre part), les deux ouvrages sont bien complémentaires.

Une étude longitudinale étant difficilement praticable dans le cadre d'une recherche doctorale, F. Melliani a réalisé son enquête à travers des entretiens semiguidés auprès de quatorze jeunes (présentés p. 30) avec qui elle avait pu établir une relation de confiance - d'importance capitale dans une recherche en sociolinguistique qualitative – au cours de son activité professionnelle dans un établissement scolaire de banlieue (mais un questionnaire fait également défaut, ce qui ne contribue pas à rendre l'enquête de Melliani plus transparente). En effet, le caractère qualitatif de cette recherche se manifeste dans son interprétation - très habile - d'extraits d'interviews. L'idée centrale de cette recherche est que ces jeunes disposent d'une identité «métissée»(11) – ils sont des «immigrés ici» (Maghrébins en France) et des «immigrés là-bas» (Français au 'bled') [144], phénomène qui est renforcé par une sorte de ghettoïsation et de stigmatisation en milieu suburbain. Ceci amène les jeunes à créer une identité culturelle mixte franco-maghrébine (ou, comme le disent les jeunes euxmêmes, «maghrébine-franco», cf. pp. 166 ss.), sui generis, dont le vecteur et le médium d'expression, mais aussi le ciment qui assure la cohésion de groupe, est une variété de français issue du code-switching et du code-mixing français-arabe (ainsi que d'autres éléments du «parler jeune», notamment du verlan). F. Melliani soumet cette «hybridation des langues» [83-131] à une analyse exemplaire, rigoureuse, fine et pertinente sur le plan morpho-syntaxique et sémantique. Il est essentiel de souligner que les faits structuraux de cette langue «hybride» ne sont pas isolés: mais on voit bien en quoi cette variété - incontestablement une variété à part entière du français - est le langage qui correspond précisément à cette «forme de vie» (au sens de Wittgenstein) de no-man's-land culturel suburbain que ces jeunes s'approprient, et qui est aussi le lieu où ces jeunes se réapproprient leur(s) langue(s) d'origine (mais aussi le français) - à leur façon.

Les phénomènes relevés par Melliani dépassent visiblement la banlieue rouennaise, il s'agit plutôt de phénomènes transversaux communs à bien des cités péri-

⁽¹¹⁾ Le terme de métissage est, semble-t-il, très en vogue dans le discours sociolinguistique actuel en France (Melliani parle aussi de «langue métisse»). Toutefois, ce terme est fondamentalement un terme biologique qui désigne le mélange de races. Cette confusion de catégories biologiques et culturelles me paraît assez remarquable et étonnante – s'agirait-il d'un lointain écho de l'ère coloniale (en termes freudiens, d'un «retour du refoulé»)?

phériques en France. En effet, Kh. Sefiani, dans le cadre de ses recherches dans la banlieue bisontine, a pu décrire dans son mémoire de DEA⁽¹²⁾ (thèse en cours) des phénomènes sociolinguistiques tout à fait comparables à ceux de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Ainsi, les deux ouvrages pris en considération dans ce compte rendu sont complémentaires dans le sens où les problèmes sociolinguistiques de la première génération d'immigration maghrébine (étudiés par le GRAL) sont à la fois la condition et le contexte de la situation sociolinguistique de la deuxième génération (qui fait l'objet de l'étude de Melliani). Ceci se manifeste en particulier du point de vue de la typologie des contacts de langues. En effet, si Melliani [94], certes de manière assez vague, fait allusion à l'affinité entre les dynamiques linguistiques dans le milieu suburbain et les processus de créolisation(13), D. Véronique [322] consacre une partie considérable de son «Épilogue» aux parallèles entre l'acquisition du français en immersion par des migrants arabophones - surtout au niveau (pré-)basique de l'interlangue - d'une part, et de créolisation et pidginisation d'autre part. Il me semble que ce type d'affinités soit une piste très prometteuse à suivre dans les recherches à venir, surtout si on tient compte des relations entre les problèmes sociolinguistiques des deux générations d'immigration et les situations sociolinguistiques dans les pays d'origine de cette population (comme le démontrent, par ailleurs, les deux thèses de Morsly)(14). Cet élargissement de la perspective est à mon avis indispensable si on veut étudier de manière approfondie les phénomènes socio- (mais aussi psycho-, ethno-)linguistiques des populations concernées. Dans cette optique, les deux ouvrages sont des éléments importants, voire des outils indispensables en vue de recherches ayant pour objet l'intégralité des contacts français-arabe dans toute leur complexité, compte tenu de la dimension post, voire néocoloniale. Cette perspective est peut-être la plus importante que D. Véronique ait ouverte ex negativo dans l'«Épilogue»(15).

Frank JABLONKA

⁽¹²⁾ Sefiani, Kheira (2000), Approche sociolinguistique des parlers urbains des enfants maghrébins à travers les interférences français/arabe. Mémoire préparé et présenté pour l'obtention du D.E.A. en Sciences du Langage, Didactique et Sémiotique, option Sociolinguistique. Besançon (Université de Franche-Comté) [manuscrit].

⁽¹³⁾ Pour une discussion plus détaillée de cette problématique cf. Jablonka, Frank, «Soziolinguistik im suburbanen Milieu: Kreol, Pidgin, Sondersprache?», à paraître in: Bierbach, Christine; Rita Franceschini (éds.), Diversité linguistique en contexte urbain: banlieues plurilingues, variétés du français et plurilinguisme. Tübingen, Paris: Stauffenburg / L'Harmattan – résumé en français.

⁽¹⁴⁾ Ainsi, selon M.-D. Gleßgen («Das Französische im Maghreb: Bilanz und Perspektiven der Forschung», *in: Romanistisches Jahrbuch* 47 (1996), pp. 28-63 (ici p. 54)), le français du Maroc a les caractéristiques d'un «proto-pidgin stabilisé».

⁽¹⁵⁾ P. 319: «l'insertion d'une immigration post-coloniale méditerranéenne dans une métropole méditerranéenne ne constituait pas l'axe de cette recherche.»

Claude BURIDANT, Grammaire nouvelle de l'ancien français, Paris, SEDES, 2000, 800 pages.

Il faut savoir gré à Claude Buridant d'avoir tenté de faire, en un seul volume destiné à un large public, le point sur l'état des connaissances en ancien français. Une telle synthèse, en effet, est très bien venue après plusieurs décennies de recherches sans frontière, souvent enrichissantes mais quelquefois infécondes du fait de leur éparpillement dans des publications difficilement accessibles.

Tenons-nous en d'abord à quelques appréciations tout extérieures. Cette nouvelle grammaire de l'ancien français comporte trente chapitres qui nous mènent de la phonologie et de la morphophonologie [chap. 1] aux modalités du discours [chap. 28] et à l'ordre des mots [chap. 29]. Une copieuse introduction [23-40] évoque les habituels problèmes de méthode (corpus, délimitations historiques et géographiques de l'objet «ancien français», parti pris théorique, etc.). Le trentième et dernier chapitre [758-761], qui donne un «aperçu typologique», fait office de conclusion. Ajoutons, pour compléter cette description, que C. B. fournit comme il se doit les clés de l'ouvrage sous forme de liste d'abréviations [22], index terminologique [762-767] (qui serait mieux nommé glossaire ou lexique, puisqu'il n'y est fait aucun renvoi au texte) et grammatical [768-772] (qu'on aurait souhaité plus développé)(1) et abondante bibliographie [773-800]. Un index des textes cités aurait été fort précieux. Précisons, car ces aspects matériels importent aussi, que ce livre volumineux, bien relié, est muni d'une robuste couverture cartonnée (présalie: on anticipe sur de fréquentes consultations) et que la typographie en est aérée et claire (la signalisation des paragraphes en tête de page est excellente et commode)(2).

Sans quitter encore le plan des généralités, passons au fond des choses. L'ouvrage de C. B., qui traite de phonologie, de morphologie et de syntaxe, se présente comme une grammaire totale. Cette ambition ne va pas sans risques, dont l'un au moins

⁽¹⁾ Des entrées telles que *amour*, **anaphore**, *atant*, *atot*, **cataphore**, *cor* (adverbe), numéraux, o (préposition), passif, préfixe, rection (verbale), réfléchi, régime, sujet, transitivité, etc. seraient les bienvenues; quelques différenciations internes manquent, par ex. sous infinitif, il aurait été souhaitable d'indiquer le lieu où sa relation au pronom est décrite, et plusieurs rubriques (complément, subordination, etc.) sont sans consistance. Certains circuits sont mal faits; soit le tour Dieu le doint que nous le voiiens: rien sous complétives (en fait, on trouvera une très fugitive évocation de ce tour au § 470, non indexé); pas d'entrée le ni cataphore; sous pronom personnel, en revanche, nous lisons: «le anaphorique/cataphorique, 366-367» (on pouvait aussi renvoyer à § 365b, non indexé). Allons voir: le § 367 «Emploi du pronom le comme cataphorique» nous renvoie (comme le § 470) au § 111 «Ce dans les phrases en ce que» qui ne parle en effet que de ce. La recherche s'arrête là et les questions que l'on se posait resteront sans réponse: le statut de ce et celui de le sont-ils identiques dans ce type de structure? Un verbe peut-il avoir deux régimes directs sur le même plan ou leurs positions sont-elles nécessairement hierarchisées? Faut-il une virgule devant la complétive?

⁽²⁾ Une remarque annexe: il serait souhaitable d'insérer *publié* dans la mention «Ouvrage sous la direction de Michel Zink» [2].

n'est pas évité: la disproportion flagrante des masses, au détriment de la phonologie stricto sensu, réduite à quatre pages [41-44]. Il convient d'ailleurs de s'interroger sur la nécessité de ces quelques paragraphes (le § 12 sur l'accent mis à part), dont l'apport ultérieur, en morphologie, est bien faible et qui ne font guère que démarquer Walker (1981)⁽³⁾. Au surplus, une telle entreprise a-t-elle un sens? Comment constituer le système phonologique de quatre siècles d'ancien français (du IXe s. au début du XIVe s., période retenue par C. B. [23, 36])? Les premiers textes ne connaissent aucun des nombreux phonèmes vocaliques nasalisés de l'ancien français finissant; au cours de la longue période considérée, les affriquées se réduisent, ce qui n'est pas rien; les voyelles initiales se ferment; les consonnes finales s'amuïssent; les diphtongues se réduisent (au terme de phases de différenciation et d'assimilation assez complexes); [1] palatal amorce sa dépalatalisation dès le XIIIe s.; [1] dit «vélaire» et yod se vocalisent; les consonnes «liquides» subissent des attaques en de nombreuses positions, etc. Quel système établir à partir de ce chantier permanent, où les graphies ad libitum abondent et déjouent souvent l'interprétation, où les usages régionaux se mêlent pour constituer une pâte dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle est singulièrement grumeleuse? Est-on seulement en état d'établir rigoureusement les systèmes phonologiques des français des XVIe s. et XVIIe s., éclatés en sociolectes qui forment autant d'ensembles, certes distincts mais néanmoins communicants (et donc mutuellement perturbés)? Bref, quatre pages, c'est trop ou beaucoup trop peu, car il conviendrait à tout le moins d'envisager une succession de systèmes pour la très longue période considérée.

À ce sujet, voici une observation encore. L'ouvrage mêle transcriptions phonologiques et transcriptions phonétiques sans que l'on puisse comprendre le principe du choix du moment. Comparons ainsi ce que l'on trouve p. 46: «dans la séquence /sts/, le groupe est réduit à l'affriquée /ts/, graphiée <z>...» avec ce qui figure p. 202: «t + s > z [ts] (cort/corz)». Le statut des italiques n'est pas clair dans le dispositif typographique adopté par C. B. et l'on passe sans explication d'une notation phonologique à une notation phonétique. On fera des remarques analogues sur les alternances vocaliques des radicaux de présents [238-241]; tantôt la voyelle est précisément identifiée, tantôt elle ne l'est pas, sans que cette disparate soit motivée: [e]/[a], [ye]/[e], [oi]/[e], [a]/[e] mais [yē]/[e], [e]/[e], [o]/[e], [e]/[e]. Ces errements prouvent, selon nous, non que l'approche phonologique manque de pertinence, tant s'en faut, mais qu'elle n'est pas tenable au long cours dans ce type d'ouvrage.

Si l'on en vient à la liste des chapitres, on pourrait discuter l'hétérogénéité du contenu, qui mêle démarches sémasiologique et onomasiologique. Ainsi les chapitres 12, 15, 16, 17, 18 et 19 sont-ils consacrés en tout ou partie aux outils de subordination syntagmatique (prépositions) ou propositionnelle (subordination proprement dite), tandis que les chapitres 20 à 26 s'intéressent aux sept circonstances canoniques dont ils détaillent les manifestations prépositionnelles et propositionnelles. Ce parti pris peut bien sûr être justifié par la nécessité d'intégrer à l'étude des circonstances une composante sémantique qui ne trouverait pas forcément sa place dans les chapitres consacrés aux signes de subordination, mais il faut convenir que cela occa-

⁽³⁾ Les références données dans ce c. r. sans autre précision que la date de parution entre parenthèses renvoient à la bibliographie de l'ouvrage; toute référence absente de celui-ci est donnée au complet.

sionne nécessairement quelques redites⁽⁴⁾. On regrettera surtout les criantes disproportions de volume entre certains chapitres (cf. par ex. le chap. 10 de 177 p. et le chap. 23 de 2 p.). Des regroupements auraient pu être opérés pour éviter de tels écarts. Temporalité, causalité, conséquence, finalité, concession auraient ainsi pu être traitées ensemble, tant ces notions sont voisines et au surplus mal distinguées en AF (songeons à por ce que, puis que, quant, tant que). De même, on s'interrogera sur la pertinence d'un traitement séparé du degré positif des adj. [chap. 7] et des degrés comparatifs et superlatifs [chap. 8] qui ne rend pas bien compte du système morphologique de l'adjectif que l'on peut mettre en correspondance avec celui du substantif.

La constitution interne des chapitres prête aussi, occasionnellement, à discussion: que viennent faire les emplois pronominaux du démonstratif dans le chapitre 4 intitulé «Les déterminants et leurs emplois», et tout particulièrement celui du pronom neutre ce [§§ 106-112]? Les apprentis grammairiens risquent d'avoir du mal à s'y retrouver.

Conformément à ses engagements [21], C. B. n'abuse pas de vocables «abscons» et la plupart des termes techniques sont d'ailleurs glosés dans son «index terminologique». Nous nous permettrons seulement de regretter l'emploi du terme diérèse pour désigner une expression qui dénote la totalité d'un ensemble de référence par l'emploi de deux adjectifs antonymiques (par ex. homme et femme pour «tout le monde» [166]). Il nous semble en effet que ce terme est doté aujourd'hui d'un contenu précis en versification sur lequel tout le monde ou presque s'entend: pourquoi ajouter à la confusion terminologique qui pèse si lourdement sur nos études? Dans le même registre, signalons un emploi d'hyperbate que nous ne comprenons pas bien, appliqué à l'ex. suivant: Si bele dame ne fu onc esgardee [409]. Pour ne pas quitter le terrain du métalangage, on peut ne pas se déclarer ravi par «indiscrimination» et «indiscriminent» [251], «parémie» [350], «expansé» [510], «ponctualisation» [518], «verbes signifiant l'inévitabilité» [575], «imminentielle» [622], «drift» [35, 76, 91, 761] dont l'emploi ne répond à aucune nécessité scientifique. Enfin, parler d'«effet Zorro» [335, 355, 523] pour l'imminence contrecarrée n'est pas du meilleur goût (écouter certaine chanson de H. Salvador pour comprendre), et la phrase «on peut qualifier la séquence d'«effet Zorro»» est littéralement d'interprétation malaisée [335].

Parmi les symboles utilisés, on critiquera vivement, pour son ambiguïté, le recours au symbole > pour les alternances de finales. Ainsi trouve-t-on des notations du type «/tš/ > /k/» [51] (seche/sec) qui sont pour le moins fâcheuses, d'autant plus que le symbole > figure dans la liste des abréviations avec la seule indication «aboutit phonétiquement à» [22], ce qui est approximativement son sens dans «/al/ + consonne > /au/» [49]. Il serait également à proscrire, bien qu'on puisse l'interpréter plus aisément, dans des séquences du type «champ + s > chans» [46] car «chans» n'est pas du tout l'aboutissement phonétique de ce qui précède mais de CAMPUS.

⁽⁴⁾ Par ex. les valeurs finales et concessives de la prép. *por* évoquées respectivement §§ 383, 384 et §§ 522, 557. Soyons juste: ces redites sont assez peu nombreuses et consistent le plus souvent en quelques lignes de rappel accompagnées d'un renvoi au § où la question est examinée en détail.

Au plan théorique, on fera deux remarques. C. B. s'inspire de la psycho-mécanique de G. Guillaume (et surtout de ses disciples) «épurée de son appareil abscons», de la pragmatique et des théories de l'énonciation [21, 35]. Il n'y a rien à redire à ces choix qui ne causent point de gêne, nous semble-t-il, au profane. Au demeurant, le guillaumisme s'épanouit surtout dans les très nombreux schémas qui ordonnent les différentes «saisies» des morphèmes et des concepts et qui ont une valeur pédagogique indéniable(5). Cependant, l'ensemble de l'ouvrage ne paraît pas informé en profondeur par ces références linguistiques. En effet, C. B. a opté - c'est son droit, dès lors que la déontologie du genre est strictement observée, on y reviendra - pour un exposé compilatoire; l'intérêt évident de cette démarche est de divulguer les «avancées les plus récentes» [21] mais l'inconvénient est de juxtaposer sans réel effort synthétique des vues très diverses, plus ou moins compatibles et de donner au total l'impression d'un patchwork. Bref, tout cela manque de liant ou de fondu, faute d'être inspiré par des principes originaux ou à tout le moins cohérents d'un bout à l'autre. Notons d'ailleurs que cette réserve, comme la précédente, n'est pas en soi de nature à nuire au bénéfice que le lecteur désireux de s'éclairer peut retirer de la consultation de cet ouvrage. Il s'agit d'un défaut théorique, du moins à nos yeux, qui ne préjuge pas de sa valeur pratique, c'est-à-dire, au fond, de la sûreté de son information.

C'est à présent celle-ci que nous voudrions évoquer, sous trois points. Nous ferons d'abord des remarques au fil du texte, en suggérant quelques corrections, sans prétendre à l'exhaustivité. On s'intéressera ensuite plus particulièrement aux textes cités avant de finir sur des considérations bibliographiques.

Notes de lecture.

Posons d'abord ce préalable que nous n'instruirons pas le procès des thèses de l'ouvrage. En effet, C. B. compile des sources très diverses et le présent c. r. n'a pas pour objet l'évaluation de celles-ci. On ne pourrait sans mauvaise foi reprocher à l'auteur, qui a choisi de nous offrir un vaste panorama de la recherche, de n'avoir pas reconsidéré la valeur de tout le matériel qu'il utilise. Ainsi, que l'on soit ou non d'accord avec la présentation des démonstratifs que donne G. Kleiber (1987) et que C. B. expose fidèlement, on n'attendra pas de son manuel, dont l'intention déclarée n'est pas telle, qu'il critique et repèse ce qui a dû l'être ailleurs. Au demeurant, le principal inconvénient de la méthode d'exposition suivie par C. B. est qu'il passe sous silence les points encore obscurs dans la grammaire de l'ancien français qui n'ont pas fait l'objet d'études particulières: ce qui n'est pas ailleurs n'est pas ici⁽⁶⁾.

⁽⁵⁾ On pourrait en revanche discuter la pertinence de certains schémas, cubes [79] ou cercles [100, 318] qui confèrent un aspect plus scientiste que scientifique aux exposés.

⁽⁶⁾ Des points intéressants en syntaxe sont laissés dans l'ombre (même lorsque des études antérieures les ont évoqués, d'ailleurs), par ex. les différentes constructions de l'impersonnel, § 324, et notamment celles de *covenir* pour lesquelles aucune tentative d'explication n'est proposée; la concurrence entre tour pronominal et emploi absolu, § 239; les constructions avec *vaillant*, § 260; les locutions formées sur *fors que*, § 622. On aurait aussi aimé un embryon de réflexion sur le *s* adverbial au § 407, sur la sémantique de *bien*, *etc*.

À l'inverse, on trouve d'excellentes fiches sur de nombreux points particuliers⁽⁷⁾ qui seront fort utiles aux praticiens du texte médiéval car elles offrent des synthèses très réussies: pour les mêmes raisons que précédemment, on s'abstiendra de faire à l'auteur de trop grandes louanges sur ce que l'on peut quelquefois considérer comme de bons résumés d'ouvrages préexistants (lesquels ne sont pas toujours clairement indiqués, cf. infra). Bref, nous y insistons, ce livre présente, entre autres, les qualités et les défauts de son matériel de base. Ni ceux-ci ni celles-là ne sauraient constituer le terrain de notre jugement critique. Enfin, nous ne donnerons pas d'exemples relevés ici ou là qui pourraient infirmer ou, à tout le moins, nuancer certaines observations. Chacun comprendra qu'il est normal qu'un manuel simplifie les données qu'il veut présenter à un public 'généraliste'. L'essentiel est qu'il nous dirige, par des références bibliographiques judicieusement choisies, vers les monographies qui traitent en détail des 'exceptions' aux 'règles'.

Chap. 1. p. 42, § 11, l. 6, lire Pope: \bar{e} ; Einhorn e:)(8); -p. 44, nous ne comprenons pas bien en quoi des mots comme *abes* ou *enfes* constituent des exceptions à la règle de l'accentuation de l'AF rappelée par C. B. à la même page (accentuation sur la syllabe finale sauf si celle-ci comporte un [e]); -p. 46, passer *«gabs»* dans la col. des subst.; -p. 46, *«buef + s > baillis»*, corr. *> bues*; -p. 46, *«vest + s > vest (vestir*, subj. pr. 2)», corr. *vez (vestir, ind. pr.* 2); -p. 47, le *d* de *«prendre»* < PREHENDERE ne provient pas d'une épenthèse (*cf.* p. 268, § 216) et il faut par conséquent annuler la «Remarque» correspondante sur *prenre/penre/penroi/penroie* qui sont des graphies inverses; -p. 47, dans l'étymon de *«faldra»* (*FALLIRAT ou *FALLERAT), le [l] n'est pas palatal (le [l] palatal de *faillir* est anal.); -p. 47, dans *«naistre»* et *«paroistre»*, le [t] ne provient pas d'une épenthèse mais de la palatalisation de [k] dans le suff. - SCERE; -p. 47, *«arsist»*, corr. *arsis* (P 2) ou *arst* (P 3); -p. 49, *«leal + ment»* ne donne pas *«loiaument»* mais *leaument*; -p. 49, *«/el/* venant de [a] > /eus/ ou /ieus/» , corr. /eu/ ou /ieu/ pour harmoniser avec ce qui précède (pourquoi /el/ mais [a]?); -p. 50, *«truevons»*, corr. *trovons*.

Chap. 2. p. 56, ex. de C. B. «cist cheval est li miens» corr. cist chevaus...; «(viens) fors», corr. (vien)...

Chap. 3. p. 59 et *passim*, le point abréviatif est inutile dans «vs.»; -p. 65, § 39, à propos des substantifs féminins du type sg. *rose*/pl. *roses*, C. B. note justement qu'il ne s'agit pas là d'une déclinaison, ce qu'il exprime assez lourdement en parlant, sur quatre lignes, de «déclinaison nulle», «déclinaison zéro» («déclinaison ø»! [167]) ou «pseudo-déclinaison»; il s'empresse malheureusement de gâter cette excellente intention en ajoutant: «Se rattachent à cette déclinaison...»; -p. 69, «*li conte*» au CRS, corr. *le conte*; -pp. 70-72, les §§ 44-45 font pour l'essentiel double emploi avec les §§ 14-18; -p. 70, «*uel*» au CRS et CSP, corr. *ueil* (sinon le z ne s'explique pas); -p. 70, la mention du substantif masc. rare «*forest*» nécessiterait une notule explicative pour ne pas désorienter le lecteur qui ne connaît que le féminin; -p. 71, «*filz*» au CRP, corr. *fiz*; -p. 72, si l'on donne la forme «*travauz*», il faut, par souci de cohérence, donner

⁽⁷⁾ P.e. la déclinaison latine des anthroponymes, § 46; le partitif, § 83; le cas régime absolu, § 59; l'expression de l'obligation, § 320; le *tratamiento*, § 336; le chapitre 12, sur les prépositions (par ex. § 402 le couple *o/avec*), *etc*.

⁽⁸⁾ E. Einhorn, Old French. A concise handbook, Cambridge (University Press), 1974.

la forme *conseuz*; -p. 87, § 56, l. 10, «démonstratifs», corr. *relatifs*; -p. 101, «*providus*» est un étymon surprenant (donc à justifier) pour «*proz*» ordinairement rattaché avec de bonnes raisons à *prodesse*.

- **Chap. 4.** p. 141, sur «ce autoréférentiel», qui n'est pas à sa place dans ce chapitre (cf. supra), emprunté à G. Zink (1987), voir le c. r. de Zink (1997) dans RLiR, 1998, 62, p. 501; -p. 145, nous renonçons à comprendre l'organisation du tableau de bas de page; -p. 148, deuxième tableau de la page, supprimer «teie, toie; teies, toies; seie, soie; seies, soies» et remplacer par teue; teues; seue; seues; -p. 148, passer «nostres» CS masc. plur. sur la ligne CR plur.
- **Chap. 5.** p. 167, § 135, «neli», corr., ou du moins ajouter, nuli; -p. 172, § 139, «pluisor remonte au latin *plusiores», corr. *plusiori; -p. 180, § 144, est-il bien sûr que auques marque «une petite quantité et, par litote, une grande quantité par rapport à un ensemble»? Nous suggérons plutôt, sur la base de son étymologie (< ALIQUID + -s), qu'il dénote une quantité indéterminée contextuellement spécifiée, L'effet de litote est à démontrer, d'ailleurs.
- **Chap. 6.** p. 185, le § 148 sur «meïsme» n'est pas clair. Il nous est dit en effet que «Employé comme adverbe, il présente un -s adverbial: meïsmes, meësmes, et il ne se distingue de l'adjectif que dans les cas où celui-ci ne porte pas de marque de flexion.» L'occ. suivante [185] est donnée comme adj.: «Cel jur mesmes aprés midi [...] vait Elidus...»; celle-ci [186] comme adv.: «En cel jur meësmes qu'il fu si decolpez...». La différence nous échappe; -p. 186, § 149, tant qu'à faire, ajouter tiex sous «Formes»; -p. 192, «peres», corr. pere; -p. 196, «el (< lat. alius)», corr. (< *alid).
- **Chap. 7.** p. 200, «(< -aticus donnant -*adže)», corr. (< -aticu donnant /-adže/); -p. 202, «sts + s > z [ts]», corr. st + s > z, et mieux encore, selon les propres conventions de C. B. (cf. supra): /st/ + /s/ > /ts/, graphié <z>.
- **Chap. 8.** p. 215, il aurait été souhaitable d'accoupler le paradigme de MELIOR à celui de *mieudre*, ou celui de GRANDIOR à celui de *graindre*, plutôt que d'associer MELIOR à *graindre*.
- **Chap. 9.** p. 224, § 180, d, rem., signaler la survivance des numéraux issus de *ambo* dans les langues romanes contemporaines (esp. et port. *ambos*, it. *ambedue*, roum. *amândoi*).
- Chap. 10. p. 232, «poeent», corr. pueent; -p. 233, «dist», corr. di(s)t (cette forme est en effet mise en relation, pour expliquer une transformation analogique, avec gist, luist, qui sont des indicatifs présents); -p. 233, «faist», corr. fait; -p. 233, «Le sous-ensemble en -sir de ce groupe est concurrencé dès le XIIe siècle par des formes en -re remontant à des infinitifs vulgaires en -re», corr. pour plus de clarté ...à des infinitifs vulgaires en -ĕre; -p. 232, 238 et 245 «aim» (IP1 et SP1), ajouter ain; -p. 234, une formule telle que «la consonne [i. e. épenthétique] est volontiers absente [...] dans les régions du Nord...» ne pèche pas par excès de rigueur (v. aussi p. 433: «le pronom personnel apparaît volontiers»); -p. 238, on saurait gré à C. B. d'illustrer par des ex. l'alternance [e]/[a] pour «navrer»; -p. 238, «g(u)arir», du deuxième groupe, à base continûment faible, n'a pas d'alternance vocalique (le rad. guer- provient d'une hypercorrection); -p. 239, IP1 de venir: «vien», ajouter. vieng; IP de proiier: P1 «prie», P2 «prie», P5 «preiez, proiez», inf. «preier, proier», corr. pri, pries, preiiez, proiiez, preiier, proiier (cf. p. 289, s. v. PROHER); -p. 240, devoir a bien une alternance [oi]/[e] (qui serait mieux donnée sous la forme [oi]/[e]) mais il ne se conjugue pas

exactement sur le modèle de boivre, car il possède une base spécifique à IP1; -p. 240, IP1 de mener: «maing», corr. main (< MINO) ou mein («maing» est une forme secondaire); -p. 240, «apoiez», «apoier», corr. apoiez, apoier (cf. p. 281, s. v. APOIIER); p. 240, «enoier», corr. enoiier (cf. p. 283, s.v ENOIIER); -p. 242, IP1 de araisnier: «araisone», corr. araison; IP1 de prendre: «preing», corr. prent («preing» est une forme sec.); -p. 243, l'analogie exercée par tenir sur prendre peut-elle être sérieusement mise en doute? Elle ne s'exerce pas qu'au présent, mais au passé simple; -p. 246, «intras > entre», corr. entres; -p. 250, que signifie «il existe [...] une tendance à privilégier pour le subjonctif des thèmes à consonne mouillée» pour des verbes comme venir, tenir, vouloir pour lesquels le radical palatalisé est étymologique (< VENIAM, *TENEAM, *VOLEAM) et peut-on mettre ces verbes sur le même plan que prendre?; p. 251, sous 2. a., l. 19, «l'alternance -ons/-iez, originellement attachée au subjonctif des verbes à base palatale», corr. l'alternance -ons/-iens; -p. 263, «vendas, vendat» (futur lat. 2 et 3), corr. vendes, vendet; -p. 275, «ermes» et «-» (impft 4 et 5), corr. eriens/erions, eriez (cf. p. 280, § 227, d'apr. Fouché, Morphologie, p. 422); -p. 277, «avois», corr. avoies; -p. 291, s. v. SUIVRE, sous IP, «personnes 3 et 4: base sev- très rare et très tardive», corr. personnes 4 et 5 et ajouter SP 1, 2, 3 sive, sives, sive; -p. 292, s. v. VEOIR, ajouter SP4 et SP5 voiiens, voiiez; -p. 293, s. v. VOLOIR, supprimer l'esp. entre «vueil, voeil, veil» et «(1)»; «vuelle» (SP 2), corr. vuelles; -p. 300, «le tour pronominal est indépendant de la valence verbale, il n'est pas l'objet verbal» est une formule malheureuse qu'il faudrait corriger en le pronom réfléchi est indépendant, etc.; -p. 302, peut-on vraiment dire que faire en incise signifie «l'intensification de la prise de parole au regard de dire»? Que signifie, d'ailleurs, exactement «intensification de la prise de parole»?; -p. 310, on serait curieux de lire quelque exemple de l'impératif «puisses, puissons, puissiez»; -p. 311, «veon» impér. de veoir, corr. veons.

Chap. 11. pp. 424-438, sauf erreur de notre part, il n'est pas signalé que le pronom personnel postposé est conjoint au groupe verbal; -p. 437, «je» n'est pas en position attributive dans «Ce suis je»: il est sujet; -p. 439, dire que les pronoms régimes conjoints sont «enclitiques, trait qu'ils partagent avec l'article» est ambigu, car l'article de li rois est iriez est proclitique; il vaudrait mieux écrire qu'ils peuvent, comme l'article défini, s'appuyer sur un élément qui les précède (préposition pour l'article, négation, adv. si, pronom sujet ou pronom relatif pour le pronom), phénomène qui donne naissance à des formes contractées; -p. 439, est-il indispensable de choisir la forme «ceval» dans des ex. construits?; -p. 443, l'observation suivante «Le pronom régime peut se trouver après l'infinitif et non devant le verbe régisseur...» est plutôt mal illustrée par les ex. «Il la regarde e prist lui a demander» et «Dame Guiburc le prent a parler»; -p. 445, de même, l'observation «La postposition du sujet [dans l'interrogation] amène en tête le pronom atone» est mal illustrée par «Je le vois tuer».

Chap. 12. p. 462, la formule «les prépositions [...] a, de, en sont sujettes à l'enclise avec [...] l'article défini» est maladroite: elles sont sujettes à la contraction avec l'article, enclitique à leur suite; -p. 483, § 388, parmi les prépositions marquant la superposition, ajouter en (il n'est fait qu'une fugitive allusion, non illustrée, à cet emploi étymologique de en p. 487, § 392); -p. 491, de même, parmi les prépositions marquant la proximité, ajouter $s(o)ur^{(9)}$.

^{(9) «}Quant li chevalier de l'autre ost trouverent lour signours mors, il s'arresterent sour eus...» (*La Suite du roman de Merlin*, § 348/8, éd. G. Roussineau).

Chap. 13. p. 529, si nous avons bien compris l'explication donnée pour *adés* et *sempres*, ainsi que le fonctionnement des «vecteurs», il convient d'intervertir les positions respectives des deux adverbes sur le schéma.

Chap. 20. p. 609, «puis (< latin potius)», corr. *postius.

Chap. 28. p. 687, «Quant/cant (latin < quantus)», corr. quantum.

Les textes cités

Dans sa préface, C. B. déclare que «par l'ampleur de ses enquêtes et de ses dépouillements [sa] grammaire peut être aussi une somme de références» [21]. On fera quelques remarques à ce sujet.

Le corpus est considérable: la «liste des œuvres citées» [773-787] comprend quelque 350 titres dont l'exploitation est facilitée par le recours aux concordanciers; d'autre part, l'auteur fournit un très grand nombre de mesures statistiques du plus grand intérêt qui complètent et organisent cette immense matière en affinant à plusieurs reprises la chronologie des faits. Cela dit, on sera quelquefois surpris par le choix de certaines éditions. Les évictions, par exemple, du *Bel Inconnu* de K. Fresco (1992) ou de la *Suite du roman de Merlin* de G. Roussineau (1996) au profit du *Bel Inconnu* de P. Williams (1978) et du *Merlin* de G. Paris et J. Ulrich (1886) seraient à justifier.

D'autre part, malgré de sérieuses et légitimes réserves sur certains textes, entre autres La Queste del Saint Graal «édition médiocre» [36] et La Mort le roi Artu, «dont les éditions successives (?) ne sont pas entièrement fiables» [36], on constate que le recours n'y est pas seulement occasionnel (et nous avons trouvé peu ou pas de traces de la vérification sur ms. annoncée [36]).

La Mort le roi Artu est ainsi abondamment mise à contribution, malgré ces réserves. Cette fréquence, en soi surprenante, nous a d'autre part incité à vérifier, par acquit de conscience, le matériel cité. Le résultat, comme on le verra, laisse à désirer. Voici, avant de livrer les chiffres de cette petite enquête, nos critères pour retenir et apprécier l'exactitude d'une citation. Nous avons vérifié toute citation d'au moins deux mots (nous n'avons donc exclu que les formes isolées citées pour illustrer la morphologie). Nous avons négligé la ponctuation, dans la mesure où C. B. annonce qu'il a révisé, «à l'occasion, la ponctuation des éditions de référence» [36], décision que pour notre part nous jugeons fondée (même si, dans le détail, on pourra toujours discuter certaines révisions). Sont également négligées l'apparition ou la disparition (aléatoire) des trémas, ainsi que les divergences de découpage des mots. En revanche, sont considérées comme fautives les citations qui comportent au moins une faute de copie, vénielle ou non, affectant la graphie (et donc parfois la grammaire), celles qui présentent des références erronées, voire introuvables, et celles enfin dont les lacunes ne sont pas signalées par trois points (dont on aurait d'ailleurs souhaité qu'ils fussent placés entre les crochets conventionnels pour plus de clarté). Bref, toute citation ne pouvant être réutilisée telle quelle parce qu'elle présente une altération du texte ou des coordonnées fausses est assimilée à un cas de citation fautive, tandis que toute modification ressortissant à un choix éditorial en partie subjectif est négligée. Cela nous donne pour La Mort le roi Artu: 231 citations vérifiées dont 75 erronées, soit 32,46%. Nous avons effectué d'autres sondages. Soient donc, pour La Queste del Saint Graal (nous avons utilisé l'éd. de 1984,

2º tirage): 91 citations vérifiées dont 36 erronées (39,56%) – pour toutes ces citations qui présentent une divergence par rapport à l'édition d'A. Pauphilet, l'autorité du ms. K n'est bien sûr jamais évoquée; Le Roman de Tristan en prose: 51 citations vérifiées dont 20 erronées (39,21%); La Chanson de Roland: 278 citations vérifiées dont 138 erronées (49,64%) – nous y revenons infra; Aucassin et Nicolette (nous avons utilisé l'éd. de 1982, 2º édition, nouveau tirage revu et complété): 59 citations vérifiées dont 14 erronées (23,72%); Aliscans (t. 1 seul): 146 citations vérifiées dont 50 erronées (34,24%). Au total, nous avons vérifié 856 citations dont 333 comportent au moins une divergence de copie ou de référence par rapport à l'édition de référence, soit 38,90%. Dans le cas de La Chanson de Roland, on est du reste perplexe. Le corpus officiel ne mentionne que l'édition de C. Segre (Droz, TLF 368, 1989) mais à plusieurs reprises le texte cité par C. B. n'est pas celui de cette édition lorsqu'elle s'écarte du ms. O et aucune précision n'est donnée à ce sujet. Parfois même, sans justification, deux versions d'une même référence sont données (cf. les vv. 1278-1279, p. 666 et p. 703)(10).

On ne s'attardera pas à donner ici la liste des 333 références erronées (selon nos critères). Nous la tenons à la disposition de qui voudra. Il suffit que l'utilisateur de cette grammaire soit informé de ces multiples anomalies et vérifie, plutôt deux fois qu'une, les exemples qu'il voudrait reproduire ailleurs. Le plus souvent il s'agit, répétons-le, d'erreurs vénielles qui n'affectent que la graphie (s pour z et réciproquement, consonnes doubles indûment simplifiées ou l'inverse, etc.) Parfois, cependant, l'accumulation donne des résultats impressionnants: le premier ex. de Queste, p. 611, offre 8 divergences avec l'éd. de réf.; le dernier ex. de Roland (deux lignes), p. 134, en offre 5; le dernier ex. de Roland (deux lignes), p. 376, en offre 6; p. 144, les quatre citations de TristanPr comportent chacune des fautes de copie⁽¹¹⁾.

On prendra garde aussi aux *ibid*. qui renvoient parfois à d'autres références qu'à celles immédiatement antécédentes (par ex., p. 144, le premier *ibid*. renvoie à *TristanPr* I et non à *Guillaume*; -p. 181, le premier *ibid*. renvoie à *MortArtu* et non à *Fabliaux*; -p. 351, nous n'avons pas localisé le dernier *ibid*.; -p. 427, les deux *ibid*. sous *Roland* renvoient à *TristanPr* I; -p. 445, le premier *ibid*. ne renvoie pas à *Queste* mais à *TristBé*; -p. 614, nous n'avons pas localisé le premier *ibid*.; -p. 670, nous n'avons pas localisé le premier *ibid*.; -p. 744, le dernier *ibid*. ne renvoie pas à *Queste* mais à *MortArtu*).

Enfin, C. B. a eu la bonne idée et le courage de traduire tous les exemples qu'il cite. Nous n'avons évidemment pas contrôlé toutes les traductions proposées, d'ailleurs généralement excellentes⁽¹²⁾. Quelques-unes, cependant, doivent être amendées: p. 136, *TristPr* I, § 127, 8-10: «...comme (*sic*, corr. *conme*) celui k'il ne recon-

⁽¹⁰⁾ On aurait aussi aimé que fussent données les réf. de Roland citées p. 33.

⁽¹¹⁾ Signalons encore: p. 373, «on», dans Parise, 830, corr. ont; -p. 411, «voel», dans JeuAdam, 225-226 ou 485-486 (et non 21-22 comme il est indiqué), corr. voelt. En revanche, p. 221, «assist» (PS 1) figure bien dans Saisnes, A, mais au vers 1719 (et non 1716).

⁽¹²⁾ Il aurait été bon que C. B. indiquât la part exacte de reprise de traductions antérieures («Nous avons retenu, dans toute la mesure du possible, les traductions existantes.», p. 39), ce qu'il ne fait presque jamais.

noist de riens.» ne signifie pas «en feignant de ne point le reconnaître» mais en homme qui ne le reconnaissait pas ou car il ne le reconnaissait pas (preuve au § 126, l. 13); -p. 227, Saisnes, R, 1806: «avec deux compagnons», corr. avec trois c.; -p. 404, Floriant, 2556: «trois jours», corr. quatre jours; -p. 485, Rou, II, 2136-38: «Saintes Ecritures» (trad. sainz), corr. reliques. D'autres traductions sont légèrement maladroites (à notre goût): p. 137, Aliscans, 2808-09; -p. 297, CourLo, C, 381; -p. 552, ConquesteC, IV, 11-13 (et non «113»; dans la cit., «pourchacier», corr. pourcachier⁽¹³⁾). «Qui qui», p. 668, Alexis, 503, doit être une coquille. Une traduction orpheline figure p. 377, apr. Vergy, 909.

La bibliographie documentaire

La bibliographie générale [788-800], qui comporte quelque 390 références, et dont les éléments sont repris dans le corps de l'ouvrage, appelle trois séries de remarques.

Erreurs de références. Citons, parmi d'autres, quelques exemples de références erronées. Erreurs sur la date: Lusignan 1986 [24, 25, 27, 29] (= 1987). Références introuvables: Cerquiglini-Toulet 1993 [25, 30]; Sandqvist 1986 [33]; Sandqvist 1984 [33] (= Sandqvist 1984b?); Andrieux-Monsonégo 1997 [34]; Plouzeau 1995 [36]; Debidour 1987 [39]; Möhren 1980 [83]; Palm 1978 [83]; Iliescu-Mourin 1991 [230]; Bausch 1968 [324]; Tobler 1905 [386]; Rivière 1981 [396]; Kawaguchi (1980) [396]; Kleiber (?) [407]; Fahlin 1942 [461]; Falk 1934 [461]; Buridant 1995a [540]; Verschoor J. A. (?) [673]; Callebaut 1992, 1993 [699]; Martin 1984 [699]; Price 1989 [699]; Nordahl H. 1978a, 1978b [752]; Nicolas-Jeantoux C. 1980 [761]. Références à choix multiples: Kleiber 1978 [31] (= Kleiber 1978a ou 1978b?); Marchello-Nizia 1985 [31] (Marchello-Nizia 1985a ou 1985b?).

Une bibliographie de manuel a le droit, et le devoir, d'être sélective, c'est-à-dire lacunaire. Nous voudrions tout au plus signaler quelques titres dont l'absence, en tête de chapitre ou dans la liste finale, peut surprendre: p. 41, les beaux travaux de Blondin (1975) et Wüest (1979)⁽¹⁴⁾ avaient leur place dans le chap. consacré à la phonologie et dans la biblio. finale; -p. 57, lorsqu'il évoque la notion très novatrice de formant, qui n'est pas encore vraiment tombée dans le domaine public, C. B. aurait pu citer le nom de M. Molho (1988)⁽¹⁵⁾; -p. 103 et 707, l'absence de toute référence à Möhren (1980)⁽¹⁶⁾, nulle part mentionné pour le renforcement affectif de la négation, est incompréhensible (il l'est p. 83 mais pour tout autre chose et la référence

⁽¹³⁾ Sur la même page, la citation de *ConquesteC*, LVI (1-17) s'écarte à cinq reprises de l'éd. de réf. (l. 2, *«respondit»*, corr. *respondi*; l. 3, *«mes»*, corr. *mais*; l. 6, *«fu»*, corr. *fut*; l. 10, *«pais»*, corr. *paia*; l. 11, suppr. le point-virgule après *«.xxm.»*.

⁽¹⁴⁾ R. Blondin, Fonctions, structure et évolution phonétiques. Etudes synchroniques et diachroniques du phonétisme gallo-roman et français, Lille, Atelier de reproduction des thèses de l'université de Lille III-Paris, Champion, 676 p.; J. Wüest, La dialectalisation de la Gallo-Romania, Berne, Francke, 406 p.

^{(15) «}L'hypothèse du «formant», in Mélanges J. Stéfanini, pp. 291-303.

⁽¹⁶⁾ F. Möhren, Le Renforcement affectif de la négation par l'expression d'une valeur minimale en ancien français, Tübingen, Niemeyer (BeihZ 175), 1980, 264 p.

est introuvable); -p. 141, l'idée d'un *ce* autoréférentiel est à mettre au compte de G. Zink (1987); -p. 230, on s'étonne de ne voir aucune mention, en tête du chapitre consacré à la morphologie du système verbal, de Fouché (1967) et Andrieux-Baumgartner (1983), abondamment utilisés; Skårup (1975) et Stéfanini (1962) devraient figurer en tête du chapitre 11 consacré au pronom personnel; -p. 526, l'absence de toute référence à Cerquiglini (1981) dans les pages consacrées à l'adverbe *mar* est inexplicable; -p. 553, la notion de «solidarité discursive» évoquée à propos du *et* 'adverbial' sort droit de Soutet (1992a: 23) et l'exemple qui illustre le fait de Ménard (1994: 185)⁽¹⁷⁾; -p. 596, Meiller (1993)⁽¹⁸⁾ aurait pu être cité, au moins dans la biblio. finale, pour le tour *faire que sage*; -p. 600, l'ex. de *ConquesteV* sort tout droit de Ménard (1994: 94); -p. 601, l'ex. «*Et le médecin qui ne vient pas!*» sort droit de C. Régnier, *PriseOr*, p. 130, n. 413; -p. 741, l'absence de Skårup (1975) dans les références du chapitre 29 est injustifiable.

Enfin, l'auteur du présent c. r. a pour sa part constaté que sa thèse⁽¹⁹⁾ dont certains passages ont été recopiés par C. B., n'était jamais citée, ni dans le corps de l'ouvrage ni dans la bibliographie finale. Voici la revue de quelques lieux où l'emprunt est manifeste:

1) [sur *si*] Claude BURIDANT (p. 507, § 409):

...si et et ne sont pas commutables dans tous les contextes: lorsque si occupe la place du fondement, on peut lui substituer et, puisque et peut être placé dans la zone préverbale; mais lorsque et est extraposé, si ne peut lui être substitué.

Stéphane MARCOTTE (1997: 126):

...si et et ne sont pas commutables dans tous les contextes: lorsque si occupe la place du fondement, on peut lui substituer et, mais lorsque et est extraposé, si ne peut lui être substitué.

2) [sur or] Claude BURIDANT (p. 516, § 417):

...il [...] marque la confrontation de deux actes d'énonciation à des fins conclusives.

Stéphane MARCOTTE (1997: 177):

Ce ne sont là que des effets de sens qui tirent leur origine d'un signifié de puissance que l'on pourrait formuler ainsi: «confrontation de deux actes d'énonciation à des fins conclusives».

3) [sur puis] Claude BURIDANT (p. 523, § 422):

Puis a un double statut:

comme adverbe non articulant, <u>il est mobile et apparaît à droite du subordonnant</u>, dans la séquence *qui puis*, par exemple, et <u>peut commuter avec depuis</u>, <u>dont il est la forme réduite et dont il a le sens</u> [suivent des exemples].

⁽¹⁷⁾ Syntaxe de l'ancien français, 4e éd., Bordeaux, Biere, 382 p. V. réf. Ménard (1988).

⁽¹⁸⁾ RLiR 57, pp. 123-129.

⁽¹⁹⁾ Stéphane MARCOTTE, La Coordination des propositions subordonnées en moyen français, Genève, Droz (PRF 221), 440 p.

comme adverbe articulant, il occupe une place fixe dans la séquence qu'il articule et est compatible avec *et* au sens de «ensuite, alors» [suivent des exemples].

Stéphane MARCOTTE (1997: 188-189):

- Le MF connaît deux manifestations de *puis*, sémantiquement et syntaxiquement bien caractérisées.
- 1 *Puis* a le sens de 'depuis'. D'un point de vue syntaxique, <u>il se caractérise</u> alors <u>par sa mobilité</u>. <u>Il peut</u> en particulier <u>apparaître à droite du subordonnant</u> [exemple]. Dans un tel cas <u>il commute effectivement avec *depuis*, dont il est la forme réduite [exemple].</u>
- 2 <u>Puis a le sens de 'ensuite', 'alors'</u>. Comme le <u>puis</u> du FM, <u>il est compatible avec</u> <u>et</u> [exemple]. <u>Puis</u> <u>II</u> <u>occupe une place fixe dans la séquence qu'il articule</u> et ne peut que précéder C2 [= 2^e élément coordonné].

4) [sur *dont*] Claude BURIDANT (548, § 445):

Du point de vue du sens, l'adverbe et le subordonnant relatif sont très proches. On peut gloser le premier par «en conséquence (de cela)» et le second par «en conséquence de quoi», l'unique différence entre les deux étant syntaxique, car seul ce dernier adjective sa proposition et la rend incidente à une phrase. La confusion d'emploi est favorisée par un trait de la syntaxe des subordonnants relatifs propre à l'af., qui consiste à ne pas les appuyer d'un démonstratif neutre de rappel quand l'antécédent est une phrase [suivent des ex.].

Stéphane MARCOTTE (1997: 183):

Du point de vue du sens, l'adverbe et le subordonnant pronominal sont très proches. On peut gloser le premier par 'en conséquence de cela' et le second par 'en conséquence de quoi'. L'unique différence entre les deux est syntaxique, car seul le subordonnant adjective sa proposition et la rend incidente à un SN ou une phrase. La confusion d'emploi est favorisée par un trait de la syntaxe des subordonnants pronominaux propre à l'ancienne langue, qui consiste à ne pas fournir à ceux-ci, lorsque l'antécédent est phrastique, un démonstratif neutre de soutien.

5) Claude BURIDANT (550, § 447):

L'on peut ainsi <u>établir une «échelle de conjonctionnalité»</u> [...] <u>l'adverbe se distinguant du coordonnant surtout par des critères de distribution et de position.</u>

Stéphane MARCOTTE (1997: 118):

- ...ce critère [...] permet tout au plus d'établir une échelle de 'conjonctionnalité' parmi les coordonnants.
- ...<u>ce sont surtout des critères de distribution et de position qui permettent de distinguer l'adverbe du coordonnant...</u>

6) [sur *ne/ni*] Claude BURIDANT (p. 555, § 452):

L'évolution amènera la conjonction à restreindre sa fonction à la seule forclusion négative, qu'enregistre la nouvelle forme en -i, plaçant explicitement le verrou de la négation en tête du prédicat coordonné, selon un processus plus large tendant à marquer par anticipation la modalité affectant un élément quelconque (cf. aussi le cas de <u>se...non</u> -> <u>sinon</u>).

Stéphane MARCOTTE (1997: 160):

Cette innovation morphosyntaxique s'inscrit selon nous dans un ensemble de modifications plus vastes, permettant de <u>déclarer par anticipation la modalité qui affecte un élément quelconque</u>; ainsi, dans le cas de *ni*, la modification en question consiste à <u>placer le verrou de négation en tête du prédicat coordonné</u>.

On peut en citer d'autres exemples. Dans le domaine de la négation, nous avons la <u>victoire du morphème sinon</u> sur la séquence discontinue <u>se...non</u>, changement qui peut également s'interpréter comme le résultat d'une tendance conduisant à antéposer la modalité négative par rapport aux éléments sur lesquels elle porte...

7) Claude BURIDANT (p. 562, § 457):

Car [...] peut se présenter sous les formes <u>quar</u>, <u>quer</u>. Ces graphies ne sont pas indifférentes: elles soulignent la parenté morphosémantique existant entre <u>car</u> et <u>que</u>, illustrée ci-dessous, par l'emploi du <u>digramme qu-</u>, <u>généralement utilisé pour noter la base conjonctive /K/</u> [...].

Stéphane MARCOTTE (1997: 165):

A car est du reste souvent associé <u>le digramme qu (quar, quer)</u>, généralement utilisé pour noter la base conjonctive /K/.

8) Claude BURIDANT (p. 568, § 463):

Les propositions subordonnées peuvent être considérées [...] comme des constituants discursifs dont le fonctionnement a le même régime d'incidence que les constituants nominaux auxquels ils correspondent. On distinguera donc: les propositions substantives ou complétives, les propositions adjectives ou relatives [...], les propositions adverbiales ou circonstancielles.

Stéphane MARCOTTE (1997: 10-11):

...les propositions subordonnées seront considérées ici comme des constituants de discours dont le fonctionnement est analogue à celui des constituants de langue auxquels ils correspondent. Pour cette raison, nous parlerons donc de propositions substantives (i. e. complétives), adjectives (i.e. relatives) et adverbiales (i. e. circonstancielles). De telles propositions ont en effet le même régime d'incidence que leurs correspondants nominaux...

9) Claude BURIDANT (p. 571, § 467):

quand le caractère subordonné de la proposition qu'il introduit est suffisamment signifié par d'autres moyens, le subordonnant peut être effacé;

Stéphane MARCOTTE (1997: 77):

le subordonnant est effacé lorsque le caractère subordonné de la proposition qu'il introduit est clairement signifié par d'autres moyens...

10) Claude BURIDANT (p. 578, § 473):

Le rapport entre la série lequel et qui est homologique du rapport entre celui et il:

lequel: déterminant + K + pronom / qui: K + pronom

celui: déterminant + pronom / il: pronom

Stéphane MARCOTTE (1997: 208):

Ce qui précède indique que la série *lequel* est à la série *qui* ce que la série *celui* est à la série *il*. Soient les équivalences [où K = élément conjonctif; PR = élément pronominal; *det* = déterminant]:

(20) (a)
$$\underline{qui} = K PR$$
; $\underline{lequel} = K \underline{det} PR$
(b) $\underline{il} = PR$; $\underline{celui} = \underline{det} PR$

11) Claude BURIDANT (p. 587, § 482):

Le relatif composé lourd lequel

[...]

On peut le qualifier d'hyperanaphorique. [v. aussi p. 578, § 473 et Marcotte, p. 207 sur la composition de ces subordonnants]

Stéphane MARCOTTE (1997: 207):

La valeur anaphorique de l'article défini est bien connue [...]. Or dans le cas des morphèmes qui nous intéressent [i. e. la série LEQUEL] l'article inclus dans le subordonnant détermine un élément pronominal, lui-même anaphorique par nature. C'est pour rendre compte de ce mécanisme que nous désignons les morphèmes de la série lequel par le terme de subordonnants pronominaux hyperanaphoriques (SPH).

Cet examen nous incite à conclure que l'ouvrage de Claude Buridant, en dépit de ses qualités de synthèse et d'une documentation précieuse qui le rendent utilisable pour des lecteurs avertis, n'est manifestement pas encore le bréviaire des médiévistes francisants du vingt-et-unième siècle que l'auteur aurait peut-être souhaité qu'il fût. Même en faisant la part de l'élaboration prolongée et de l'ampleur de l'ouvrage, il faut bien reconnaître que la *Grammaire nouvelle de l'ancien français* n'est ni tout à fait sûre (et l'on ne saurait sans quelque réticence en recommander la lecture au «public de débutants» visé par l'auteur [21]) ni tout à fait honnête. À progresser sur ces deux points, il deviendra, nous l'espérons, ce qu'il voudrait être. Malgré la hauteur de l'ambition, une telle réussite n'est pas hors de portée, si des informations de bon aloi et des sources avouées viennent lui donner la qualité de modèle à laquelle il aspire noblement et légitimement.

Stéphane MARCOTTE



[Peu après avoir reçu le compte rendu qu'on vient de lire, un second compte rendu, non sollicité, nous est parvenu. En raison de l'importance de l'ouvrage recensé et comme il nous semblait que les deux comptes rendus se complétaient heureusement, nous avons choisi, à titre très exceptionnel, de les publier tous les deux. – G.R.]

Apporter un «éclairage nouveau» à l'étude de l'ancien français, c'est là l'objectif majeur que se fixe Claude Buridant dans la préface d'un ouvrage qui peut difficilement être comparé aux nombreuses grammaires qui tentent de rendre compte du

système de l'ancienne langue. Cette nouveauté que vise C.B. ne concerne pas seulement le plan quantitatif (l'importance de la documentation fournie, l'ampleur du corpus exploité, devraient faire de ce travail un instrument de référence), mais apparaît surtout dans le contenu même et dans la méthodologie adoptée: alors que des ouvrages plus didactiques demeurent très descriptifs et ne prennent guère en compte les aspects théoriques, C.B. s'appuie de façon systématique sur les apports des recherches linguistiques les plus récentes et place ses analyses dans un cadre très clairement argumenté et explicité. Le plan de l'ouvrage, après une introduction sur l'ancien français comme objet d'étude, conduit de façon assez classique de la phrase simple à la phrase complexe, avec des chapitres consacrés aux diverses parties du discours, puis à l'étude des propositions subordonnées. Pour toutes ces unités linguistiques, les aspects morphologiques sont exposés avant l'analyse des valeurs et des emplois, et de nombreux tableaux permettent une présentation très claire des différents paradigmes. Les deux derniers chapitres, sur lesquels nous reviendrons, traitent de l'ordre des constituants et de la typologie. Un index terminologique et un index grammatical permettent de retrouver assez facilement les notions linguistiques ainsi que les faits de langue. Même si les analyses proposées par C.B. sont, dans leur quasi-totalité, le résultat d'une réflexion et d'une élaboration personnelles, il est bien évident que les données, non seulement les données factuelles, mais aussi les points de vue, les interprétations des phénomènes, sont parfois empruntés à d'autres études; quelques indications bibliographiques en début de chaque chapitre renvoient d'ailleurs aux travaux qui ont nourri l'argumentation de l'auteur.

Il n'est guère possible de rendre compte de l'ensemble d'un tel travail, étant donné l'abondance et la richesse de la matière traitée. Nous nous en tiendrons, pour notre part, à quelques remarques générales et à des réflexions sur certains chapitres qui nous ont paru mériter une attention particulière.

Ce qui frappe d'abord, à la lecture des chapitres, indépendamment de la quantité d'informations fournies, c'est la volonté qu'a C.B. de rattacher toutes les analyses proposées à une problématique générale cohérente; c'est ainsi que chaque chapitre s'ouvre par des «remarques d'ensemble» qui pourraient former, à elles seules, un véritable traité de linguistique: C.B. y présente les notions, de façon parfois fort détaillée, et insiste surtout, à juste titre, sur la difficulté d'adopter, quels que soient les critères d'ailleurs, des catégorisations définitives et nettement tranchées. Excellente leçon de méthode, nous semble-t-il, et bonne initiation à une approche réellement linguistique des faits. Qu'il s'agisse des prépositions [461], des adverbes [503], par exemple, le concept de continuum, qui devrait constamment sous-tendre une description morphosyntaxique, est très pertinemment mis en œuvre et exploité. Plus qu'un simple rappel, une simple introduction, ces pages de remarques constituent un élément essentiel qui va permettre à C.B. de structurer son argumentation et de justifier les choix faits dans l'exposition de l'ensemble du chapitre.

Le cadre théorique choisi par C.B. est celui de la psychomécanique; on pourrait sans doute discuter cette option dans la mesure où cette approche ne rend peut-être pas compte avec la même pertinence de tous les faits de syntaxe.

Si le cadre théorique adopté ne peut toujours être maintenu dans son intégralité, C.B. s'attache toutefois à conserver une cohérence méthodologique au fil des divers chapitres; sur ce point, c'est l'importance accordée à une analyse et à une présentation scalaires des faits qui nous paraît un point très positif et digne d'être souligné.

Là où bon nombre de manuels offrent des dichotomies relativement simplificatrices ou des listes, des énumérations, qui ne mettent guère en valeur la hiérarchisation des valeurs et des emplois, C.B. s'attache constamment à montrer l'existence d'échelles, à décrire les degrés et les implications auxquels conduit obligatoirement la prise en compte de facteurs d'ordre divers. Cette prise en compte du continuum des faits de langue, si elle n'est pas nouvelle dans le champ de la recherche linguistique - elle rejoint en grande partie les hypothèses théoriques des «grammaires floues» - n'est cependant pas courante dans les ouvrages didactiques qui, peut-être par souci de simplification, présentent les phénomènes de façon beaucoup plus tranchée. Qu'il s'agisse de grandes questions, comme, par exemple, les zones d'emploi du cas sujet [77], le complément déterminatif sans préposition [100], l'expression du pronom sujet [437], ou des cas plus limités, comme le pluriel interne [117], la locution conjonctive sans que [138], on appréciera à sa juste valeur l'établissement d'axes sur lesquels sont hiérarchisées les formes linguistiques ou les emplois. Même si C.B. ne peut exploiter de façon systématique cette dimension, certains points ne se prêtent guère à une telle approche, l'interprétation qu'il donne apparaît comme très stimulante et montre clairement, dans chacun des sous-systèmes envisagés, les points d'équilibre et de déséquilibre dont il conviendra d'approfondir l'étude. On dispose là, incontestablement, de très riches perspectives dans le domaine de la variation linguistique, et la lecture de l'ouvrage de C.B. devrait fournir une matière particulièrement abondante et pertinente aux chercheurs qui s'intéressent à cet aspect du changement. On regrettera seulement que, dans la présentation matérielle de ces échelles, C.B. n'ait pas adopté un procédé de schématisation constant: pourquoi ne pas avoir généralisé l'emploi d'axes orientés et avoir parfois utilisé une représentation par des cercles concentriques [100, par exemple], qui ne semble pas ajouter grand-chose au premier type de schéma? Dans le cas, de loin le plus fréquent, de la représentation par un vecteur, le principe de l'orientation n'est pas toujours uniforme; ainsi conviendrait-il d'inverser le schéma qui présente la grammaticalisation de cors [413] afin qu'il soit conforme au commentaire, excellent au demeurant, qui est donné pour ce phénomène [412]. On sera par ailleurs attentif au fait que les représentations schématiques qui traduisent les analyses de la psychomécanique [122, 308, par exemple], qui peuvent, à première vue, sembler identiques aux échelles que nous venons d'évoquer, ne sont pas de même ordre, même si certains des «résultats» peuvent évidemment correspondre dans les deux approches.

Dans la plus grande partie de l'ouvrage, C.B. adopte, ce qui est logique, un cadre d'analyse et une méthodologie qui relèvent de la linguistique de la phrase. Il faut néanmoins noter que la dimension textuelle et discursive n'est pas absente de certains chapitres, dans lesquels elle se trouve particulièrement bien exploitée et justifiée. On relèvera surtout un excellent traitement du niveau «informationnel», non seulement lorsqu'il s'agit d'analyser la structure de l'énoncé, l'articulation en thème et rhème (il faut citer la présentation très riche et très claire de degrés de thématicité à propos de si, [510]), mais aussi lorsque la progression thématique à travers le texte joue un rôle dans le fonctionnement des faits observés: l'un des meilleurs exemples de prise en compte des divers niveaux d'analyse est constitué par l'étude des rapports qui s'établissent entre les séquences discursives et l'expression de la temporalité [611 sq.]. C.B., suivant en cela J. Rychner, montre parfaitement comment la dimension textuelle est indissociable de la valeur même de la forme linguistique. De la même façon, les données de la linguistique de l'énonciation se

trouvent très justement exploitées, qu'il s'agisse de l'étude du discours rapporté [673 sq., avec une description très complète et très bien illustrée des divers types de styles], ou des pronoms de l'interlocution [420 sq.]. Il est cependant dommage que deux autres domaines de la discursivité soient moins mis à l'épreuve: l'opposition des «plans» aurait pu être utilement discutée et testée. Quelle est sa pertinence pour la cohérence du texte en ancien français? Les marques linguistiques qui la traduisent sont-elles identiques à celles du français moderne? Mais c'est surtout l'absence d'une partie sur les phénomènes anaphoriques, ne serait-ce que pour les «pronoms», personnels, démonstratifs, indéfinis, qui peut surprendre; alors que les pronoms de 1re et de 2e personne font l'objet d'une étude très précise [420 sq.], le pronom personnel de 3e personne demeure le parent pauvre, du moins en ce qui concerne ses emplois; quelques remarques dispersées (cf. la concurrence ce/il en fonction de sujet d'impersonnel, [140]) ne peuvent remplacer un chapitre spécifique. En l'absence de travaux assez complets sur la période, l'entreprise était sans doute difficile et ambitieuse mais on pouvait assurément ouvrir quelques pistes de recherche en prenant en compte les études actuelles sur l'accessibilité des références (le tableau [510] sur la hiérarchie de la reconnaissance du thème constitue une excellente base de travail dans ce domaine).

Les deux derniers chapitres de l'ouvrage (chap. 29: L'ordre des constituants; chap. 30; Aperçu typologique) méritent une attention particulière: C.B. y fournit une bonne synthèse des recherches qui, depuis quelques années, tentent de rendre compte du système linguistique de l'ancien français dans un cadre typologique, en particulier en ce qui concerne l'ordre des éléments de l'énoncé. La problématique des langues à verbe second, le passage d'une étape TVX à une grammaticalisation du schéma SVX sont ici très clairement exposés et présentés avec le recul nécessaire. On peut d'ailleurs se demander si ces chapitres, qui apportent des mises au point nouvelles et fondamentales, trop souvent négligées dans des ouvrages de ce type, n'auraient pas plus logiquement trouvé leur place au début de la partie syntaxique du manuel, au lieu d'apparaître ainsi comme une sorte de conclusion. Ceci aurait évité certaines anticipations: les remarques tout à fait pertinentes sur les rapprochements qu'il convient de faire entre les quantificateurs et l'évolution de l'ordre des mots, l'analyse de la place de l'adjectif épithète [210, avec renvoi à la p. 753], l'étude des formes composées du verbe, le système des particules séparées [545], très justement mis en relation avec le changement syntaxique, pour ne citer que quelques cas parmi de nombreux exemples possibles, auraient gagné à être replacés de façon systématique dans le cadre typologique; des travaux comme ceux de B. Bauer (The Emergence and Development of SVO Patterning in Latin and French, Oxford University Press, 1995) ont bien montré que les faits de linéarisation ne se limitaient pas aux constituants majeurs, mais concernaient aussi l'ensemble de la hiérarchisation des syntagmes, qu'il s'agisse du syntagme nominal ou du syntagme adjectival. Même si C.B. fait souvent état, tout au long de l'ouvrage, de ce mouvement général, cela ne peut remplacer ce qui aurait constitué une belle ouverture des chapitres de morphosyntaxe: une mise au point initiale sur la problématique V2 dans une perspective typologique aurait permis de fournir, d'entrée de jeu, un fil conducteur essentiel à nos yeux. D'une façon plus générale, on pouvait attendre que C.B., auteur par ailleurs d'un travail remarquable sur les vestiges de l'ordre objet-verbe en ancien français (Romania, 108, 20-65) se montre plus critique envers certaines des positions aujourd'hui couramment admises; les conclusions auxquelles aboutissent des études comme celle de B. Bauer s'attachent essentiellement à des changements de position dans l'ordre des syntagmes, sans que soit remise en question l'existence des relations de dépendance et la hiérarchisation même des constituants. Les langues à déclinaison ne présentent cependant pas une structuration identique à celle des langues qui marquent les fonctions par la position, et des notions comme la rection ou la transitivité ne sont assurément pas du même ordre dans les deux systèmes. Qu'en est-il de l'ancien français dans une telle problématique? La prise en compte de ces hypothèses dès le début de la partie syntaxique aurait incontestablement ouvert des pistes de recherche très fructueuses et donné une cohérence, non seulement aux sous-chapitres qui touchent à la syntaxe de position, mais aussi à ceux qui traitent d'autres phénomènes, comme les ellipses ou les faits de rection, par exemple. Indépendamment de cette question qui touche le plan de l'ouvrage, il convient de redire la qualité de l'information et de la présentation de ces chapitres qui apportent incontestablement un élément novateur et rarement présent dans les manuels qui ne s'attardent guère, dans l'ensemble, à des vues générales ou à des descriptions du système linguistique dans son fonctionnement global.

Le chapitre sur le système verbal, qui occupe à lui seul une place très importante (de la p. 230 à la p. 406), contient une sous-partie sur la valeur verbale [393-406], ce qui est quelque peu surprenant dans la mesure où ce très long chapitre est essentiellement consacré à la morphologie et à l'étude des valeurs des temps et des modes. Il aurait sans doute été préférable de traiter ces aspects syntaxiques dans un chapitre spécifique, qui aurait aussi pris en compte les faits de subordination. Si l'on considère en effet que les pages 396 à 406 analysent le cas particulier des constructions impersonnelles, il ne reste en réalité que trois pages sur la valence des verbes transitifs, ce qui nous semble bien peu. C'est peut-être là une des lacunes les plus importantes de l'ouvrage; il faut reconnaître que les travaux font cruellement défaut dans ce domaine, mis à part ce qui concerne quelques structures particulières, comme les constructions avec complément infinitif, bien décrites d'ailleurs au début de la sous-partie sur la valence. Pour les compléments nominaux, C.B. rappelle quelques différences avec le français moderne, comme le font d'ordinaire les manuels qui évoquent cette question. On aurait aimé, à cet endroit, des propositions d'analyse sur les verbes supports, bien étudiés pour la période moderne. Qu'en est-il, par exemple, de l'opposition des constructions avec verbe avoir et sujet animé (j'ai peur, ...) et des constructions à sujet abstrait (la peur me prend)? Quelques informations, rares, il est vrai, auraient pu être exploitées (la thèse d'A. Valli, par exemple, sur le moyen français ou l'article de C. Marchello-Nizia sur les verbes supports en diachronie, dans Langages, n° 121, 1996). Une étude d'ensemble s'impose, qui ne se limiterait pas à la valeur verbale, mais prendrait aussi en compte la construction des noms, des adjectifs et des adverbes, sans oublier évidemment les subordonnées complétives. Il est certes possible, pour la construction de tel ou tel verbe, de renvoyer aux dictionnaires; rarement complets sur ces aspects syntaxiques, ils ne peuvent de toute façon pas remplacer une analyse et une élaboration du système ou des sous-systèmes qui conditionnent les faits de rection. On peut regretter que C.B. n'ait pas donné ici quelques directions qui permettraient de bien engager un travail qui reste à faire, alors que le contenu des autres chapitres de son ouvrage stimule constamment l'esprit du lecteur et fournit d'intéressantes pistes de recherche.

On signalera enfin le soin avec lequel C.B. a distingué les divers degrés qui mènent, pourrait-on dire, de la parataxe à l'hypotaxe et à l'enchâssement [568 sq.]. Nous disposons là d'une remarquable mise au point dans un domaine où les classements et la terminologie ne sont pas toujours d'une grande clarté: l'énumération des procédés linguistiques, l'étude de leurs combinaisons, sont réalisées avec beaucoup de précision et le choix des exemples fait de cette partie l'une des plus réussies du manuel. Quelques points sont sans doute à discuter (on peut s'interroger, en particulier, sur le degré d'hypotaxe des propositions temporelles placées en début d'énoncé, que C.B. considère comme des subordonnées circonstancielles dans une analyse identique à celle que l'on ferait pour le français moderne ([604 sq.], ce qui ne nous semble pas aller de soi pour l'ancien français), mais l'ensemble est parfaitement construit et constitue un très bon cadre de travail, un instrument très utile pour les études typologiques que nous avons évoquées plus haut.

Ces quelques notes de lecture ne peuvent évidemment rendre compte de tous les aspects de l'ouvrage de C.B., et des analyses de détail de telle ou telle interprétation, de telle ou telle exploitation du corpus seront assurément les bienvenues. On reprochera peut-être à ce manuel une certaine hétérogénéité, quelques déséquilibres, des imprécisions: bon nombre des défauts que l'on relèvera sont la conséquence plus ou moins directe de la définition des objectifs ainsi que de la délimitation du public concerné par l'ouvrage. Il faut dire que C.B. n'a pas choisi la facilité; le système actuel des études universitaires conduit en effet, en France du moins, à une situation peu favorable aux recherches en linguistique diachronique: les étudiants «littéraires», s'ils ont quelques connaissances en philologie et une certaine habitude de la lecture et de l'interprétation des textes, ne possèdent pas de formation digne de ce nom dans le domaine de la linguistique; les étudiants qui suivent les cursus de linguistique générale, quant à eux, ignorent à peu près tout des états de langue anciens et ne peuvent, par là-même, travailler sur des corpus d'ancien français. L'ouvrage de C.B. pourra, dans une certaine mesure, remédier à cette situation, très dommageable pour la linguistique française: il offre aux uns la possibilité de découvrir ou d'approfondir des notions, une méthodologie, un ensemble théorique, indispensables à une approche scientifique des faits de langue; il propose aux autres, par l'ampleur de la documentation, par la clarté de l'explication, par les traductions proposées, une excellente présentation du système de l'ancien français. Si, comme on peut le prévoir, la Grammaire nouvelle suscite quelques vocations, attire l'attention sur des champs de recherche encore peu exploités, et permet ainsi un développement des études sur l'histoire de la langue, les principaux objectifs seront atteints et l'on ne pourra que remercier C.B. de nous avoir offert un tel instrument de travail.

Bernard COMBETTES

Marc WILMET, *Grammaire critique du français*, 2^e édition, Paris-Bruxelles, Hachette Duculot, 1998, 794 pages.

Dans cet ouvrage, couronné du prix Logos par l'Association Européenne des Linguistes et des Professeurs de Langues (AELPL), l'auteur se propose de faire «descendre la réflexion authentiquement linguistique vers les classes» [Avant-propos, 7].

Objectif pleinement atteint si l'on en juge par l'accueil que lui a réservé le public: deux éditions se sont succédé en deux ans, la seconde augmentée et corrigée. S'adressant aux étudiants, aux lecteurs cultivés et «au premier rang, aux professeurs de français fatigués des inconséquences de la grammaire scolaire», c'est à une démarche critique que nous invite l'auteur, critique non seulement à l'égard des manuels et de la tradition grammaticale, mais aussi à l'égard des théories linguistiques qui s'appliquent à étudier notre langue. Ce parti pris s'accompagne d'une déclaration inattendue dans ce genre d'ouvrage: «J'ai résolu de faire acte de bonne foi, sans rien cacher de mes doutes et de mes lacunes, espérant que ces aveux de carence et la constante explicitation des démarches s'avèreraient en fin de compte plus utiles que les affirmations péremptoires des manuels» [Avant-propos, 8]. Dans la Postface, l'auteur précise qu'il a travaillé «cartes sur table, faiblesses, indécisions et choix personnels étalés», ajoutant entre parenthèses: «on a dit je plus qu'il ne sied peut-être à un travail scientifique» [2e édit., p. 593]. Reconnaissance des limites inévitables dans ce genre de travail - comment décrire toute la langue? -, appel à la participation du lecteur, affirmation de la subjectivité, y compris dans l'expression énonciative, voilà quelques-uns des choix qui confèrent, indépendamment du contenu même, une profonde originalité à l'ouvrage.

Celui-ci est organisé en neuf chapitres, d'inégale longueur: le premier et le dernier sont consacrés au mot et à la phrase, unités respectivement minimale et maximale de l'analyse grammaticale traditionnelle; les sept autres, aux différentes parties du discours. Se refusant à choisir entre l'ordre «ascendant» (conforme au «modèle ancien») et l'ordre «descendant», M. Wilmet laisse au lecteur le soin de «commencer son parcours personnel» par le dernier chapitre, si bon lui semble (§ 30).

Une bibliographie abondante (environ 550 titres) accompagne le texte proprement dit, lequel compte 594 pages d'une typographie dense et diversifiée. L'auteur n'a pas hésité à mentionner des travaux en langue anglaise, allemande ou néerlandaise, ce qui n'est pas banal non plus. Les lacunes sont inévitables et la non-exhaustivité ne saurait faire l'objet d'un reproche. On en relèvera toutefois quelques-unes qui nous paraissent un peu gênantes (en fonction de nos propres connaissances et aussi de nos ignorances...): l'article crucial de P. Attal (1976) sur les vrais et faux quantificateurs, les principaux travaux des morphologues, notamment ceux de D. Corbin et de son équipe, les textes de Culioli (un seul est cité) et de ses épigones, les textes théoriques récents des grammairiens générativistes: celui de Pollock (Langage et cognition, 1997) notamment, qui présente la version dite «minimaliste» (Chomsky, 1995), et celui, non traduit, de Chomsky (1986) Knowledge of Langage qui expose l'organisation modulaire du modèle et développe une réflexion sur le langage, laquelle a peu à voir avec les présentations simplifiées, voire caricaturales qu'on offre souvent du «chomskysme», et avec la vision appauvrie qu'en ont maints linguistes. On citera encore le remarquable ouvrage de vulgarisation traduit en français, de S. Pinker, L'instinct de langage (Odile Jacob, 1999), à faire lire, qu'on soit «chomskyste» ou pas, à tous les étudiants.

Chaque chapitre est suivi d'une «bibliographie sélective» qui recense les travaux en rapport avec le sujet traité. Le choix d'un ordre dicté par le contenu, sans appel de note dans le texte, laisse toutefois indéterminée la manière dont l'auteur les a précisément utilisés. Un très remarquable «index raisonné des termes et des notions», dû à Annick Englebert, complète efficacement l'ouvrage.

Les linguistes et les lecteurs «amoureux de la langue» se réjouiront de deux des trois «lignes directrices» adoptées: priorité au sens mais attention aux formes, lesquelles «fournissent, à leur rang, des indications précieuses», et réaffirmation de l'autonomie de la linguistique (on n'adoptera peut-être pas pour autant la formule de l'auteur: «défendre son pré carré face aux disciplines environnantes»); le troisième axe est moins clair: l'exception, loin de confirmer la règle, l'infirme [8]. En revanche nous souscrivons sans réserve – et nous espérons que le lecteur en fera autant – à la thèse suivante, que nous ne résistons pas à l'envie de citer *in extenso*:

«Nous soutenons, à contre-courant du minimalisme ambiant, que l'enseignement grammatical ne peut plus se réduire à une discipline serve de la dictée ou de l'analyse de texte (a-t-on jamais ouï pareil discours honteux à propos du latin, de l'histoire ou des mathématiques – surtout de la bouche des latinistes, des historiens et des mathématiciens?); qu'il serait judicieux de faire enfin de la grammaire «pour la grammaire», c'est-à-dire, traduisons, un exercice hautement formatif, un entraînement à la méthode, à la rigueur, au jeu linguistique, à la spéculation, à l'invention... et tant mieux – abondance de biens ne nuit pas – si les retombées contribuent au maniement déculpabilisé du français écrit, du français parlé» [Postface, p. 594].

On peut dire que l'ouvrage entier «donne l'exemple».

Les choix d'ordre méthodologique et épistémologique (rejet de la pure normativité, importance accordée à l'oral, rapports synchronie / diachronie, etc.), faisant l'objet d'un large consensus, inutile de s'y attarder. En revanche, le parti pris en matière de métalangage (quels termes utiliser dans un manuel de grammaire?) mérite un mot de commentaire. L'auteur a parfaitement raison d'affirmer la nécessité du recours à un métalangage, de souligner que le choix des termes n'est pas neutre, mais que l'introduction de termes nouveaux est nuisible à la vulgarisation du savoir et à la pédagogie de la grammaire. Il en résulte que le plus raisonnable est, comme le préconisait Guillaume, «d'adopter purement et simplement la terminologie consacrée par l'usage» (cité § 24). C'est en effet la voix du bon sens. À ceci près: il n'est pas sûr du tout que les mots de la terminologie grammaticale «ne doivent pas être plus que des signes conventionnels dont se sert la mathématique pour la désignation symbolique des concepts lui appartenant» (Guillaume, cité ibid.). Les mots du métalangage grammatical étant empruntés à la langue elle-même, on ne voit pas comment ils pourraient fonctionner comme des étiquettes «complètement vidées de leur contenu littéral» (§ 25). M. Wilmet n'ignore pas que le terme «possessif», par exemple, pour désigner mon, le mien, etc., n'est pas entièrement vide de sens, même si l'idée de possession ne suffit pas à rendre compte des emplois des différents «possessifs».

Hélas! les meilleurs linguistes ne suivent pas tous le conseil de Guillaume... à commencer par Guillaume lui-même. La «terminologique» est une maladie endémique de la linguistique; l'auteur de la *Grammaire critique* n'y échappe pas non plus.

Ceux qui connaissent les travaux de M. Wilmet le savent bien: cet éminent linguiste s'inspire de Guillaume, d'une manière à la fois critique, ouverte et perspicace, intelligente pour tout dire. La lecture de sa *Grammaire* le confirme heureusement. Qu'il soit impossible de décrire la langue hors d'un cadre théorique, c'est une banalité sur laquelle il n'y a pas lieu de s'apesantir. La question est de savoir dans quelle mesure le cadre théorique retenu laisse la possibilité de tenir compte de résul-

tats obtenus dans d'autres cadres d'une part et, de l'autre, dans quelle mesure ce choix influence la constitution de l'objet à décrire. L'«ouverture» du guillaumisme pratiqué par M. Wilmet lui permet, pour l'essentiel, d'enrichir ses observations et ses descriptions de celles des autres, à quelques exceptions près: la grammaire générative (laquelle ignore, de son côté, les travaux des guillaumiens et plus largement ceux des linguistes non générativistes, surtout quand ils ne sont pas américains) et les travaux «formalisés». Cette prise de position entraîne l'auteur à négliger par exemple - ou à récuser trop hâtivement - l'apport considérable des recherches d'inspiration logique dans le domaine des verbes et des temps (travaux récents de Co Vet, entre autres). Par contre, la faible importance accordée à la morphologie dérivationnelle - ou «constructionnelle», comme on dit maintenant -, est à mettre au compte de la constitution de l'objet à décrire et de sa délimitation par le cadre théorique retenu. De même, la portion congrue laissée à la phonologie (2 pages) et à la grammaire de texte (2 pages également), la «liquidation» de cette dernière étant empiriquement justifiée par l'affirmation selon laquelle un texte est «une simple extrapolation de la phrase» (§ 711).

L'influence du guillaumisme se perçoit aussi dans le traitement des différentes parties du discours. Le nom, l'article, les déterminants, le pronom, le verbe et l'adverbe se voient consacrer un chapitre autonome, d'inégale longueur: 15 pages seulement pour l'adverbe, «classe introuvable» (§ 598), considéré à juste titre, selon l'expression de G. Moignet, comme «un vrai fourre-tout» (§ 546, 8). Les prépositions, elles, sont évoquées ici et là, notamment à l'occasion des compléments indirects (§ 602-604), sans faire l'objet d'un chapitre spécifique, ce qui ne laisse pas, pour le moins, d'étonner. Les conjonctions non plus, – ce qui se justifie selon l'auteur, dans la mesure où la préposition et la conjonction «illustreraient un quatrième avatar de l'incidence externe, la fonction *connective*, assurant le contact de l'«apport» d'avant la préposition ou la conjonction» (§ 702). L'éviction des interjections et des mots-phrases ne surprend guère, en revanche; elles sont redistribuées à l'intérieur du long chapitre consacré à la phrase, dans une sous-classe d'énoncés «à prédication incomplète» (§ 618-619).

Spécialiste des déterminants, des temps, des verbes et des modes, fin connaisseur de l'adjectif (notamment de la place) et du nom propre, M. Wilmet a naturellement développé davantage ces thèmes que d'autres; on lui saura gré de faire bénéficier avec tant d'efficacité ses lecteurs des résultats de ses recherches. La Grammaire critique propage donc à la fois un ensemble de connaissances «de base», présentées le plus souvent de manière nouvelle, toujours critique, et une série d'études approfondies sur des sujets plus «pointus». Cette dualité est globalement très positive (et de toute façon inévitable), mais elle prête nécessairement le flanc à... la critique (que l'auteur appelle de toute façon de ses vœux). On peut, par exemple, trouver un peu trop long le développement consacré au nom propre, alors que la classification des noms communs eût exigé davantage de réflexion, notamment celle des noms abstraits (l'ouvrage de D. Van de Velde, 1995, est cité mais, semble-t-il, non exploité); on peut contester par ailleurs la «liquidation» dont est «victime» l'opposition collectif/ individuel au sein des noms concrets. Il n'est pas certain du tout que «ce tandem» ait «perdu la faveur des linguistes», comme le prétend l'auteur (§ 60): nous renvoyons le lecteur aux travaux de S. Aliquot, de M. Colle, de J. Dubois et F. Dubois-Charlier, de N. Flaux et de B. Wiederspiel, parmi bien d'autres. Il est vrai que M. Wilmet verse les noms collectifs dans la catégorie des quantifiants (§ 199), mais sans les analyser d'un peu près, ce qu'ont fait depuis bien longtemps de nombreux linguistes (A.-M. Dessaux-Berthonneau, 1976, J.-C. Milner 1978, P.-A. Buvet 1983-1984, etc). Dans le détail, on pourrait discuter de nombreux points. Citons un seul exemple: celui de la substantivation de l'adjectif (§ 40). Sage (le sage / un sage ignore la douleur) a-t-il à voir avec triste (le triste dans cette affaire / c'est d'un triste!), cf. l'ouvrage de F. Kerleroux, 1996, pourtant cité en bibliographie?

Humour, anecdotes, exemples tirés de l'oral ou de textes drôles, style décontracté, imagé, voire familier, tout a été mis en œuvre par M. Wilmet pour séduire le lecteur le plus récalcitrant. Selon ses goûts personnels et ses choix esthétiques, selon ses principes «déontologiques» aussi, on appréciera diversement le ton souvent polémique et le registre de langue choisi par l'auteur. Selon nous, un peu plus de (re)tenue n'eût pas mal convenu à un travail de si haut niveau.

Nelly FLAUX

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Cançoner Aguiló. Edició facsímil, transcripció i comentaris, Grabriel ENSENYAT I PUJOL, Joan MAS I VIVES, Joana M. MATAS I ALOMAR. Estudi codicològic, Antoni MUT CALAFELL, Societat Arqueològica Lul·liana, Palma de Mallorca, 2000, 509 pàgs + 4 pàgs. amb 15 làmines.

La Societat Arqueològica Lul·liana de Palma, amb el suport del Govern de les Illes Balears, ha tingut l'excel·lent idea de posar a l'abast dels estudiosos de la literatura catalanooccitana medieval la reproducció facsímilar del manuscrit que va pertànyer a Estanislau de K. Aguiló i que aquest erudit llegà a la susdita societat. L'havia trobat a començament del segle XX en unes golfes a Mallorca i el seu estat era deplorable, però ha estat curosament restaurat el 1979. Es el còdex que J. Massó Torrents en la seva Bibliografia dels antics poetes catalans («AIEC», V, 1913-1914, pàg. 56) havia designat amb la lletra E. El títol Cançoner Aguiló no em sembla massa encertat, puix que podria ser confós amb el conegut Cançoner Vega-Aguiló; potser millor hauria estat «Cançoner Estanislau Aguiló».

Es tracta d'un recull interessantíssim, copiat a partir del 1395 per una sola mà, sens dubte a València, que reuneix texts aplegats en successius intervals més o menys espaiats fins la primeria del segle XV. Conté l'única còpia coneguda de la *Vesió en sopni* del rossellonès *Bernat de So* – la qual Amadeu Pagès l'any 1945 va publicar i traduir al francès – i algunes composicions en «noves rimades» de Jaume i Pere March o bé la *Faula* de Guillem de Torroella i altres poemes narratius, alguns d'autor desconegut. A més hi ha (folis 33-65v) el *Compendi* de Joan de Castellnou, tractat en prosa provençal de preceptiva literària. També conté una composició del trobador Pistoleta («Ar'agués heu ·M· marchs de bon argen») i el poema «Axí com cell qui del tot s'abandona» que el el manuscrit atribueix a Peire Vidal.

Queda l'enigna de com un còdex escrit a València va anar a raure a Mallorca, junt amb altres manuscrits.

El còdex era conegut i la llengua fou estudiada per Pere Bohigas («Estudis Romànics», XVI, 1971-1975). Diversos investigadors- en particular Jaume Vidal, Lluís Cabré Josep Pujol i Josep M. Casas Homs- l'han aprofitat a fons en llurs edicions d'alguna de le seves peces, però ara disposem del facsímil de l'obra completa, acompanyat de la transcripció encarada i provista d'algunes notes paleogràfiques (al full dret la reproducció del manuscrit i a l'esquerre la transcripció). Una breu introducció, en la que es descriuen les obres que conté el còdex, i un detingut i notable estudi codicològic, degut a Antoni Mut, director de l'Arxiu del Regna de Mallorca, apreuen aquesta des d'ara imprescindible edició.

Germán COLÓN

Ruth J. DEAN, with the collaboration of Maureen B.M. Boulton, *Anglo-Norman literature*. *A guide to texts and manuscripts*, London, Anglo-Norman Text Society (Occasional Publications Series, 3), 1999, XVIII + 553 pages.

Voilà un ouvrage de référence important. Le travail plus que demi-séculaire de Ruth J. Dean a abouti à une somme bibliographique considérable, unissant ce que l'on sait des écrits anglo-normands. La majeure part des activités scientifiques de ce chercheur sérieux, maintenant émérite, furent consacrées à l'établissement de cette base solide sur laquelle pourront bâtir les générations futures d'anglo-normandistes. Britannia felix! Pareil outil serait un bienfait pour les études de l'afr. et du mfr. du continent. (En attendant, soit pendant ce siècle-ci, il faudra combiner DLF² et Boss² avec DEAFBibl(1) et maints autres répertoires spécialisés, LångforsInc, GRLMA, etc.) Les 986 articles de ce guide traitent, texte par texte, la littérature agn., y inclus les textes religieux et didactiques, à l'exclusion toutefois des textes et documents nettement juridiques ou administratifs. Mise à part cette dernière catégorie de textes c'est donc en même temps une bibliographie commentée, aux manuscrits datés, de bon nombre des sources de l'AND(2).

Les articles sont construits selon un schéma précis: numéro d'ordre (p. ex. 237), titre reçu par la tradition ou créé (Le secré de secrez in prose), avec datation (fait défaut ici), description en qqs lignes de la nature du texte (A prose version of the Secretum secretorum, considerably abridged...), l'incipit (Beauz fiz glorious dretturel

⁽¹⁾ DEAFBibl a paru en 1993, une version 'spécimen' en 1974. Sur le réseau on peut consulter DEAFBibl dans sa version 'rédaction', tenue à jour et complétée peu à peu. [En 1978 déjà, Gilles Roques avait suggéré qu'une «vaste équipe» établisse une bibliographie des textes mfr., v. Sémantique lexicale..., Actes p.p. M. Wilmet, Bruxelles 1979, p. 14.] – Ce dont on n'a pas besoin, c'est une compilation tape-à-l'œil rapide qui cause plus de travail que de joie.

⁽²⁾ Le rapprochement des numéros Dean ('Dean' est le sigle du DEAF pour le *Guide*) avec les abréviations de l'AND se fait aisément par le biais de DEAF-Bibl. Une concordance avec les numéros de Vising (publié en 1923), travail modèle pour Dean mais maintenant entièrement périmé, se trouve dans Dean 493-502.

emperers Dieux te conferme...), manuscrit(s) avec datation (London, Brit. Libr., Royal... XIV^m), édition(s) (Oliver A. Beckerlegge...), renvois bibliographiques (Vising § 250. Robert Steele, *Opera*... There is one Continental MS. of this version: Oxford, Bodl. ... DLF², pp. 1366-70).

Le plan et son exécution sont excellents. La consultation est facilitée par nombre de renvois d'un numéro à l'autre. Le choix du matériel est extensif: Dean a accueilli bien des textes qui ne sont insulaires que par l'appartenance du sujet ou de l'auteur aux Îles, p. ex. nº 167, Fergus, prob. écrit pour Alan of Galloway, ou par le caractère agn. plus ou moins prononcé d'un manuscrit, p. ex. nº 76, Roland⁽³⁾. C'est tout à fait justifié. Il peut gêner ou même induire en erreur un usager occasionel que Dean ne cite que les mss vraiment agn. et qu'elle omet les mss d'origine et de caractère continentaux d'un texte agn., parfois en signalant le fait (nº 2, Brut: The manuscripts listed here are those considered Anglo-Norman. For Continental ones see Arnold...), et parfois sans le dire (311). De même, l'usager doit conclure par la présence d'un titre dans le *Guide* que le ms. indiqué est agn. si le texte est d'abord qualifié de continental, ainsi p. ex. au nº 57, William the Marshal (notice qui débute de façon curieuse «Though written by a Continental rather than an Insular author, this poetic biography in 19,214 lines is of epic dimension and spirit with a considerable flavour of romance.»); le ms. de New York est nettement agn.

Les renvois aux éditions se limitent normalement aux éditions récentes. Dans qqs cas, des éd. anciennes sont indiquées pour une raison précise, mais parfois une omission peut être fâcheuse, p. ex. 285, Gautier de Bibbesworth, où l'éd. Rothwell ne peut et ne veut remplacer l'éd. Owen, même si celle-ci est assez décevante. La mention 'No edition', très précieuse pour les recherches futures, veut souvent dire seulement qu'il n'y a pas d'éd. complète (239, p. ex., ajoute les éd. partielles). 'No edition' se répète constamment parmi les textes de dévotion religieuse, souvent très courts (nos 720-986). Les textes sont en principe datés, mais sans avoir fait le décompte, il semble que la plupart manquent de datation (3, 5, 6, [7], [8], 9, [11], 12, 13, 14, 15, etc.). Qqs dates peuvent être améliorées, soit par Dean même (52: 14° s.; dans la suite on trouve la précision 1310), soit autrement (57: 'composed ... soon after ... 1219' est bien vrai, mais la date d'achèvement est 1226; 74: 'written in the second half of the fourteenth century' n'est pas faux, mais l'auteur est mort en 1369; etc.). Dans certains cas la datation peut entrer en collision avec des indications d'ordre littéraire, p. ex. au nº 396 on suppose que Walter de Henley s'inspire des Proverbes de Nicole, mais les datations, ca. 1285 pour Walter et ca. 1290 pour les Proverbes semblent s'y opposer (noter que Walter écrit dans un style de prédication).

La citation systématique des incipits est précieuse. Dean les a pris dans les mss; la transcription en est pseudo-diplomatique. Les titres des textes sont laissés de côté, p. ex. 413: 'l'incipit' *Il avient ke li chief est naufrez*... suit dans le ms. le titre *De tote manieres de froisseüres* (ChirRog²H). Dans un cas, l'incipit semble représenter une 're-diplomatisation' d'un texte 'critique' composite (247.1): l'incipit de Dean se lit *Apres lonc tens co que javoie*, l'édition a de même *Apres lonc tens ço que javoie*, mais les mss semblent donner, l'un (Clermont-Ferrand), **Apres long temps ce que*

^{(3) [}Mais dans cette dernière catégorie comment expliquer, par exemple, l'absence de la version du ms. ex-Spalding du Roman de Thèbes? Ce ms. (London, Brit. Libr., add. 34114) joue de malchance; il apparaît bien en 247.1 mais sous la cote erronée 3414 (voir aussi l'index cf. mss [508], où il est dit Spaulding). – G.R.]

javoye, et, l'autre (BL), *Apres longe temps ce qe javoie, suivant les variantes de l'édition. Si jamais l'éd. est dans l'erreur, on aurait bien aimé le savoir. [L'incipit de 82.1, ms. Hannover, ne vient pas du ms. mais de l'éd. Formisano, cf. DestrRomeF²; 57, v. 3, l. s'il i a; 163, v. 3: leçon non vérifiable dans l'éd. Holden qui a yo vus ay dist de Ipomedon; 330, v. 2, l. descrist; 571, v. 3 Margarite = WaceMargAK 10 Margerite. On peut regretter de ne pas savoir duquel de plusieurs mss vient l'incipit cité. – Observations aimablement communiquées par G. Roques.] D'une façon générale, Ruth Dean est très, sinon trop discrète; elle pose plutôt ses données correctes contre les erreurs précédentes, une critique expresse est rare (289, 334, 888).

La partie la plus admirable de l'ouvrage, et en même temps la plus difficile, est certainement l'identification des textes dans les mss (avec indication des fos) et l'inventaire des mss et des éditions. Madame Dean a fait figure d'un IRHT en one man show. C'est un effort formidable et cela a assuré la qualité de l'ensemble. Il n'est pas facile, en effet, de déceler des omissions ou des erreurs; pour le faire on devrait comparer la bibliographie du DEAF, dans laquelle la littérature agn. n'est qu'un secteur de toute la littérature d'oïl. On peut alors ajouter qqs éditions, p. ex. pour 46, BrutBroth²C (Childs-Taylor 1991), pour 324, ms. Oxford, on pourrait signaler Uerkvitz (v. 317), pour 384, SongeAch²B (Berriot 1989), pour 391.1, ms. BL Cotton Roll, RôleCamG (Greenstreet 1882), pour 396, HosebProlB (Beauroy 1993), pour 626, JHoudRossK (King 1984). D'autre part, pour 639, on trouve un renvoi à William W. Heist, *The Fifteen Signs* 1952, qui est centré sur le *Saltair na Rann* et qui ne contient pas d'éd. du texte ancien français. Peu de textes ont sans doute échappé à Dean, là encore on comparera DEAFBibl (v. p. ex. MirNDOrlM).

C'est dans la broussaille des mss qu'il restera encore le plus à faire en continuant le travail de Dean. Qqs manuscrits sont à suppléer, p. ex. sous 46: ms. Cambridge Jesus Coll. Q.G.10 qui semble contenir un Brut du type BrutBroth (v. DEAF Brut-Thom; ce ms. est enregistré sous 74 'Scalacronica' (= BrutThom); sous 74 on peut ajouter un ms. BL, sous 239 un fragment, London, Soc. of Antiquaries ms. 101 flyleaf, Hunt Romania (SecrSecrPr2), sous 263 BN fr.12581 (pièce XX). Certaines indications sont à corriger ou à améliorer: le ms. Oxford Bodl. Douce 308 n'est pas agn. (ainsi au nº 586), il est messin (correct dans le registre et au nº 114); la datation de BN fr.1822, XIII² vient de Monfrin qui s'est corrigé ensuite, c'est ca. 1300 (nº 239), sur ce ms. v. F. Vielliard ds Bien Dire et Bien Aprendre 10, 193 sqq.; à corriger aussi sous le nº 240 (TroieJofr) et 241. Au nº 163 il aurait été utile de signaler que le ms. Oxford ne contient que 154 lignes. Au nº 557 (VisTondAgn), tout comme dans le catalogue de la bibliothèque, on ne voit pas si Dublin Trin. Coll. 517 contient le texte complet [corr. p. 308, l.5, normands en normand]. Aux nos 387 et 399 (CouleursVat et MarscaucieChev), Vat. Barb. lat. 12, corriger la datation XII-XIII (= ca. 1200) en XIII-XIV (= ca. 1300). Au nº 578 (SMadMarsTr), ms. Trier, corr. X, 2 en VIII, 2 et la datation XII/XIII (= ca. 1200) en déb. 14e s. (vérification sur un microfilm aimablement communiqué par la bibliothèque).

Bien des mss composites sont à dater de plusieurs dates, ce que Dean distingue naturellement, p. ex. 82.1, 82.2 ... 263. Le DEAF ajoute normalement 'cette partie...', ainsi aussi Dean sous 407. Mais dans la plupart des cas Dean omet cette précision, de sorte que l'on ne sait pas si une datation multiple d'un ms. est correcte ou erronée. Ainsi, les dates diverses pour BL Harl. 273 sont correctes, le ms. étant composite (fin 13° s. - ca. 1340); mais BL Add. 38663 qui est correctement daté XIII^m (= mil. 13° s.) sous 82 (ChGuill), est daté par erreur XIII^{2/4} sous 154 (BL Add.

38662, autre partie du même ms.). Oxford Corpus Christi Coll. 232 est daté deux fois du mil. du 13° s., une fois, au n° 576, de XIII/XIV (= ca. 1300); on aimerait bien savoir si cette seule pièce, SMarg8, a été copiée à part (rien dans SMarieEgTD). BL Egerton 2710 est daté 1re m. 13e s. (nos 462, 485), mil. 13e s. (497, 536, 546, 587, 597, 598) et 2e m. 13e s. (498, 502), c'est mil. 13e s. qui vaut pour tout le ms. (et pour Manchester John Rylands Fr. 6 fo 1-8). BL Cotton Domitian A.XI est daté 2c q. 14e s. (636) et 1re m. 14e s.; le ms. est écrit d'une seule main soignée. BN fr. 19525 est daté variablement mil. 13e s. et 2e m. 13e s., une fois 1re m. 14e s. (113); 1re m. 14e s. est correct pour 113, pour les autres vingt nos il faut fin 13e s. (deux mains contemporaines). Certaines dates variées pourraient être justes, mais on aimerait bien savoir si ces datations sont le résultat de recherches, p. ex. Cambridge Trin. Coll. B.14.39 (dates diverses, v. index): selon Meyer R 32, 27 seules 10 lignes sur fo 57 sont du 14e s., le reste se trouve daté fin 13e s.; v. aussi BL Add. 70513 (1re m. 14e s. + déb. 14e s.), BN fr. 23112, etc. La datation de BN fr. 13505 du milieu du 13e s. est problématique, si le texte est vraiment basé sur une légende latine datée de 1263 (nº 525: SFrançc). BL Harl. 490 (285: Bibb) est daté par Vising (publié en 1923) et par Rothwell (1990) du 14e s., par Dean de 2e m. 14e s., mais un conservateur de la British Library le date de fin 15e s. (lettre). Oxford Bodl. Douce 115 est un ms. composite que Foltys date de ca. 1320, Dean 13 de 4e q. 13e s.: nouvelle datation assurée? Sous 660, le ms. Hamburg est daté de la 2e m. du 14e s., l'éditeur le date de la 1^{re} moitié: vérifié?, le ms. est perdu (GrossetConfU).

Détails: Des renvois réguliers réunissent les informations distribuées sous les numéros; certains sont à suppléer, p. ex. 479 > 487 (487 > 479 y est), 280 > 43, etc. Sous 357 (LapidE) manquent les pages de l'édition: 238-285. Les fautes de frappe sont rares, même dans les citations en langues étrangères. Sous 387, BL Royal, inc. gand l. gaud. Le renvoi à MöhrenLand sous 392 (GrossetReules) est justifié, mais il aurait été plus utile encore sous 393 (Seneschaucie). Sous 398 est cité le titre de l'éd., avec un [sic] curieux après '12.C.X' (ce qui est erroné), car le titre dans Speculum a correctement '12.C.XII' (RecCulBlanc et RecCulViaunde). Wilkins, Parker Catalogue est cité aux nos 797, 798, etc.; les nos de page ne sont pas les mêmes que ceux cités dans DEAFBibl: autre état de cette publication? Sous 394, BL Hargreaves l. Hargrave; sous 514, Ars. 2527 l. 3527 (SGreg-). Mais ce ne sont que des broutilles qui témoignent de l'excellente correction de l'ensemble.

Cet outil précieux est d'une très haute qualité. Il reste à la communauté scientifique de ne pas manquer de s'en servir.

Frankwalt MÖHREN

Concordance de l'occitan médiéval (COM). Direction scientifique: Peter RICKETTS, direction technique: Alan Reed, avec la collaboration de F. R. P. Akehurst, John Hathaway et Cornelis Van der Horst, Turnhout, Brepols Publishers, 2001. – Un CD-Rom, plus un manuel bilingue d'utilisation (2 fois 16 p.) et un cahier de bibliographie (62 p.).

La publication de ce CD-Rom, accompagné d'un manuel d'utilisation, les deux publiés en version bilingue français/anglais (il suffit de retourner le manuel, et deux

icônes permettent l'accès à l'une ou l'autre version informatique), complété d'une bibliographie, représente un événement considérable dans les études occitanes, en offrant une base de données dont les entreprises lexicographiques actuelles, du DOM au LTC, vont pouvoir bénéficier(1). La parution de cet outil de travail est l'aboutissement d'un projet qui a suscité depuis une quinzaine d'années des efforts considérables et qui a connu bien des vicissitudes avant que Peter Ricketts ne prenne l'affaire en main pour la mener à son terme. Cette parution constitue de fait la première tranche d'un programme beaucoup plus ambitieux de base de données réunissant la totalité des textes occitans des origines au quinzième siècle. On peut voir dans cette première tranche qui recouvre l'ensemble de l'œuvre des troubadours l'aboutissement du projet né dans les années '50 de corpus des troubadours, conçu à une époque où l'on n'imaginait pas encore les progrès remarquables que l'essor de l'informatique ouvrirait à la recherche documentaire. C'est donc la langue prestigieuse que cultivaient les poètes lyriques du moyen âge occitan aux XIIe-XIIIe siècles, dont l'aura s'étendit sur l'ensemble de l'Europe, telle que les éditions disponibles, étalées sur plus d'un siècle, nous la reconstituent, qui nous est ici offerte. Le corpus est celui du répertoire de Frank⁽²⁾, complété de divers textes découverts depuis la parution de cet ouvrage(3).

^{(1) 1} Dictionnaire de l'occitan médiéval – DOM, dir. H. Stimm puis W.-D. Stempel, Tübingen: Niemeyer, 1996-...; Lexique des Troubadours de la période Classique – LTC, cf. M. Perugi, «Modelli critico-testuali applicabili a un lessico dei trovatori del periodo classico (LTC)», Studi Medievali 31 (1990), pp. 481-544, et «La linguistique des troubadours: quelques réflexions», in Le rayonnement de la civilisation occitane à l'aube d'un nouveau millénaire, 6º Congrès international de l'Association Internationale d'Études Occitanes, 12-19 septembre 1999, éd. G. Kremnitz et al., Wien: Praesens, 2001, pp. 123-32.

⁽²⁾ I. Frank, *Répertoire métrique de la poésie des troubadours*, t. II, Paris: Champion, 1957; ce choix amène l'intégration de l'œuvre de Peire Lunel, enregistré au n° 289, bien que ce troubadour soit du XIVe siècle (cf. F. Zufferey, *Bibliographie des poètes provençaux des XIVe et XVe siècles*, Genève: Droz, 1981, pp. 44-5, n° 544).

⁽³⁾ Manquent quelques rares textes, souvent fragmentaires, ignorés ou inconnus lors de la rédaction du Répertoire de Frank, tels la cinquième pièce d'Ademar lo Negre, Si faz bona canson (éd. M. Longobardi, «Frammenti di un canzoniere provenzale nell'archivio di stato di Bologna», Studi Medievali e Volgari, XXXVI, 1990, pp. 29-55, aux pp. 49-50), Can uei uerdiers albres pratz rams (éd. M. Carreri, «I sirventesi di Guillem Durfort de Caors in un apografo sconosciuto del 'Libre di Miquel de la Tor'», Vox Romanica XXX, 1989, pp. 77-84, à la p. 81), Amors merce no sia (éd. G. A. Bond, «The Last Unpublished Troubadour Songs», Speculum, 60, 1985, pp. 827-49, à la p. 843), Quar nueg e jorn trist soi et esbahit («Un planh inedito in morte di Giovanni di Cucagna nell'Archivio Capitolare di Cividale», La Panarie, n.s. 56, 1982, pp. 90-8), ou les trois pièces découvertes par G. Gasca Queirazza (cf. «Un nouveau fragment de chansonnier provençal», Marche Romane XXXIII, 1983, pp. 93-9), dont seule, Ancar, si m'aiut, d'Arnaut de Brancaleo semble avoir été éditée (Id., «Exercices d'interprétation du texte d'un sirventes inédit», Actes du Ier Congrès international d'Études Occitanes (Southampton, 1984), Londres, 1987, pp. 213-7.

Le logiciel d'exploitation permet une utilisation simple, qui ne nécessite pas de compétences particulières. Les textes ont été saisis à partir de diverses éditions existantes, certaines toutes récentes, comme celle de Bertran Carbonel par M. Routledge ou celle d'Uc Brunenc par P. Gresti(4), voire encore inédites, comme celles d'Arnaut Daniel par M. Perugi, ou d'Arnaut de Mareuil par L. Barbieri et P. Ricketts. Certains textes ont dû être réédités, les copyrights n'ayant pu être obtenus, ou le texte n'ayant pas satisfait le responsable du projet(5). La bibliographie n'a malheureusement pas été mise à jour, et mentionne pour les textes concernés l'ancienne édition qui avait été initialement retenue. Le mode de recherche permet de contourner l'absence de lemmatisation par l'utilisation de jokers, ce qui nécessite parfois, naturellement, une préparation de la recherche, qu'il faudra parfois élargir avec des formes moins évidentes illustrant des aspects marginaux de la variation graphique (on cherchera ainsi: dompna, domna, donna, dona avec les formes élidées et fléchies éventuelles, les homonymes devant être ensuite éliminés au cas par cas; une étude de la liste complète montrera qu'il faudra élargir à domma, donpna, dopna⁽⁶⁾ (l'entrée «do*na» couvrira ces deux dernières) ou même donne, puisque le corpus comprend quelques textes en langue mixte; pour les mots à initiale vocalique, on devra songer à l'éventuelle précession d'une h). La recherche peut naturellement procéder sur des débuts de mots ou des fins de mots, mais l'on appréciera tout particulièrement la possibilité de rechercher plus spécialement les formes qui apparaissent à la rime, voire même, si on le désire, au niveau de rimes internes qui sont distinguées par un signe spécifique⁽⁷⁾. On peut également lancer la recherche en sélectionnant directement dans la liste intégrale des formes celles qui intéressent l'utilisateur. La forme recherchée figure en caractères gras dans chaque vers concerné.

La fréquence de chaque forme est indiquée, et des liens hypertextes permettent de remettre tel ou tel vers en contexte, ce dernier étant modulable, jusqu'au texte entier. Les résultats de chaque recherche peuvent être exportés ou imprimés directement⁽⁸⁾. On peut de la même façon accéder à la source bibliographique des vers examinés. Cette liste intégrale figure dans l'un des fascicules d'accompagnement,

⁽⁴⁾ Les Poésies de Bertran Carbonel, éd. M. J. Routledge, Birmingham: A.I.E.O., University of Birmingham, 2000 («Association Internationale d'Études Occitanes», 6) – la COM nous a justement été précieuse pour rédiger notre recension de cet ouvrage dans le présent fascicule; Il trovatore Uc Brunenc, éd. P. Gresti, Tübingen: Niemeyer, 2001 («Beihefte für romanische Philologie», 309).

⁽⁵⁾ On trouvera ces textes annotés dans Contributions à l'étude de l'ancien occitan: textes lyriques et non lyriques en vers, éd. P. T. Ricketts, Birmingham: A.I.E.O., University of Birmingham (19 pièces lyriques).

⁽⁶⁾ Ce type de forme est dû à l'omission du titulus par le copiste ou le transcripteur, ou à son effacement.

⁽⁷⁾ Ce qui ne va pas sans soulever des difficultés, car il arrive aux éditeurs d'occulter les rimes internes que l'on ne pourra pas alors identifier en tant que telles, comme le *trachoretz* de Bertran Carbonel, qui est un hapax (PC 82, 36: 1).

⁽⁸⁾ Le problème des copyrights interdit cependant la récupération des textes en leur entier.

mais est également disponible à l'écran, grâce à un système d'onglets qui permet de passer directement de la recherche à la bibliographie, aussi bien qu'aux résultats. Dans le masque de saisie de la recherche, on dispose de trois onglets qui permettent d'obtenir directement le vocabulaire complet, ou celui de la rime, ou un mode de recherche par association de deux termes. L'affichage du contexte peut être prédéterminé avant affichage des résultats (on a alors tous les vers en contexte), ou, sur la feuille des résultats, on peut visualiser le contexte d'un vers singulier en le pointant.

La conception du logiciel rend très rapide le processus de recherche. Les occitanistes disposent désormais d'un instrument de travail extrêmement précieux qui va rendre possibles des investigations qu'il était alors très difficiles de faire, très longues, plus ou moins aléatoires et rarement exhaustives. On rêve déjà d'une future étape qui permettrait directement l'accès aux textes des manuscrits, comblant ainsi les vœux des linguistes et des philologues désireux d'approfondir notre connaissance de la dialectologie médiévale occitane et de ses rapports complexes avec l'élaboration de la langue littéraire, perspective que P. Ricketts envisage d'ores et déjà (quatrième et dernière tranche de la COM), ce qui augure d'un bel avenir pour la recherche occitane qui disposera d'ici quelques années des autres tranches de la base de données telle qu'elle est prévue, à savoir d'abord les textes en vers non lyriques, puis les textes en prose.

Dominique BILLY

MARCABRU, *A Critical Edition*, by Simon GAUNT, Ruth HARVEY et Linda PATERSON, with John Marshall as philological adviser, and with the assistance of Melanie Florence, Cambridge, D. S. Brewer, 2000, xi + 609 pages.

S'il est un événement dans l'édition des troubadours, c'est bien cette nouvelle édition de l'œuvre de Marcabru dont le docteur Dejeanne donna une première édition parue après sa mort, en 1909, référence unique qui, pour de multiples raisons, appelait une refonte. Avec celui de Raimbaut d'Aurenga, le chansonnier de Marcabru constitue en effet l'une des œuvres les plus difficiles du corpus des troubadours, et en même temps l'une des plus fascinantes et des plus riches. Cette œuvre qui s'inscrit à l'époque classique qui est bien la plus créatrice du trobar, mais aussi de l'histoire littéraire et de la musique européennes, est celle d'une personnalité étonnante, misogyne et hautement raffinée, dont l'écriture tortueuse et parfois hermétique, travaillée par le démon de la lexiurgie, est tout entière empreinte du trobar clus, style de l'obscurité qui s'accompagne d'une exigence formelle caractéristique faisant de la matière lyrique une véritable œuvre d'art. La complexité de cette œuvre, l'une des plus importantes de la lyrique des troubadours du XII^e siècle, avec 44 pièces, est singulièrement accrue par une tradition manuscrite relativement limitée, avec huit unica des mss. C (nos I-III, XIV et XXVIII(1)), E (VII et XXVI) et al

⁽¹⁾ La numérotation adoptée correspond très exactement à la *Bibliographie der Trobadors* de Pillet-Castens.

(XII), et quelques pièces transmises par une seule famille de mss. (nºs XIX, XXIX et XLII dans IKd, les nºs V, VIII, XIX et XXII étant également présents dans a¹ ou/et d, IV dans Na¹d et XXXVII dans DN a¹). La nouvelle édition est d'autant mieux venue qu'elle vient couronner tout un siècle d'études et de commentaires qui ont amené à diverses éditions de pièces isolées, en particulier grâce au zèle d'A. Roncaglia auquel se sont joints Ricketts, qui lança en 1984, avec L. Paterson, le projet de cette édition, Lazzerini et quelques autres, jusqu'au récent article de Taylor consacré aux deux chansons d'amour de Marcabru⁽²⁾. Les auteurs eux-mêmes se sont familiarisés avec ce corpus depuis près de deux décennies, et nous sommes heureux de saluer ce travail auquel le très estimable J. Marshall a pu apporter sa contribution, et qui va relancer l'intérêt porté à ce troubadour remarquable en donnant matière à réflexion.

L'introduction remplit bien son rôle: du nom de Marcabru, de sa vie et de sa carrière poétique, présentation des chansonniers, étude de la langue et de la versification, critères éditoriaux, concordance et texte de la vida. L'édition elle-même, quoique collective, a été partagée, chaque éditeur ayant eu plus spécialement la responsabilité de 14 textes, sans parler des deux textes rejetés, donnés en annexe⁽³⁾. L'édition suit un schéma bien rodé: sources manuscrites, analyse des mss.⁽⁴⁾, versification, études, datation, éditions précédentes. Le texte est accompagné d'un apparat critique, leçons rejetées et varia lectio, d'une traduction et d'un commentaire linéaire. L'ouvrage se clôt sur une bibliographie méthodique très complète⁽⁵⁾, un glossaire sélectif attirant l'attention sur les formes présentes à la rime et les hapax (il n'y en aurait pas moins de 107 – avec 25 composés –, dont 18 hors rime!), un index des noms propres mentionnés par Marcabru.

L'étude linguistique, confiée à R. Harvey, présente les néologismes, signale les flexions fautives dont le nombre est surprenant pour un texte de cette époque⁽⁶⁾, relève divers emplois particuliers des temps et des modes et donne quelques indications sur la morphologie. L'attention portée à la versification permet d'apporter un certain nombre de corrections au répertoire de Frank [308, 327, 402, 504]⁽⁷⁾.

⁽²⁾ Mark N. Taylor, «The *cansos* of the troubadour Marcabru: critical texts and a commentary», *Romania*, 118 (2000), 336-74.

⁽³⁾ V. la fin de notre recension.

⁽⁴⁾ On regrettera ici le manque d'une table synthétique: le contenu des mss. est listé de façon indépendante. P. 9, l. 11 a. f., on lira bien sûr «AIKN 'family'» (sans a^1).

⁽⁵⁾ Le malheureux Dinguirard devient Dinguiraud [582], faute reprise à l'occasion des citations ou mentions [p. ex. 47, 68, 118, 132].

⁽⁶⁾ Dans «Recuperi linguistici nella tradizione manoscritta dei trovatori (per l'edizione critica dell'opera di Peire Milo)», à par. dans les actes du VIe Congrès international de l'Association Internationale d'Études Occitanes (Vienne, sept. 1999), L. Borghi Cedrini – qui nous a aimablement communiqué son texte – montre bien l'ampleur du phénomène dans un corpus que l'on a traditionnellement l'habitude de considérer comme assez normatif.

⁽⁷⁾ La correction signalée p. 343 est bien donnée dans la liste d'*errata* qui figure dans le t. II du *Répertoire*, p. 225 sq.

L'édition de chaque texte s'appuie sur un ms. de base dont les graphies semblent assez scrupuleusement suivies, choix qui soulève néanmoins problème au niveau des mots-rime chez un auteur pour lequel la forme remplit une fonction fondamentale. On sait en effet que Marcabru utilise à la rime au au lieu de al, aussi est-on surpris de trouver dans le nº XXXVIII jornal et mal à la fin des vv. 23, 33 et 61. Dans le nº IV, ce sont uniquement des formes en al que l'on trouve (couplet XI et tornada), contre la leçon de A (texte p. 84), a¹ ayant été retenu comme base. Si A est généralement plus fidèle sur ce point à la graphie légitime (v., outre le nº IV, le nº VIII, où A est seul à conserver les vers concernés), il peut à l'occasion ne retenir que la graphie en al, comme dans les nº XXII (couplet VIII) et XLIII (couplet II; contre Dz), ce qui méritait un commentaire. On peut par conséquent se demander si le choix éditorial est légitime, et de façon générale, si la fidélité la plus grande au ms. de base s'imposait, si on ne devait pas intervenir de façon plus avisée lorsque des mots-rime étaient en cause, en laissant en suspens le problème des formes à l'intérieur du vers sous peine de tomber dans un excès de restauration.

Le statut privilégié accordé aux manuscrits au détriment du travail éditorial transparaît en d'autres occasions, dont la plus frappante, peut-être, concerne le texte du n° VIII (Assatz m'es bel) dont la version longue de A a été retenue par Paterson. En effet, les deux derniers couplets s'y présentent sous la forme a a b a au lieu de a a b a b, suivis d'une tornada singulière, en b b a. Ces aberrations sont dûment signalées dans les notes, où une reconstruction est proposée [128-9]. Sans doute une solution intermédiaire était-elle souhaitable, les moyens de signaler des vers lacunaires étant une solution commode et plus respectueuse qui eût sans doute mieux répondu à ce qu'il conviendrait de définir comme les canons du travail éditorial.

On pourrait penser que le scrupule des éditeurs tombe lorsque l'on trouve à la rime des formes altérées, ou des formes dont la présence est irrégulière au regard de la grammaire formelle du trobar; il n'en est malheureusement pas ainsi, à tel point que nous devrons nous étendre sur cet aspect en raison des conséquences graves qui en résultent parfois. On aurait en effet relevé des traits d'un style jongleuresque chez Marcabru, à travers un certain nombre d'irrégularités dont on n'a sans doute pas toujours évalué correctement l'authenticité, ni même le statut, invoquées à l'occasion par les éditeurs pour justifier des choix contestables. Or, l'allométrie que l'on relève sporadiquement a toutes les chances d'être due à des copistes, comme le reconnaît R. Harvey. L'unique décasyllabe à césure épique⁽⁸⁾ dont Spaggiari a pu contester l'authenticité structurale⁽⁹⁾, ne peut en aucun cas être rapproché du long vers médiéval composé de deux hémistiches de sept syllabes, où ce type de césure est strictement régulier. D'autre part, s'agissant de la première expérience connue du décasyllabe lyrique, on ne peut savoir exactement quelle est la portée de cette pseudo-irrégularité: nous ne connaissons rien de la musique de ce texte, et dans les seuls antécédents non lyriques connus, la césure épique est de rigueur pour les premiers hémistiches féminins (Boèce, ou, en français, Saint-Alexis, Chanson de Roland). Reste que la régularisation des rimes internes requiert beaucoup d'interventions,

⁽⁸⁾ No IX: Aujas de chan; cf. p. 144, n. aux vv. 33-34.

⁽⁹⁾ B. Spaggiari, «Marcabru, Aujatz de chan (BdT 293, 9): questione metriche e testuali», ZrPh, 109 (1993), pp. 274-314.

mais il convient de rappeler que la rime interne n'est pas toujours traitée avec une parfaite régularité, y compris chez des troubadours de renom parmi les générations suivantes, jusqu'au genre élitiste du descort. Le placement irrégulier de la rime interne dans le premier hémistiche - heptasyllabique - des vers longs du nº XXIV (En abriu) n'a rien non plus de spécifiquement jongleuresque: la rime interne tombe en effet toujours sur la septième position, la variation n'affectant que l'intérieur du premier hémistiche: 4a3a4b, 3a4a4b, 2a5a4b, 5a2a4b et leurs variantes féminines, «enjambantes»: la structure de l'hendécasyllabe est parfaitement respectée, seule la division de l'hémistiche étant sans pertinence. Pour apprécier ce phénomène, on rappellera qu'il s'agit de l'œuvre d'un des premiers troubadours, où les canons esthétiques sont encore en gestation, d'autre part que la poésie aristocratique sicilienne adoptera une pratique toute aussi relâchée de la rime interne, sans que l'on puisse y voir des négligences de versification. On pourrait encore arguer du genre de cette pièce, comme du nº IX (Aujas de chan), où la réduction des irrégularités dans le placement des rimes internes, proposée par Frank et justifiée par Roncaglia ou Spaggiari, paraît particulièrement onéreuse d'un point de vue philologique: des sirventès, si l'on n'était pas convaincu que la typologie qui ne tardera pas à s'imposer est encore en gestation à l'époque de notre troubadour, avec un statut qui n'est pas aussi nettement fixé qu'il pourra l'être plus tard lorsqu'une véritable hiérarchie des genres se sera constituée.

Des cas d'irrégularités de distribution des rimes autres qu'internes, seul sans doute est à retenir celui qui affecte le sirventès nº XL (*Pos mos coratges*), d'autant plus intéressant que Frank, comme le signale Gaunt [504], n'en a pas donné une description correcte: le schéma rimique de cette pièce à *coblas doblas* subit en effet de constantes modifications, passant de ababcd à aabbcd (interversion au niveau des vers 2-3), aabbcca (d = a) et aabbccb (d = b). S'il s'agit indubitablement d'une irrégularité absente de la lyrique d'art, il convient de rappeler qu'un Bertran de Born (*Pos Ventadorns*) ou un Peire d'Alvernhe (*Lauzatz*), qui dans la lyrique d'art font preuve d'une extrême rigueur, n'en sont pas exempts dans les genres secondaires⁽¹⁰⁾, et que l'on ne peut par conséquent pas tirer argument de cette pièce pour une interprétation générale de l'esthétique de Marcabru, d'autant moins que son authenticité n'est pas pleinement assurée⁽¹¹⁾.

La prise en compte des irrégularités qui peuvent se présenter dans le chansonnier de Marcabru doit donc tenir compte de ce contexte, mais les éditeurs font sou-

⁽¹⁰⁾ Pour une liste complète des cas autres que la pièce de Marcabru, cf. D. Billy, L'Architecture lyrique médiévale, Montpellier: Section française de l'Association Internationale d'Études Occitanes, 1989, p. 26; moins complet, P. Beltrami, dans «Variazioni di schema e altre note di metrica provenzale», Studi Mediolatini e Volgari, XXXV, 1989, pp. 5-42, aux pp. 13-6, donne des analyses plus développées. Les phénomènes en jeu sont de nature variée, comme le montre la typologie que nous avons élaborée. Gaunt [505] renvoie au cas du sirventès de Raimon d'Avinho et, par erreur, à celui, très régulier, de la tenso PC 323, 4.

⁽¹¹⁾ Indépendamment de l'hypothèse d'une pièce factice, composée d'éléments disparates, que ne manque pas d'évoquer Gaunt, on ne peut qu'attirer l'attention sur la rime dialectale des vv. 43-44 (*destrenh*: *repren*; cf. n. en fin de recension). Si l'attribution à Bernart de Ventadorn dans *CE* est fantaisiste, l'attribution à Marcabru est propre à *AIKd*, qui sont étroitement liés.

vent preuve d'une grande timidité à cet égard. Ainsi, la correction copatz-copada introduite par Dejeanne au v. 29 du nº V (El son d'esviat chantaire) nous paraît s'imposer dans ce poème très élaboré(12). Quant aux deux derniers vers de la pièce, syntaxiquement liés, au lieu d'en faire une tornada de forme irrégulière (aa au lieu de ca), il suffit de penser, comme on le verra plus bas, que l'on a simplement affaire à une double reprise de la mélodie du dernier vers, et c'est bien cette solution que sous-entend l'analyse, rigoureuse comme à son habitude, de Frank (nº 157: 1)(13). Dans le nº XXXIX (Pois l'inverns), édité par Paterson, les fautes de rimes attribuables à des copistes sont également patentes, et l'on corrigera mantenir, pour lequel on peut au besoin invoquer l'autorité de Guilhem IX ou Cercamon(14), et, avec Dejeanne, escarsedatz es aux vv. 27 et 33 (au lieu de mantener et es escarsedatz). Le cas du v. 47 est évidemment plus problématique, mais le fait qu'on ait ici le même mot-rime qu'au v. 60 (cf. éd. 501) le rend déjà suspect, bien que ce phénomène ne soit pas inconcevable, même dans la lyrique d'art. Dans le nº XXXVI (Per l'aura freida), dont la structure est encore plus élaborée, nous ne comprenons guère la timidité éditoriale de Harvey(15), là où l'émendation des rimes des vv. 5 (aizina, non aizida) et 18 (lengua plana, non lengua-planas) s'impose(16). Cette timidité étonne, alors que Gaunt n'hésite pas de son côté [274] à corriger part en par à la rime du v. 51 du nº XIX (Doas cuidas), contrairement à Dejeanne et Ricketts(17).

Selon Harvey, la variation dans les rimes des tornadas qui affecteraient au moins cinq pièces, suggérerait que la pratique de Marcabru serait moins stricte («more flexible») que ce que prescriront les traités. Il convient tout d'abord de rappeler que les traités ne sont pas aussi explicites sur ce point, et que l'examen du corpus des troubadours montre que la reprise des rimes ne s'impose que dans les pièces qui

^{(12) 7&#}x27; a a b b c a, coblas unissonans; avec la leçon des mss., copatz copaire, le rim espars disparaît, le schéma étant modifié en a a b b a a.

⁽¹³⁾ Le cas de la *tornada* ne peut par conséquent pas venir au secours de la leçon du v. 29 comme le fait Gaunt [95] qui évoque également le cas de *cuida* au v. 28 qui, contre les mss., doit être rectifié en *cuda* (cf. note à la p. 95, en fin de recension)

⁽¹⁴⁾ Avec (re)tenir; cf. Ch. Camproux, «Remarque sur la langue de Guilhem de Peitieus», in Mélanges offerts à Rita Lejeune, Gembloux, s.d. [1969], pp. 67-84, à la p. 75, et F. Jensen, «Deviations from the Troubadour Norm in the Language of Guillaume IX», in Studia Occitanica, in memoriam Paul Remy, Kalamazoo (Mi): Medieval Institue Publications, 1986, vol. II, pp. 347-62, à la p. 356.

⁽¹⁵⁾ Pp. 24-5 et 460, n. au v. 5.

⁽¹⁶⁾ a b a b c d, avec des rims unissonans ('a': ida, 'b': or), sauf aux vers 5-6, espars, qui échangent leurs rimes (ina ~ ana). Avec l'analyse de l'éd., le schéma rimique aurait accidentellement, et ceci dans le couplet initial, la forme a b a b a c.

⁽¹⁷⁾ On peut rappeler à l'occasion que Marcabru qui utilise (se/me) gar à la rime (PC 293, 8: 42, 15: 22 et 32: 70), rime si gart contre art dans PC 293, 16: 55. Le substantif esgart qui connaît la forme en t chez Raimbaut d'Aurenga (cf. Beltrami-Vatteroni, Rimario, t. II, p. 71) perd son t chez Guilhem IX (PC 183, 8: 22), Cercamon (PC 112, 1b: 17) ou Gaucelm Faidit (PC 167, 48: 1), p. ex.

n'utilisent pas la technique négative des coblas singulars. De fait, les rims singular peuvent très bien justifier dans la tornada le renouvellement des rimes, et c'est ce que l'on constate chez Marcabru, dans le cycle de l'estornel (nos XXV et XXVI), où I'on a une strophe aaabccccccb, avec 'a' et 'b' rims unissonans et 'b' singular; dans la tornada, de sept vers (cccccb), la rime de 'c' est renouvelée, celle de 'b' étant maintenue(18). Paterson [343] fait à juste titre remarquer qu'il ne peut s'agir d'une licence, l'usage n'étant pas encore fixé. Les autres cas signalés sont mal interprétés. Ainsi, dans le nº XVI, de strophe a a b c c b, avec 'a' et 'c' rims singulars et 'b' unissonan, là où l'éd. voit deux tornadas, de trois vers (ccb), Dejeanne et Frank ne voyaient, à juste titre nous semble-t-il, qu'un simple couplet: rien en effet, en dehors de leur position, ne justifie cette division, puisque ces vers ne remplissent aucune des fonctions normalement dévolues aux tornadas. Dans le nº V, où l'on a la strophe a a b b c a, avec des coblas unissonans, la tornada de deux vers monorimes, rimant correctement, est en fait l'union de deux tornadas d'un vers chacune. On sait que ces appendices se définissent sur une base strictement métrique, et que leurs contours sont ainsi aisément identifiables. On sait aussi qu'il arrive qu'une séquence de tornadas soient liées par le sens et la syntaxe, particularité qui, nous dit Mölk, «a quelquefois irrité les éditeurs modernes»(19), et qui l'a lui-même abusé, précisément à propos de notre pièce, où le romaniste s'était résolu à reconnaître dans les deux vers finaux une unique tornada de forme irrégulière. On comparera donc avec le chant religieux Deus, vera vida (PC 323, 16) de Peire d'Alvernhe qui fait suivre ses treize couplets en a a b a b b c - six heptasyllabes suivis d'un octosyllabe -, avec 'a', 'b' singulars, et 'c' unissonan (en ens), des trois vers suivants: E, Senher, no m oblidetz gens, / que ses vos no suy sostenens, / e senh m'en vostre nom crezens. Le mètre joint à la rime indique sans ambiguïté qu'il s'agit bien ici de la triple répétition du vers final de la strophe, et le dernier éditeur de Peire, Fratta, donne à chaque vers le statut de tornada, conformément à Frank, et contrairement aux éditeurs précédents(20). Sur la foi d'une initiale ornée, Paterson [cf. 116-7] divise le dernier couplet d'Ans que·l terminis (nº VII) en deux, considérant qu'il s'agit de deux tornadas, ce que nous nous permettons de contester: il n'est pas exceptionnel que les initiales ornées ne soient pas situées là où on les attendrait⁽²¹⁾. Rappelons que cette pièce a des coblas singulars monorimes, et que les huit vers ainsi divisés par Paterson forment un tout cohérent, même si la syntaxe peut justifier la découpe, aspect qu'on ne saurait surévaluer dans une structure où, comme le signale l'éd. [108], les vers fonctionnent par paires. La cohésion rimique de ces parties amène au demeurant l'éd. à reconnaître la validité de l'hypothèse écartée: on voit mal en effet que,

⁽¹⁸⁾ Marginal, ce phénomène se retrouve chez Blacasset (PC 96, 6), Guilhem IX (PC 183, 6; mais il s'agit là de *rims cars*), le moine de Montaudon (PC 305, 15), Raimon de Tors (PC 335, 6) et Raimon Escrivan (PC 398, 1).

⁽¹⁹⁾ U. Mölk, «Deux remarques sur la tornada», Metrica, III (1982), pp. 3-14, p. 10.

⁽²⁰⁾ Peire d'Alvernhe, *Poesie*, a cura di A. Fratta, Manziana: Vecchiarelli, 1996, pp. 100 et 111.

⁽²¹⁾ Nous avons en tête un certain nombre de *descorts*, mais le phénomène se retrouve vraisemblablement ailleurs. Les alinéas mêmes ont une fonction qui ne correspond pas nécessairement à celle que l'on attendrait, puisque le copiste de *C* réunit les deux *tornadas* du nº XIV en une unique «strophe».

concluant une pièce à *coblas singulars*, une première *tornada* renouvelant les timbres, ce ne soit pas le cas d'une seconde.

L'irrégularité relevée dans XXXVI est en fait une solution d'art, selon une technique qui connaîtra diverses variantes: Raimbaut d'Aurenga y a plusieurs fois recours, l'époque classique la cultivera, et, au XIVe siècle, les héritiers du trobar ne l'oublieront pas⁽²²⁾. Avec une strophe en ababcd, on a 'a' et 'b' unissonans et 'c' et 'd' alternatz: les couplets pairs sont ainsi identiques, de même que les impairs, et la tornada est simplement construite d'après l'avant-dernier couplet au lieu du dernier. La flexibilité à laquelle Harvey fait allusion doit donc être correctement interprétée, car elle ne va pas du tout dans le sens des caractéristiques jongleuresques que l'éditrice évoque auparavant, à propos du mètre et des rimes⁽²³⁾.

Mais le cas le plus surprenant – et également le plus décevant – est l'édition du n° II (A l'alena del vent doussa), unicum de C, sans conteste l'une des pièces les plus difficiles de Marcabru. Si Harvey tient compte scrupuleusement de l'apport de la critique, c'est malheureusement pour en écarter les leçons. Dans son Supplement, Levy, ou plus vraisemblablement Appel, avait déjà restitué la forme probable de la pièce, sans résoudre pour autant la totalité des difficultés que posait l'établissement du texte⁽²⁴⁾. Spanke, puis Frank avaient consacré cette analyse. Lazzerini a la première ouvert la voie d'une édition véritablement critique de ce texte, à laquelle Perugi a apporté une contribution importante⁽²⁵⁾. Lazzerini est elle-même revenue sur quelques problèmes ponctuels dans un article dont les éditeurs n'ont pas eu connaissance⁽²⁶⁾. Le résultat est un texte dont la structure est assez anarchique, fruit d'un scrupule qui, localement, cède curieusement devant un argument «formel», avec l'interversion des vv. 23-24. Pour ce texte, le lecteur devra donc recourir directement aux études de Lazzerini et Perugi.

La question de l'authenticité des pièces a été résolue à peu près conformément à l'usage, avec les réserves attendues et la mise à l'écart de PC 293, 12 (Bel m'es qan s'azombra·ill treilla) et 27 (71, 1a) (Lan qan cor la doussa bisa) dont le texte est

⁽²²⁾ Cf. Billy (1989: 158-61). À la liste des traitements progressifs, il faudrait ajouter Folquet de Marselha PC 155, 1, Raimbaut d'Aurenga PC 389, 1, 3 et 17, peut-être Raimon de Tors PC 410, 3, et Raimon de Cornet Z 558, 37 pour le XIVe siècle.

⁽²³⁾ Harvey n'établit au demeurant pas de lien entre les deux aspects, mais le lecteur pourrait être tenté de le faire, puisque les différences par rapport à la norme que vise plus spécialement l'éd. associent des phénomènes déviants mais structurellement légitimes (XVI, mais v. nos remarques, XXV-XXVI, XXXVI) à une forme aberrante (V) dont nous montrons précisément qu'elle résulte d'une mauvaise interprétation.

⁽²⁴⁾ E. Levy, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, fortgesetzt von C. Appel, t. VIII, Leipzig: Reisland, 1924, s.v. *verdum*.

⁽²⁵⁾ L. Lazzerini, «Marcabru, A l'alena del vent doussa (BdT 293, 2): proposte testuali e interpretative», Messana, 4 (1990), pp. 47-87; M. Perugi, Saggi di linguistica trovadorica, Tübingen: Stauffenburg Verlag, 1995, chap. II, pp. 41-52.

⁽²⁶⁾ L. Lazzerini, «Briciole marcabruniane», in *Studi di Filologia Medievale* offerte a D'Arco Silvio Avalle, Milano-Napoli: Ricciardi, 1996, pp. 217-36.

donné en appendice. Les éd. acceptent donc dans leur corpus Ans que·l terminis (nº VII), malgré les réserves qui ont pu être faites, touchant tant les aspects stylistiques que l'emploi du terme chansoneta. Or, si cette pièce soulignons-le, unicum de E, peut être tenue à tout le moins pour douteuse, voire inauthentique, c'est surtout sur la base d'arguments linguistiques. En effet, Marcabru ne rime jamais an avec n labile (\hat{a} dorénavant), avec $a^{(27)}$, et c'est dans cette seule pièce que l'on trouve les rimes de ers: es et ers: ers en outre ers al l'intérieur du v. ers où Paterson, qui était en charge du texte, subodore une intention sarcastique ers. L'éd. voit en effet dans ces écarts de la norme linguistique l'effet d'une négligence (ers: ers) ers où l'on ne peut raisonnablement voir une négligence ers) ou la recherche d'effets stylistiques, rapprochant la structure de la strophe de celle de la ers charson de ers sainte ers foul l'assonance des chansons de ers en me constituant une sorte d'évocation de l'assonance des chansons de ers es mais voilà, les traits linguistiques ici en cause sont strictement absents de la chanson qui aurait ainsi servi de modèle ers).

Quoi qu'il en soit de ces réserves, cette nouvelle édition est appelée à faire date. Rassemblant ainsi les nombreux acquis de la critique, jusqu'alors dispersés, elle ne peut que contribuer à l'élargissement de l'audience des lecteurs de ce troubadour remarquable. Nous faisons suivre cette recension de quelques remarques ponctuelles:

- p. 23, n. 62 et 63: *bufa* XLII, 1 et 3 n'est pas une rime identique, mais une rime équivoque (verbe et substantif).
- p. 40-1 (I): ajouter R. C. Cholokian, «Marcabru's *A la fontana del vergier*: a hybrid form», *Tenso*, 3: 1 (1987), pp. 1-14.
- p. 95 (V): cuida au v. 28 doit être rectifié, comme le faisait Dejeanne, en cuda; cf. E. Levy, Provenzalisches Supplement-Wörterbuch, t. I, 1894, s.v. cuidar, qui cite cette forme à la rime chez Peirol, Peire Cardenal et Garin d'Apchier («Torcafol?»).
- p. 192 sq. (XIV) on tiendra compte des remarques de P. T. Ricketts, Contributions à l'étude de l'ancien occitan: textes lyriques et non-lyriques en vers, Birmingham: University

⁽²⁷⁾ V. en particulier les pièces n^{os} II, IV, XXIV et XLIII (as vs ans avec n labile); pour le n^{o} II, cf. infra.

⁽²⁸⁾ Cf. éd., p. 114. Ce genre de graphie est exceptionnel dans *E*: dans ses *Recherches linguistiques sur les chansonniers provençaux*, Genève: Droz, p. 181, F. Zufferey n'en signale qu'une seule autre, plus une possible graphie inverse (*gloriors*).

⁽²⁹⁾ P. 114, n. au v. 33: «There could perhaps be an effect here of speaking sarcastically of 'Lurve'.» Le t. I seul étant paru, le *Rimario* de Beltrami-Vatteroni ne permet d'identifier que Bernart Marti comme intégrant un mot en *-ers* dans une rime en *es* (P. G. Beltrami et collab. S. Vatteroni, *Rimario trobadorico provenzale*. I: Indici del «Répertoire» di I. Frank / Pisa: Pacini, 1988 («Biblioteca degli studi mediolatini e volgari», n. s., XII).

⁽³⁰⁾ Le t. I du *Rimario* de Beltrami-Vatteroni permet de la repérer aussi bien chez Giraut de Bornelh ou Peire d'Alvernhe que chez Guiraut de Cabrera. Elle est également présente, mais de façon bien discrète, chez Jaufre Rudel.

⁽³¹⁾ Cf. La Chanson de Sainte Foi d'Agen, éd. A. Thomas, Paris: Champion, 1925, pp. xxvIII, xxxII et xxxIV.

of Birmingham, 2000 («Association Internationale d'Études Occitanes», 9), pp. 55-7, en particulier en ce qui concerne la mutilation du couplet VIII pour laquelle on verra également le point de vue, assez convergent, de Taylor (art. cit., pp. 351-3); l'analyse de Gaunt me paraît toutefois plus probable dans les grandes lignes (elle explique l'ordre sobrans – devinalh – prezans), même si le processus de mutilation, probablement lié à une disposition particulière dans la source du copiste, demeure obscur. Le lien phrastique établi entre les couplets I-II ne s'impose pas, suggérant un enjambement interstrophique inutile. Avec Ricketts, on rétablira le point d'enclise dans no·m aux vv. 19 et 21, que·m au v. 23 et n'a·y au v. 27 (Taylor en donne une autre lecture: tan n'ay bons esperans / estranhs de corta guasalha 'I have such high hopes alien to short-term profit').

- p. 310 (XXII): le quatrième couplet du texte établi par Harvey contiendrait une rime en ort(z), avec les formes conortz, Portz, tort, mort. L'éditrice, qui a bien compris le problème [24 et 315, n. aux vv. 19-24], aurait dû imprimer comme vers 23-24: e ditz cadaüs q'a sa mort-s / fara de sa part devestir, au lieu de rejeter l'enclitique au vers suivant; par ailleurs, l'émendation de drap d'enveia e de tort[z] s'imposait, en dépit de la grammaire, conformément aux observations générales de Harvey sur cet aspect de la langue de Marcabru.
- p. 326 (XXIV): contrairement à l'indication de la table pour le v. 10: $(3^{(2)}+3^{(2)}+4)$, il y a hiatus entre les syllabes 4 (posttonique) et 5, et élision après la septième: *Dieus mal igä amor pig(a) e sa valor* (3'+3(')+4); la césure épique est également présente au v. 6 dans le ms. E (à signaler p. 340).
- p. 413 (XXXII), v. 69: la lecture de Dejeanne (ausar, conformément aux mss.) et celle de Ricketts (aisar) méritaient au moins une mention, sinon une discussion, d'autant plus que la solution adoptée: a usar, nécessite une synérèse étrangère, semble-t-il, à la langue des troubadours.
- p. 508 (XL), v. 44: corr. reprenh avec C (cf. Dejeanne); cf. prenh chez Giraut de Bornelh (PC 242, 10: 56).
 - p. 588: sous Mölk, lire «Metrica, 3».
- p. 589: le premier article de Pillet possède l'avant-titre «Beiträge zur Kritik der ältesten Troubadours» (sauf erreur de notre part, il est de 1912).

Dominique BILLY

Les Poésies de Bertran Carbonel, éd. M. J. ROUTLEDGE, Birmingham, A.I.E.O., University of Birmingham, 2000 («Association Internationale d'Études Occitanes», 6), xxxiii-198 pages.

Le troubadour marseillais Bertran Carbonel n'a pas laissé une œuvre particulièrement brillante, mais celle-ci est assez importante, avec huit *cansos*, six *sirventes*, trois *tensos* et un *planh* sur la mort d'un personnage non identifié, et caractérisée par l'abondance des *coblas* supposées *esparsas*, au nombre de 73, dont une d'attribution douteuse, qui nous donnent des indications précieuses sur le genre, tant au regard de son caractère lyrique éventuel (n° 65) que de sa possible inscription dans un échange (n° 3 et 41). Bien qu'entièrement publiée par Contini, Kolsen et Jeanroy principalement, son œuvre n'avait jamais été réunie, et l'on est heureux de disposer aujour-d'hui de ce travail dont le texte est désormais intégré dans la *Concordance de l'oc*-

citan médiéval (COM)⁽¹⁾. L'introduction situe le poète en donnant les quelques éléments biographiques connus qui ne permettent pas de circonscrire très précisément l'activité de Bertran, qui se situerait dans la seconde moitié du XIIIe siècle⁽²⁾. L'auteur décrit les milieux dans lesquels le troubadour a évolué, après avoir donné une évaluation des qualités littéraires de son œuvre. La versification en est décrite, avec un rimaire complet. La situation des textes dans les manuscrits est ensuite donnée. Une bibliographie est fournie, les références des éditions antérieures étant données séparément, avec des notices descriptives de leur contenu, en maintenant la distinction «poèmes» et coblas. L'ouvrage se clôt sur un index des noms propres et un glossaire sélectif, avec renvois au texte.

L'édition des textes, ordonnés selon l'ordre des incipits pour la section «poèmes», conformément à la bibliographie de Pillet-Carstens, puis selon l'ordre de l'édition Jeanroy pour les «coblas»(3), suit les normes habituelles, mais dans l'ordre suivant: sources manuscrites - indiquant, ce qui est rarement fait dans la tradition éditoriale, l'ensemble des pages concernées, et non simplement le début -, éditions précédentes, texte, traduction⁽⁴⁾, analyse métrique, apparat critique appelé «variantes», ce qui est inattendu pour les «poèmes» en particulier qui sont tous des unica, et notes. Le statut des rimes internes est souvent occulté dans la présentation, en dépit des références aux analyses, correctes, de Frank⁽⁵⁾. Soigneusement indiquées dans l'apparat, les interventions de l'éditeur sont rarement signalées dans le texte, les crochets étant parcimonieusement employés pour quelques supplétions. Ainsi, les «fautes» portant sur l'utilisation de l's de flexion sont généralement amendées, l'apparat indiquant seul l'intervention de l'éditeur⁽⁶⁾. Mais il en va généralement de même avec les rares restaurations, comme au v. 27 du nº XVIII où on lit «vielhs yest qe [sic] vas a fenimen», là où l'apparat indique: «Vielh yest et le reste du vers est presqu'effacé [sic] mais on croit pouvoir lire: que vas aen.» Routledge laisse subsister une césure épique que ne se serait sans doute jamais permise Bertran: ni d'avoleza que Joans

⁽¹⁾ Direction scientifique: Peter Ricketts, direction technique: Alan Reed, avec la collaboration de F. R. P. Akehurst, John Hathaway et Cornelis Van der Horst, Turnhout: Brepols Publishers, 2001.

⁽²⁾ Aussi ne comprenons-nous pas pourquoi l'éditeur envisage de voir dans le *Reis castelas* de *Aisi com sel qu'entre·ls plus assajans* (PC 82, 3) des candidats tels que Alphonse VIII ou Henri I^{er}.

⁽³⁾ On regrettera l'absence de table de correspondances entre les références dans la bibliographie de Pillet-Carstens et l'ordre d'édition suivi.

⁽⁴⁾ Celle-ci est assez littérale et lourde, et quelques barbarismes s'y trouvent, comme ailleurs dans les commentaires: sans qu'il y ait question..., il y a pourtant d'autres..., Il est très rarement le cas [p. v, ll. 4, 22 et 30], celui en commet [3, l. 6], une jarre qui (...) est plein d'or..., elle m'a triché [7, ll. 3 et 15], etc.

⁽⁵⁾ V. les *coblas* 11 (v. 8), 49 (v. 1) et 57 (v. 8), où l'occultation est assumée dans la description pp. 161 et 175. Seule la rime brisée de la *cobla* 20 se voit reconnue.

⁽⁶⁾ Une telle émendation a été omise à deux reprises au n° XVII: 35 car blasmor fay esquivar falhimen, 39 so de que ven blasmor e falha grans (cf. apparat: «35. blasmor 39. blasmor»).

vay fazen, là où Contini substituait un auleza qui serait, s'il était justifié, la première attestation de la forme (p. 40, n° X, v. 20)⁽⁷⁾.

Quelques rapports de contrafacture ou d'imitation sont indiqués dans l'introduction(8). Dans la partie édition, la rubrique «Métrique» indique le nombre d'exemples⁽⁹⁾ après la référence au répertoire de Frank⁽¹⁰⁾, indication qui concerne en fait l'utilisation du schéma rimique, et non du type de strophe, ce qui n'est pas explicité et ne présente pas du tout le même intérêt; ainsi, si le schéma rimique du nº II est bien attesté dans 69 autres textes, la formule retenue par Bertran ne se présente que dans deux autres textes, dont le nº XII, sirventes qui a les mêmes rimes, indication qu'il faut chercher p. ix. L'indication du nombre d'exemples est parfois suivie de la référence des textes concernés: ainsi à propos de la cobla 1, où il eût convenu de préciser que les pièces mentionnées de Bertran de Born et de Torcafol utilisent l'octo- ou l'heptasyllabe respectivement, là où Carbonel emploie le décasyllabe, et que les deux autres pièces se différencient par une autre répartition des rimes masculines et féminines. Routledge [ix] estime à tort qu'il n'est pas possible d'établir des cas de contrafacture dans le cadre du schéma F 577 (abbaccdd), le plus fréquent chez les troubadours, mais la prise en compte des rimes (et naturellement du schéma métrique) permet d'identifier pas moins de cinq modèles, directs ou indirects, avec les cansos Arnaut de Mareuil 30, 16 (coblas 43, 44, 69 et 71), Blacasset 96, 11 (sirventes XVII, c. 58, 63 et 72), Gui d'Ussel 194, 19 (c. 24), Pons de Capdolh 375, 19 (tenso IX, sirventes XVIII et c. 38) et Sordel 437, 2 (c. 27 et 46), sans parler des coblas apparentées 30 et 61 (mêmes rimes) qui renvoient sans doute à un modèle perdu. On peut de la même façon identifier douze autres modèles pour d'autres types strophiques en plus des cas mentionnés par l'auteur(11), comme les cansos Guilhem de Berguedan 210, 16 (tenso fictive XIII), Jaufre Rudel 262, 3 (cobla 65 qui dit significativement que Cobla ses so es enaissi / co·l molis que aigua non a), Peirol 366,

⁽⁷⁾ On trouve 18 cas d'avoleza (graphie variable) dans la COM – dont notre occurrence. La contraction est signalée pour avol dans les Leys d'amors (cf. Raynouard LR II 159) et l'on peut relever 8 occurrences d'aul(s) dans la COM (l'occurrence signalée par Raynouard chez Alegret est remplacée par fals dans la COM qui s'est appuyée sur une autre source), ainsi qu'un auletz. La forme qui nous intéresse a cependant été relevée au XVe siècle chez Peire de Blays (1462) par Levy (SW I 101b), mais on la trouve plus tôt chez les Catalans Joan Basset et Pere March (v. aussi J. Coromines, Diccionari Etimològic i Complementari de la Llengua Catalana, I 522).

⁽⁸⁾ On a aux pp. 160-2 une étude plus substantielle pour la *cobla* 49, imitée de *Er auziretz* de Giraut de Bornelh.

⁽⁹⁾ Il s'agit en fait du nombre de fiches qui ne coïncide pas nécessairement avec le nombre de textes.

⁽¹⁰⁾ I. Frank, Répertoire métrique de la poésie des troubadours, 2 t., Paris: Champion, 1953 et 1957.

⁽¹¹⁾ Cf. p. ix, à propos de la *tenso* (fictive) XIV et du *sirventes* XVI; pp. 160-2, à propos de la *cobla* 49. Pour le *sirventes* V et trois *coblas* affines (en fait quatre), cf. nos remarques infra.

20 (sirventes V et c. 15, 20, 21 et 31)(12), Raimon Jordan 404, 11 (planh XV). On rapprochera en outre la cobla 41 du sirventes Guilhem de Berguedan 210, 1 qui utilise la même strophe et dont les deux premiers couplets présentent dans l'ordre les mêmes deux premières rimes aire et ona. Ces éléments ont évidemment une grande importance pour apprécier l'inscription de Bertran Carbonel dans la tradition troubadouresque, et une étude circonstanciée de ces cas de contrafacture, avec la prise en compte de l'ensemble des pièces qui leur sont liées et où l'on retrouve souvent l'incontournable Peire Cardenal avec lequel Bertran présente divers parallèles(13), permettrait sans doute d'affiner notre connaissance du troubadour provençal. Il est ainsi intéressant de voir pointé par l'éditeur dans la cobla 8 où Bertran fait allusion à ces hommes qui seraient des porcs en Limousin si la queue ne leur manquait, une réminiscence d'un sirventes de Peire Cardenal (PC 335, 53) qui est précisément un contrafactum de la même canso de Jaufre Rudel que la cobla 65 citée supra. On remarquera également que la strophe de la canso VI (Aisi m'a dat fin' amor conoissensa) se retrouve telle quelle dans un vers allégorique, ignoré du répertoire de Frank, copié sur un manuscrit catalan, à la fin du Cercapou de Francesc Eiximenis(14). On ajoutera parmi les «raffinements métriques» de Carbonel, l'utilisation de la rime dérivée et de la rime homonyme, artifices rarement employés de façon systématique chez les troubadours, dans la cobla 5: encolpa - crim - colpa - encrim s'enfama – fama – plazer (inf.) – plazer (subst.).

Ceci étant, Routledge exploite l'essentiel de la bibliographie parue sur le sujet, et son édition permettra de renouveler l'intérêt pour la période de décadence du *trobar*. Elle offre également la possibilité de reprendre les enquêtes linguistiques sur le provençal de cette époque. Nous terminerons ce compte rendu avec un certain nombre de remarques ponctuelles.

ix, l. 5: lire «XVII», non «XVIII» en début de ligne; ll. 5-7: les nos IX et XVIII et la *cobla* 38 ne sont pas seulement identiques du point de vue métrique: ils emploient les mêmes rimes; ll. 16-19: la *cobla* 67 a le même modèle que le *sirventes* XVI. – x, ll. 7-9: parmi les *coblas*, le nombre de strophes propres à Bertran est nettement supérieur si l'on tient compte de la distribution du genre des rimes (nos 5, 8, 10, 12, 33, 35, 39, 40, 48, 51, 52, 54, 55 et 59), voire également du schéma métrique (nos 16, 26 et 56); celle du no 20 n'est originale que par le recours à la rime brisée (cf. ici même n. 12). – xiv: il n'y a pas lieu d'isoler une rime «-ent» de -*en*, dans la

⁽¹²⁾ L'auteur [ix] évoque des rapports latéraux, sans identifier le modèle; il parle de trois *coblas* seulement, alors que la *cobla* 20 qui introduit une rime brisée s'y rattache (la fiche que lui consacre Frank – t. II, nº 437: 1 – se trouve naturellement séparée du groupe, mais un renvoi en note en rappelle l'existence, p. 71).

⁽¹³⁾ Cf. M.-L. Babin, «Bertran Carbonel imitateur de Peire Cardenal», in *Contacts de langues, de civilisations et intertextualité*, actes du III^e Congrès international d'Études Occitanes (Montpellier, 1990), Montpellier, 1992, t. III, pp. 777-94.

⁽¹⁴⁾ La COM lui donne le nº 461,75a; éd. G. E. Sansone, «L'allegoria dei tre gradi d'amore in una poesia provenzale inedita», *Romania*, 101 (1980), pp. 239-61. Mal édité, le texte présente quelques lectures incorrectes: *tanta lus* au lieu de *Tantalus* (vv. 24 et 31), *ricom ujan* qui rend hypermétrique le v. 20.

pièce XIV, unicum de f auquel est due cette graphie. - xv, sub «-es»: faretz renvoie au texte du ms. (cf. p. 17), mais le texte édité [14, v. 17] donne fares, comme l'éd. Appel, alors que Routledge n'éprouve pas le besoin de modifier la graphie vetz en rime avec des mots en -es dans les coblas 7 (v. 5), 31 (v. 2) et 32 (v. 3), contrairement à ce qu'il fait dans la cobla 66 (v. 5) où vetz retenu dans le rimaire renvoie à nouveau au ms. - xxix: l'éditeur commercial du Marcabru de Gaunt, Harvey et Paterson est D. S. Brewer, non Boydel dont il est un "imprint". La date de l'article de Långfors manque (probablement 1945). - 21, apparat, 12: nous ne comprenons pas la mention «si far si pogues», identique au texte édité (comme à celui d'Appel). - 25, Métrique, l. 2: lire «t. II» - 49: le v. 14 est hypométrique (Kolsen donne que us au lieu de qu'us, mais il faudrait revoir ici le manuscrit). - 55, v. 14: la leçon du ms. auria semble correcte (Routledge: aurai), en liaison avec la conditionnelle qui précède. - 58, l. 2 avant la fin: lire «Raimon Berengier». - 70, v. 23: il n'y a pas de raison d'ignorer la reprise du pronom el du ms. - 73: La forme Pey pour Peire n'est pas spécifique à la Gascogne; la consultation de la COM de P. Ricketts nous permet de trouver effectivement une occurrence chez le satiriste Bernart Marti que l'on tient pour gascon (Pey d'Alvernh' en canongia), mais aussi chez le languedocien Uc de Saint-Circ, né près de Rocamadour (Pei Ramonz ditz)(15). À ces cas, il convient d'ajouter En P. Torat, en quatre syllabes, chez le narbonnais Guiraut Riquier, et l'r de Peir que la Concordance relève chez le quercynois Bertran de Gourdon, s'adressant à Peire Raimon de Tolosa (Peir Raimon), et l'auvergnat Peire Rogier qui se désigne à deux reprises comme Peir Rogier est vraisemblablement amuï(16). - 77: R. traduit ventavre (v. 18) par «qui dit des choses vaines», avec au glossaire «plein de vent (= fou)»; Babin⁽¹⁷⁾, qui a justement rapproché le couplet III de notre pièce d'un couplet du sirventès PC 376, 1 de Pons Fabre d'Uzes, qui présente la même structure strophique, les mêmes rimes (et, ajoutons, le même réseau de rimes à coblas retrogradadas), a rappelé, après Contini, que le vers concerné, non deu esser fols ventayre, a pour parallèle no sia fols ni gabaire(18), et que ventayre est donc ici une variante graphique de vantaire 'vantard' dont il signale l'association à gabador dans une série de synonymes donnée par Matfre Ermengau dans son Breviari. - 80: le point manque à la fin du v. 24. - 117: la rime 'a' est en -als. - 131: le texte de la cobla catalane - ici mal transcrit - a été édité par P. Bohigas(19) et, tout récemment, par A. Alberni dans le vol. 1-A des micro-fiches des Cançoners Catalans Medievals(20). La prise en compte de cette pièce par Pillet-Carstens est due à la similarité

⁽¹⁵⁾ Respectivement PC 63, 6: 32; PC 457, 27: 1.

⁽¹⁶⁾ Respectivement PC 248, 80a: 2 et 43; PC 84, 1: 2; PC 356, 1: 50 et 8: 64.

⁽¹⁷⁾ Loc. cit., p. 792.

⁽¹⁸⁾ Il n'est pas sans intérêt de constater que le ms. (R) donne: non deu ess' fols <u>ni</u> ventayre.

⁽¹⁹⁾ Lírica trobadoresca del segle XV: Joan Basset i altres poetes inèdits del Cançoner Vega-Aguiló, Institut de filologia valenciana / Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1988, p. 106; ce texte est repris après révision par M. Cabré dans le RIALC – Repertorio Informatizato dell'Antica Letteratura Catalana, dir. par L. Badia et C. Di Girolamo (i-mèl: cdg@unina.it).

⁽²⁰⁾ Cançoner Vega-Aguiló, Barcelona, Biblioteca de Catalunya, ms. 7, Bellaterra: Universitat Autònoma de Barcelona, 2001; sur les *CCM*, cf. notre c.r. dans *RLiR* 63 (1999): 586-7.

des incipits qui témoigne d'une réminiscence intéressante pour la transmission catalane du patrimoine des troubadours⁽²¹⁾. – 133, variantes: lire «2.», non «1.». – 160: l'édition «la plus récente» de Giraut (non Guiraut) de Bornelh est bien celle de Sharman, mais celle d'Ar ausiretz, modèle de la cobla 49, est de Belrami⁽²²⁾, et respecte mieux l'analyse de Frank en donnant à la rime initiale la place interne, convenablement démarquée par un espace long, qui lui revient, solution qu'il convenait d'adopter ici en ménageant un espace significatif entre trachoretz et sai (v. 1). – 162: si l'on peut bien, dans la cobla 49, parler de rim estramp à propos de De trachoretz, ce qui correspond en gros à notre notion de "rime orpheline", ce n'est pas le cas pour la canso de Giraut de Bornelh où l'on a affaire à un rim espars du point de vue strophique, et dissolut du point de vue interstrophique. – 174, dern. l.: lire «-atz», non «-at».

Dominique BILLY

Contributions à l'étude de l'ancien occitan: textes lyriques et non-lyriques en vers, éd. Peter T. RICKETTS, Birmingham, A.I.E.O., University of Birmingham («Association Internationale d'Études Occitanes», 9), 118 pages.

Le présent recueil dont le titre s'inspire des *Beiträge* d'A. Kolsen réunit dix-neuf pièces lyriques, dont ce qui nous reste de l'œuvre de Peire Lunel, qui appartient au XIVe siècle et devrait recevoir le numéro que Zufferey(1) lui donne plutôt que celui de la bibliographie de Bartsch, plus deux textes en vers non lyriques, les *Novas del Heretge* et une paraphrase du *Credo* inédite, *De la fe don nos em Crestians*. Ce qui motive la réunion de ces textes disparates est l'élaboration du projet de *Concordance de l'occitan médiéval* dont la première tranche vient de paraître(2). Le choix des textes a été déterminé par la non-obtention de certains copyrights, d'où quelques tensons jadis rassemblées par Jones(3), ou le texte de *Contra l'ivern que s'enansa* de Marcabru; dans d'autres cas, parce que les éditions disponibles n'ont pas donné

⁽²¹⁾ Comme le constate S. Asperti dans *Carlo I d'Angiò e i trovatori*, Ravenna: Longo, 1995, p. 36, n. 51.

^{(22) «}Er auziretz di Giraut de Borneil e Abans qe·il blanc puoi di autore incerto: note sulla rima dei trovatori», Cultura Neolatina, LII (1992), pp. 259-321, aux pp. 298-301.

⁽¹⁾ Bibliographie des poètes provençaux des XIVe et XVe siècles, Genève: Droz, 1981, p. 44 (n° 544).

⁽²⁾ Concordance de l'occitan médiéval (COM). Direction scientifique: Peter Ricketts, direction technique: Alan Reed, avec la collaboration de F. R. P. Akehurst, John Hathaway et Cornelis Van der Horst. Turnhout: Brepols Publishers. Cf. notre c. r. ici même, p. 586.

⁽³⁾ D. J. Jones, La Tenson provençale, Paris: Droz, 1934.

satisfaction, ou que l'auteur n'avait pas encore eu connaissance d'une édition moderne⁽⁴⁾.

Chaque texte est précédé des indications usuelles: éditions précédentes, sources manuscrites, la formule strophique étant mentionnée pour les textes lyriques. La rubrique éventuelle est indiquée. Chaque texte est accompagné d'un apparat critique, d'une traduction et dans certains cas de notes. Les leçons écartées des éditions précédentes ne sont pas toujours signalées.

Quelques remarques sur le texte: p. 21, v. 37, il est préférable de lire ab son oncle·N Ramon de Meolho, plutôt que oncl' En. - p. 40: les remarques que Meyer, qui avait vu et revu le ms., donne dans son compte rendu (Romania 21, 1892, pp. 304-6) n'ont pas été intégrées. - p. 45, v. 37: selon la lecture de Chabaneau et Forestié (beutat[z]), le ms. donne beutat; v. 41: tant Forestié que Chabaneau donnent Dona au lieu de Per que; v. 50: Chabaneau et Forestié lisent audoza, et le second envisage la lecture andoza - adoptée par Appel et Ricketts (qui traduit par 'bien disposée') - tout en se demandant s'il ne convient pas de corriger en ondoza, pour aondoza, ce que la trad. de Forestié ('abondante [en mérites]') reconnaît implicitement. La tornada contenait vraisemblablement deux vers de plus au lieu desquels sont recopiés les vers 47-48, comme le remarquent Chabaneau et Forestié. - p. 47, v. 5: au lieu de senta qui donne un sens figuré («car il pourrait facilement doubler l'enceinte», il faut sans doute lire s'onta avec Forestié (qu'il soude par inadvertance; Bartsch lit s'anta). - p. 53, apparat, 23: lire «guizardon] guirbaudon; que·m] quen», v. 24: «non] nom» – p. 67: comme l'a signalé Gourc⁽⁵⁾, la pièce est attribuée à Pons de Capdolh par le seul manuscrit qui nous l'a conservée - pp. 70-1: introduire des interlignes entre les vv. 8/9, 16/17, 24/25, 32/33, 40/41 et, vraisemblablement, 48/49, et ajouter en tête des nouveaux alinéas les numéros de strophe, de II à VII; emprunté à Frank, le schéma métrique fait abstraction des deux vers terminaux qui doivent être considérés, à notre avis, comme une tornada(6).

Dominique BILLY

⁽⁴⁾ C'est le cas de *Qan lo temps brus e la freja sazos* d'Arnaut Peire d'Agange (PC 31, 1), édité par notre ami regretté A. Sakari, «La canso d'Arnaut Peire d'Agange», in *Mélanges offerts à Rita Lejeune*, Gembloux, 1969, pp. 277-90. Signalons que la tenson *Gauselm*, no m puesc estener (PC 52, 3) a déjà été éditée en 1987 par J. H. Marshall, dans *The Translations and the Epic*, Essays in memory of W. Mary Hackett, University of Warwick (pp. 37-58: «Dialogues of the dead: two tensos of pseudo-Bernart de Ventadorn»), aux pp. 50-6.

⁽⁵⁾ J. Gourc, «Trobadors anonimes: estat actual de las recercas, ensag d'atribucions», in *Actes du IV Congrès International de l'Association Internationale d'Études Occitanes* (Vitoria-Gateiz, 22-28 août 1993), Vitoria-Gateiz: R. Cierbide Martinena, t. I, pp. 101-12, à la p. 107.

⁽⁶⁾ Dans ses Ricerche su un genere lirico romanzo del XIII secolo (Descortz es dictatz mot divers), Roma: Bagatto Libri, 1995, pp. 377-8, P. Canettieri considère que les deux derniers vers constituent une expansion de la sixième et dernière strophe. Les cinq autres strophes ont toutes 8 vers, rimés en abababab, et les dix derniers vers sont rimés abababab. Toute relative, la dépendance discursive des deux derniers vers n'est pas contraire à l'idée de leur isolement métrique: les strophes V-VI présentent d'ailleurs un enjambement de sens plus marqué, ce qui n'est pas exceptionnel dans les descorts.

Olivier COLLET, Glossaire et index critiques des œuvres d'attribution certaine de Gautier de Coinci, Genève, Droz, 2000 (Publications romanes et françaises, CCXXVII), CX + 591 pages.

Chacun sait que le vocabulaire de Coincy est extrêmement riche. Les dictionnaires comme Gdf, TL, FEW, DEAF n'ont pas manqué de le citer dans de nombreux articles et l'on sait qu'E. Lommatzsch était un bon connaisseur de notre poète, comme il l'a prouvé dans sa thèse de 1913, *Gautier de Coincy als Satiriker*. Certes, les références explicites du TL qui a surtout puisé dans l'éd. Poquet sont faciles à retrouver dans l'éd. Koenig, mais l'éd. P étant défectueuse, le TL a parfois recueilli des mots fantômes qu'une consultation rapide du ms. S (BNF, n.a.f. 24541, base de l'éd. P) lui aurait permis d'éliminer. De son côté, Gdf a dépouillé non seulement des éditions mais aussi de nombreuses sources manuscrites, et il faut beaucoup de temps pour vérifier ses citations dans les éditions récentes. L'ouvrage d'O. Collet pourra désormais faciliter notre tâche, car il nous offre ici un répertoire large de mots et expressions que Coincy a utilisés dans ses *Miracles* et sa *Vie de sainte Christine*. Le dépouillement est fondé sur l'édition Koenig pour les premiers et l'édition Collet pour la seconde.

Il faut avouer que la consultation du livre n'est pas toujours très aisée, car les informations sont dispersées dans différents endroits sans que les renvois internes soient faits systématiquement. Le glossaire est précédé d'une liste des premières attestations et d'une autre des «mots susceptibles de trouver leur première attestation dans l'œuvre de Gautier de Coinci», et il est suivi d'un répertoire de proverbes et locutions ainsi que d'un index des noms propres. Si l'on cherche par exemple le syntagme merdier do cocodrille qu'on lit dans CoincyI42K 482, on doit d'abord trouver à la p. LVII la note 84 où une remarque est faite sur la tradition manuscrite qui nous transmet le mot merdier, mais le sens du syntagme lui-même n'y apparaît pas. Comme il n'y a ni l'art. cocodrille ni l'art. merdier, on doit parcourir l'ensemble de l'ouvrage pour en trouver finalement l'explication s.v. ensafrener du glossaire. S'il y avait des articles cocodrille et merdier juste avec des renvois nécessaires, les lecteurs auraient moins de mal à trouver ce qui les intéresse. Je reviendrai plus loin sur quelques-uns des autres cas.

Dans l'introduction [IX-XXXVII], l'auteur souligne l'intérêt exceptionnel que revêt le vocabulaire du poète. En effet, de nombreux mots sont attestés pour la première fois chez lui, et les mots régionaux ne sont pas rares dans ses productions. De plus, les variantes très riches que montrent divers témoins ne manquent pas d'intérêt. Lorsque OC rappelle [X] les critiques qu'on a adressées à Koenig pour le choix de son manuscrit de base (ms. L), il donne l'impression qu'il tiendra compte des variantes pour pallier le défaut de l'édition. Or il déclare plus loin [XXXIII] qu'il a renoncé à étudier les variantes «pour des raisons quantitatives». Ainsi, de nombreuses leçons intéressantes sont ignorées seulement parce qu'elles sont reléguées dans l'apparat de l'éd. K. Entre autres, plusieurs attestations précieuses que Gdf a tirées des manuscrits n'ont pas trouvé leur place dans le présent ouvrage et partant elles restent difficilement identifiables; par exemple, qui pourrait retrouver dans l'éd. K les deux attest. uniques du mot *ensocir* que Gdf 3, 238a a tirés d'un ms. de Bruxelles (= ms. B)⁽¹⁾, ou l'exemple unique du mot *commandie* «prière pour les

⁽¹⁾ Le mot se trouve dans CoincyI1K 180 (= CoincyI1L 180) var. et CoincyII1K 258 var. (où la leçon *soucis* s'impose).

trépassés» que Gdf 2, 192a a cité d'après le ms. S⁽²⁾ et qui est ensuite passé dans le FEW 2, 948b? Le DEAF, qui a dépouillé avec soin le texte et l'apparat des différentes éditions, s'avère ainsi plus riche que le présent ouvrage; pour le constater, il suffit de lire dans le DEAF les articles comme deglaner (G 836), haon (H 147), honiement (H 563) ou hoqueteor (H 508). Il faut dire que l'exclusion des variantes est une régression par rapport aux éditions finlandaises, qui n'ont pas manqué d'en relever un certain nombre dans leur glossaire. Pourquoi n'écoute-t-on guère l'avis d'un A. Långfors qui, il y a plus de soixante ans, disait à propos de CoincyII11/18B que les mots «qui ne se trouvent qu'aux variantes auraient dû être admis au glossaire dans une mesure plus large» (NM 36, 242)?

À la fin de l'introduction, on a une liste d'abréviations courantes [XXXVII] et une autre d'ouvrages de référence [XXXIX]. Il est étonnant de voir que dans un travail aussi sérieux l'auteur cite ReyHist; il vaudrait mieux l'ignorer au même titre que Greimas, lequel est cité pourtant dans le gloss. s.v. baien, bescochier, etc. Ces deux listes sont suivies de plusieurs répertoires.

D'abord une liste des corrections à apporter à l'éd. Koenig [XLI-XLIII]. Il aurait été judicieux de noter les noms des savants qui ont proposé de meilleures lectures; autrement on a l'impression que personne ne s'était aperçu d'erreurs de l'édition. On pourrait ajouter à la liste: coste l. costé CoincyI10K 773 (v. R 76, 429); – mugés l. muges CoincyI30K 390 (v. éd. J); – par dit l. pardit CoincyI10K 1689; – pullente l. pullenté CoincyI21K 159.

On a ensuite une liste des premières attestations [XLV-LXIII]. Cette liste exige d'être maniée avec une certaine précaution, d'abord parce qu'elle contient non seulement les mots relevés dans le gloss. mais aussi ceux qui y sont ignorés. On ne voit pas très bien les critères qui président au choix de ces derniers cas, parce que non seulement des mots dont le sens paraît évident mais aussi des mots difficiles, comme pinprenele [LIX, avec renvoi à CoincyII29Kr], sont omis dans le glossaire. Ainsi, si les lecteurs qui ont rencontré tel ou tel mot chez Coincy veulent savoir s'il est intéressant historiquement, ils doivent chercher non seulement dans le gloss. mais aussi dans cette liste des premières attest. (ou même dans d'autres parties de l'ouvrage), autrement ils ne pourraient pas savoir s'ils ont affaire à une attest. charnière ou non. Un autre inconvénient est que dans cette liste le relevé des attestations n'est pas complet. On ne voit pas par exemple pourquoi seule l'attest. de CoincyII10K 12 est citée pour le s.m. page [LX] alors qu'on en a une attest. antérieure en CoincyI11K 720 (cf. l'éd. V; TL). Il y a un cas plus curieux: à la note 59 [XLVI], OC dit que le mot bege se lit deux fois chez Coincy, mais la liste des 1res attest. n'en donne que celle de CoincyI39K 103; comme l'art. bege manque dans le gloss., il faut retourner au TL qui cite la 2e occurrence d'après l'éd. P et vérifier celle-ci pour voir enfin que cette occurr. correspond à CoincyII18K 421. L'auteur est parfois assez généreux pour signaler, par exemple, que le verbe prefigurer se trouve dans trois passages de CoincyII35K. Cela veut-il dire que le mot ne se rencontre pas ailleurs? En fait il se lit aussi en CoincyII36K 42. Cette attest. supplémentaire n'est relevée que par GdfC 10, 404a, qui la cite d'après le ms. S. Pour le s.f. enormité aussi, un relevé plus large n'aurait été pas inutile, car il est attesté non seulement en

⁽²⁾ Le mot se lit dans CoincyI40K 86 var.

CoincyI18K 233 mais aussi en CoincyI22K 47 comme le signalent GdfC et le TL. On aurait aimé en outre qu'une distinction fût faite entre les 1res attestations déjà relevées dans les dictionnaires et celles qui, jusqu'ici ignorées, antidatent ces derniers. D'ailleurs, parmi les 1res attestations signalées, certaines ne le sont plus: abstere, v. FEW 25, 1071a; - gulosité est attesté dès le début 13e dans RègleSBenNicH, v. DEAF H 785, 2; - mussote v. ci-dessous; - passioner v. ci-dessous; - pestail est attesté dans SBernCantG; - porvil est attesté plus tôt dans CommPsIA¹G; - vé, v. DEAF G 1529, 8; - waler, v. ci-dessous. Le prochain fascicule du DEAF I corrigera aussi les indications sur immonde, impossible ou incovenient. Par contre, parmi les termes de musique que CoincyI11V p. 106 et s. a étudiés avec soin et que le TL n'a pas manqué d'enregistrer, un certain nombre sont omis bien qu'ils soient intéressants dans l'histoire du français. On relèvera ainsi: fa CoincyI11K 748 (Collet s.v. solfa [452] semble adopter la lecture de l'éd. V sans signaler qu'il a corrigé l'éd. K) et 751; la CoincyI11K 750; 788; - mi CoincyI11K 751; - sol CoincyI11K 750; 788. On pourrait encore ajouter quelques cas à la liste des 1res attest, en attendant des modifications ultérieures: amenuisier v.pron. CoincyI11K 1201, v. GdfC; - arrien v. FEW 25, 237a; - bien atester que CoincyII12K 207; II33K 160, v. FEW 25, 718a; - autentique v. FEW 25, 1090b (où la référence est à lire CoincyII24K 590; II27K 533); – ave⁽³⁾ s.m. CoincyII10K 65; II20K 272; etc.; - baptoier v.pron. CoincyII2K 112 (v. Gdf, TL); II11K 531; - clef (faire la - le roy) expression citée à la p. 513; - cuvee CoincyII19K 86, v. GdfC, TL; - desenivrer v.intr. CoincyI16K 105, v. Gdf, TL; - enpaiené hapax, v. Gdf, TL, FEW; - esperer v.pron. CoincyII9K 3438; 3442; II25K 169, v. GdfC, TL; - ortie griesche v. DEAF G 1382, 49; - palaistre; - redefaire v.tr. CoincyII20K 297, v. TL; - redescendre v.intr. CoincyII21K 83, v. GdfC, TL.

Suit une liste des mots qui sont «susceptibles de trouver leur première attestation dans l'œuvre de Gautier de Coinci» [LXV-LXXIII]. La distinction de la présente liste et de la précédente ne paraît pas très claire. Par exemple, qu'est-ce qui a poussé l'auteur à ranger *illusion* ici plutôt que dans la liste précédente? Les données de GdfC et du TL semblent autoriser à le mettre dans cette dernière. Par contre, pourquoi le s.f. *glane* est-il rangé ici? Le DEAF G 836, 52 s.v. *glene* ne dit-il pas que le mot est attesté dès le 1er quart du 13e s., dans BibleMorWH?

Après une liste qui classe les formes des mots relevés dans ces deux dernières listes [LXXV-LXXXVIII], on a un répertoire intéressant des mots «dialectaux» (plutôt régionaux) que Coincy a utilisés dans ses écrits [LXXXIX-XCI]. L'idée de donner une liste des régionalismes est bonne, mais on aurait aimé que l'auteur distingue les aires de diffusion des mots et qu'il fournisse des travaux sur lesquels il fonde son hypothèse au lieu de s'en tenir à des formules aussi vagues que: «Une majorité de citations de Gdf et du TL provient de textes originaires du Nord ou du Nord-Est» (aengier, aillie, abuissement, etc.) ou «ces deux significations appartiennent principalement aux emplois dialectaux du mot» (chevir), car la façon dont le caractère régional est proposé ici nous oblige à vérifier chaque cas dans les dictionnaires et d'autres instruments de travail. Ainsi peut-on émettre quelques doutes: le verbe abonir est cité parmi les régionalismes, mais puisqu'il se lit aussi dans un texte agn., BibleDécN 16499, il semble avoir une diffusion plus large. Le mot abstere, forme d'austere, ne semble pas être régional non plus, v. FEW 25, 1070b. Par ailleurs, bien que le mot

⁽³⁾ Cf. Adgark 48, 116 (indication aimablement fournie par Madame May Plouzeau).

acraper soit qualifié de régional, le TL 1, 210, 35 cite un texte hors domaine: RoseM, qui correspond à RoseMLec 13687. De son côté, le s.f. aillie étant attesté aussi dans Pères20L 10095 (= Gdf 1, 188c) et GaceBuigneB (v. MöhrenVal), il me semble difficile de le considérer comme régional. Le mot aissele est aussi assez largement diffusé puisqu'il est attesté dans GGui et Ruteb, v. TL. Il en va de même pour brillier (v. Gdf 1, 730b qui cite Modus), cabot (v. FEW 2, 335a), chaper (v. ci-dessous), chevir (v. TL), cordele (v. TL qui cite ClefD), crapeux (v. ci-dessous), etc. Par contre, à propos du verbe aengier on peut citer G. Roques ZrP 99, 414; RLiR 65, 288 pour étayer l'hypothèse d'OC. De même, on peut renvoyer pour chenne «joue» (qui est le même mot que chane, v. FEW 16, 325a) à MélBaldinger 586, pour esluer à RLiR 55, 285, pour mussote à RLiR 55, 266 (qui donne des attest. antérieures à Coincy), pour naie et naier au FEW 22, 2, 189a et à RLiR 60, 622, pour porvil à MélHöfler 368, pour wape au DEAF G 131; ZrP 94, 160; R 97, 556 (le mot est utilisé non seulement chez Coincy et Renclus mais aussi dans CantLandP 223 [j'ai vérifié sur le microfilm]), pour witart à RoquesRég 259 cité par le DEAF G 1672, 8 et à SaisnAB 716n.

La liste des régionalismes qu'il faudrait ainsi examiner cas par cas est d'ailleurs loin d'être complète. Le compte rendu de CoincyChristC que G. Roques a publié dans ZrP 117, 134 complète déjà cette liste en donnant comme régionalismes les mots comme chalevre, dongerer, gloue, muel, peestre, rachier, tarele. On ajoutera encore ademise (RLiR 55, 266), ale (pic., champ., v. RLiR 60, 622), awoite (pic., wall., champ., lorr., FEW 24, 134b-135a; RLiR 45, 276), baille 1° (pic., wall., champ., soissonnais, v. RLiR 61, 594), baisselete (v. RLiR 55, 266 sur baissele), bovele CoincyI25K 152 var. S (cf. bove dans RézeauRégionalismes 154), contechier (ZrP 95, 181), coron (RLiR 56, 476), derachier (ZrP 77, 400; v. ci-dessous), desfouchier (wall., pic., norm., v. FEW 15, 2, 187b), despoise (RPh 26, 252; ZrP 99, 414), durfeü (RLiR 51, 637), escaille (HenryEtLex 106), esclanche (FEW 17, 148b), escraffe et escraffer (RPh 26, 236; FEW 17, 98a), estaïf (G. Roques coll. G. Machaut 1982, 166), laste «fatigue» (RLiR 55, 271), luez (RLiR 55, 271), main (tenir sa - droite) «être juste» CoincyI18K 362 (RPh 26, 253; TL 5, 821, 7; l'expression n'est pas relevée dans le gloss.), passioner (RLiR 55, 266; il ne s'agit pas de la 1re attest., puisque le mot est déjà attesté dans CommPsIA¹G; il est même déjà dans ProvSalSanI), pec (RPh 26, 250; RLiR 61, 288), puirier (TraLiLi 16, 1, 449; RLiR 55, 266), quantel (RLiR 60, 611), reupe (v. ci-dessous), reveleus (RLiR 55, 266), riber (champ., pic., v. Sém. lex. et sém. gramm. en mfr 12), roissier «rouer de coups» CoincyI16K 91 (nord et est, v. GuillAnglH 1484n), sanmueçon (Sém. lex. et sém. gramm. en mfr. 5), senat (R 100, 114), senechier (ZrP 98, 461), tangoner (RLiR 61, 286; 65, 286), tempest CoincyI37K 788; II9K 698; II11K 210 var. DRS; II30K 198; tempez I37K 791; 793; II11K 210; tampest II9K 867 var. NR (RLiR 55, 266; 62, 153; le mot manque au gloss.), tempre (RLiR 62, 153; 65, 286), en voie (RLiR 55, 266). Et peut-être aussi saimme «mousse, écume» (wall., pic., v. HenryEtLex 177 n1). Si l'on veut, on pourra ajouter à la liste cufart et ses dérivés (FEW 16, 429a) que Gdf a cités d'après le ms. f (Arsenal 3527; j'ai vérifié sur le microfilm) mais qui sont ignorés dans l'éd. K: cufart adj. «lâche, paresseux» var. pour CoincyI27K 109; 114; 116 (v. Gdf 1, 92c; 2, 394b); cufardie s.f. «lâcheté, paresse» var. pour CoincyI27K 115; I39K 291 (v. Gdf 2, 394b); acufarder v.pron. «devenir lâche, paresseux» var. pour CoincyI27K 111 (v. Gdf 1, 92c).

La bibliographie qui suit [XCIII-CX] enregistre les principales éditions de Coincy, des études et des comptes rendus qui leur sont consacrés. Les études «lexi-

cologiques et onomastiques» sont rangées selon l'ordre chronologique de leur parution. Cette façon de ranger semble avoir causé une certaine confusion, car l'art. de J. Monfrin sur a mouche mue (R 76, 1955, 94-98), curieusement daté de 1976 (erreur répétée à la page 338) et partant rangé à cette date, devient difficile à retrouver pour ceux qui le connaissent et, ni l'art. de Cl. Régnier paru en 1973 ni celui de M. Zink paru en 1997 ne sont à leur place [XCIX]. De son côté, la liste de principaux comptes rendus des éditions de Coincy oublie ceux qu'A. Jeanroy a consacrés à CoincyII10N (R 63, 537-539) et à CoincyI1...II35L (R 65, 118-120) et ceux que F. Lecoy a consacrés à CoincyI11V et CoincyII26V (R 72, 400-405), au tome I de l'éd. Koenig (R 76, 427-429) et à CoincyI41/42R (R 77, 391-395). Ces omissions n'ont pas été sans conséquences, car un simple coup d'œil à R 72, 403 aurait permis de ne pas répéter l'erreur de Gdf en ce qui concerne le mot chane «joue» et de réunir les art. chane et chenne dans le glossaire. De même, à l'aide de ces travaux on pourrait améliorer l'interprétation de la forme desamort CoincyI1K 148 (v. ci-dessous), du v.tr. espeldre CoincyII10K 142, de l'adj. f. faissie CoincyII10K 912 et du s.f. monjoie CoincyI11K 493 ou le commentaire du s.f. frocine et du s.m. rabot (Lecoy a rapproché frocine du personnage de Frocin chez Béroul et cité une autre attest. de rabot, dans Maugis [= MaugisV var. C après 3325]; voir aussi J.-P. Chauveau dans Rézeau-Régionalismes 855), et enregistrer l'adj. bestial CoincyI11K 234; 278 (= deux attest. citées par le TL 1, 951, 9) et le syntagme mort soubite CoincyI11K 673 (TL 9, 692, 45 cite CoincyII11K 575; aj. II11K 664).

Après la bibliographie on a le glossaire proprement dit [3-502], suivi d'une liste de proverbes et locutions [503-532] et d'un index des noms propres [533-589]. La liste des proverbes aurait pu être établie à part et avec des renvois systématiques à ProvM et à Hassell. Telle qu'elle est, on a de la peine à se faire une idée des proverbes que Coincy a utilisés dans son œuvre. De plus, les renvois aux éditions antérieures n'ont pas toujours une grande utilité. Quand par exemple on a un renvoi à «Kraemer2, p. 234» pour cielz est bien povres cui Diex heit [523], on est obligé de retourner à CoincyII9Kr 1443n pour y retrouver finalement un renvoi à ProvM 396 et à une glose marginale. De même, pour le proverbe tant va li pos au puis qu'il brise OC renvoie à une note de «Rankka» [504]. Or si l'on consulte CoincyI42R 49n, on a un renvoi à ProvM 2302 et à ProvVilT 216 sans aucun autre renseignement. Pourquoi l'auteur ne renvoie-t-il pas d'emblée aux répertoires classiques?

Par contre, la liste des locutions ne semble pas s'imposer, puisqu'on peut très bien mettre les expressions dans le glossaire. Surtout, comme il n'y a pas de renvois, on est obligé de chercher dans deux ou plusieurs endroits pour trouver une locution et son explication. Par exemple, ne cover oison qu'on lit en CoincyII17K 172 n'est pas dans l'art. oison du gloss. (cet article n'existe pas) et l'art. cover du gloss. indique vaguement qu'à cet endroit le verbe est employé au figuré. Une explication de la locution doit être cherchée dans la liste des locutions sous cover [508] (il n'y pas de renvoi sous oison). Par contre, l'expression a mosche mue est enregistrée dans la liste des locutions sous jouer (on n'a ni l'art. mosche ni l'art. mue) mais là il n'y a aucun commentaire; son explication se trouve dans le gloss. sous mu (on n'a pas d'art. mosche). Si l'on disposait d'un glossaire unique et que les renvois d'un mot à l'autre soient faits systématiquement, on pourrait trouver plus facilement ce qu'on cherche. De plus, comme l'omission de Ziltener dans la bibliographie peut le présager, la liste des locutions ne semble pas s'intéresser aux comparaisons. Ainsi, l'attest. de symples

comme tourtereules CoincyII10K 785 citée par Ziltener 281 n'apparaît nulle part et celle de legiere plus que palevole et plus tornans que ne soit pie CoincyI43K 212-213 citée par Ziltener 285 est enregistrée s.v. palevole et torner sans qu'on puisse savoir que les mots sont dans une comparaison. On peut signaler également qu'à côté de la locution faire A dou B CoincyII29K 602 citée sous faire [512], il faut ranger faire dou B C ou A CoincyII19K 356 et A devenra B CoincyII1K 2132, comme l'a signalé J. Morawski R 55, 546, et qu'on aurait dû créer des articles A, B, C dans le glossaire.

Le gloss, est certes assez large et a le mérite d'enregistrer les mots difficiles, mais sa lecture est parfois un peu embarrassante, car les articles sont tantôt prolixes et tantôt laconiques. On peut se demander par exemple s'il est nécessaire de développer en plus de trente lignes une remarque de cinq lignes que F. Lecoy (R 86, 270) a consacrée au mot assise, alors qu'on a un certain nombre d'entrées qui ne donnent aucune référence; voir acorre, mo(u)rir, pareil, quel, restre, voloir, etc. Tant qu'on ne dispose pas d'une version électronique de Coincy, ces articles sans référence ne servent à rien puisqu'ils nous obligent à retourner au texte pour retrouver les occurrences qui nous intéressent. On aurait aimé qu'au moins une attest, pour chaque cas intéressant fût donnée. Parfois, il y a aussi des articles étranges comme poil, qui n'a aucune référence dans le gloss. [382] mais qui se retrouve dans la liste des proverbes et locutions [522] avec des références; les lecteurs doivent être toujours très vigilants! Même dans les articles où les références ne manquent pas, on est souvent gêné par une présentation un peu trop sommaire. On préférerait que fût faite une distinction plus claire des catégories grammaticales et des sens. Par exemple, sous le mot acointe on lit «s.m. ou f. et adj.», mais toute une série de références qui suit est rangée sans aucune distinction, et pour les sens, on a seulement l'énumération de «ami, familier, proche; fréquentation». Cette façon de présenter nous force à vérifier tous les cas (et éventuellement les cas qui se cachent sous «etc.») pour savoir s'il s'agit du s.m., du s.f. ou de l'adj. et elle ne permet pas non plus de voir où est attesté le 1er groupe des sens «ami, etc.» et où se trouvent les attest. qui signifient «fréquentation». Par ailleurs, quand OC parle de «dictionnaires», il semble souvent exclure Gdf. Ainsi, en lisant s.v. ploitoir qu'«aucune des variantes manuscrites de ce mot n'est connue des dictionnaires», un lecteur assidu de Gdf ne manquera pas de rappeler que Gdf 6, 195c avait bien enregistré s.v. plaiteur la leçon du ms. t (BNF fr. 23111) et s.v. plaitoir celle du ms. S. Il en va de même pour le mot ademesgir, dont les deux attest. sont citées par Gdf 1, 107a bien que OC dise que «la forme utilisée [...] est inconnue des dictionnaires». On notera également que quand il dit s.v. atrupper que la famille de ce verbe ne se trouve que chez Coincy, il oublie l'attest. de Pères que Gdf 1, 491a a citée sous le nom de Coincy mais qui en fait correspond à Pères34L 15009. Le manque de précisions se constate aussi dans la façon de signaler les indications des dictionnaires. Quand par exemple s.v. amignoter OC signale la datation «13e s.» du FEW 6, 2, 139b, il aurait pu ajouter que cette date correspond sans doute au passage de Coincy cité par Gdf et le TL. De même, il aurait dû noter s.v. ataston que la source de la mention venir a atastons (ca. 1223) dans FEW 13, 1, 141b est Gdf 1, 466b qui cite justement Coincy. En outre, pourquoi s.v. embraserre ne dit-il pas que le FEW 15, 1, 257b cite non seulement GlConchR mais aussi Coincy («ca. 1220») pour le sens de «celui qui excite, qui provoque» en tirant cette attest. de Gdf 3, 38a? Par contre, lorsque OC fait allusion s.v. enfraignement aux «deux seuls autres exemples connus», on aimerait bien savoir où ils se trouvent, car Gdf 3, 158a cite seulement CoincyII35K 556 et un doc. 1209, le FEW 4, 680b n'ajoute rien à Gdf et le TL 3, 358, 16 n'a que les deux attest. de Coincy relevées par Collet; ce qui veut dire qu'en dehors de Coincy ces trois dictionnaires ne donnent qu'une seule attest. du mot.

Voici quelques compléments et corrections: acruir, v. aussi FEW 2, 1369b (corr. aflandr.) et n. 9 qui donne le sens de «rafraîchir, réfrigérer» à l'attest. de Coincy; aisieus adj. et aysius adj. sont à réunir; - aj. demi an s.m. «six mois» CoincyII13K 44; II27K 141, v. FEW 24, 623a; - s.v. aubalestrer, pour le FEW il vaut mieux préciser son tome plutôt que son fascicule; il en va de même s.v. lastree, taie; - s.v. biffe, v. G. de Poerck dans MélRoques 4, 190-198; - s.v. biqueter, TL 1, 922 s.v. bequeter «critiquer» et GdfC 8, 311a s.v. becheter «frapper avec le bec» considèrent cette attest. comme une forme de bequeter, mais v. aussi DG, Li, TLF, cf. aussi CoutantMoulin s.v. bequet; pour l'attest. de 1355, on doit se reporter à l'errata de Gdf 8, 351b; - s.v. borrofler, il est fait allusion à boursouflee, mais on n'a pas l'art, boursoufler bien que ce dernier mot se lise en CoincyII25K 53; - bouchie se lit aussi en CoincyII10K 177 (= GdfC); - s.v. bracier, le syntagme mal brasçans se lit en CoincyII9K 617 et non en 67, cette lecture est pourtant contredite par la correction [XLII] et l'art. maubraçant qui proposent de le lire en un mot; - chane v. plus haut; - s.v. changon, la date ca. 1230 du FEW 2, 120b correspond à un sermon de Jacques de Vitri comme le renvoi à R 32, 452 le précise; - s.v. chaper, il s'agit de l'adj. chapé «à grosse tête» et le passage est cité par Gdf 2, 59c et le TL 2, 237, 3; - s.v. coërie, aj. couerie CoincyII17K var. D après 172 (p. 107 du t. IV)(4); - crapeux signifie plutôt «couvert de croûtes», on devrait renvoyer au FEW 17, 132b et à RLiR 50, 295 et 62, 273; le mot, qui est attesté dans PercR, ne paraît pas être régional; - s.v. decrachier, il faut distinguer decrachier (FEW 2, 1268a krakk-) et derachier (FEW 10, 35a rakk); le seul exemple de decrachier (CoincyI10K 1918) est d'ailleurs la lecon corrigée par l'éditeur, son ms. de base L avait derrachiez; - s.v. desamordre, desamort n'est pas le p.p. mais le présent comme l'a corrigé F. Lecoy R 76, 429 (d'ailleurs le tirage de 1966 du t. I de l'éd. K imprime la desamort au lieu de l'a desamort); - s.v. descroer, v. DEAF G 1442, 29; - s.v. desjointe, on pourrait signaler que l'attest. de Coincy est citée par Gdf 2, 720c s.v. disjointe; - s.v. dor, l'expression aler de dor en dor semble signifier plutôt «aller de somme en somme», v. G. Roques dans le colloque G. de Machaut, 1982, 163; - eme, on pourrait signaler que dans le passage correspondant à CoincyI11K 995, l'éd. V a donné enlorrainé «richement équipé», leçon relevée en R 83, 410; - s.v. emposture, renvoyer à Gdf 1, 299b s.v. anposture «infection» qui cite le passage de Coincy et au TL 3, 2379, 3 qui renvoie à A. Jeanroy R 65, 119 «saleté»; - s.v. ententilment, il faudrait distinguer à la suite du TL ententilment et ententi(e)ument; - s.v. esclairier, aj. «faire connaître» CoincyII22K 199 (signalé en R 86, 270); II27K 116 (cité par Gdf); aj. II13K 1; II24K 497; II26K 677; II30K 620;

^{(4) [}Le grand intérêt de cette attestation est qu'elle ouvre une nouvelle piste étymologique. Il est dit: «...il n'a point de couerie En ma dame sainte Marie. La mere Dieu n'est pas englesche». Aussi, je soutiens maintenant l'existence d'un mot apic. coerie (var. couerie, cauverie, couverie) f. «perfidie; hypocrisie», attesté au 13e siècle ds Coinci et var, ds Thèbes (ms. P) cf. MélSuard, 805-807, ColletCoinci 115-116. Le mot pourrait se rattacher à l'Anglais coué, le «perfide anglais». – G.R.]

II34K 2383; - aj. escouter le saint service, CoincyII11K 452, aj. au FEW 25, 1050b; essaies pl. signifie «restes, reliefs» au fig., v. HenryEtLex 147; - s.v. eube, il y est fait allusion vaguement à la leçon rejetée de L en CoincyI36K 238: c'est reupe «rot»; cette leçon qu'on retrouve dans la var. D de CoincyII34K 1002 est à ajouter au FEW 16, 715b, il s'agit d'un régionalisme; - s.v. faffelue, le mot se lit en CoincyII34K 365 et non en 1325; - aj. fester, on aimerait savoir dans quel passage de l'éd. K on lit l'attest. que DC a tirée (du ms. D?) et qui est passée dans Gdf et le TL; - s.v. festivement, l'adv. n'est pas inconnu du TL, voir TL 3, 1776, 49, qui cite Coincy; - s.v. flourisseure, lire qu'il ne nous; - s.v. freslee, ce type étant attesté dans les dial. mod. comme on le voit dans le FEW 3, 814a, il n'est pas exact de dire que le mot est «propre à» Coincy; - s.v. gamaüs, Collet cite curieusement la version 1971 du DEAF G1; - aj. gardon, le mot est cité dans la liste des 1res attest. [LIV] avec la seule occurr. de CoincyI36K 315; il faudrait y ajouter II34K 386 que GdfC avait relevé mais que le DEAF G 178, 56 n'a pas identifié; - s.v. gentelvsse, il faut séparer gentelysse et gentillesce, v. DEAF G 550 et 552; - s.v. gorgie, v. DEAF G 1003, 23 qui cite CoincyI36K 259; 263 comme la 1re attest. d'un autre sens; - s.v. jargoner, l'inf. est attesté sous la forme de jargonner en CoincyII9K 1447, v. DEAF G 260; - s.v. leu, à propos de gris leuz, O. Collet semble vouloir dire que cette leçon est celle du ms. L, mais si l'on consulte CoincyII18K 540, on constate que les mss LF donnent cloz leuz et que l'éditeur a corrigé cette leçon en gris leuz d'après d'autres mss qu'il n'a pas précisés, cf. aussi CoincyII18B 540; - aj. luxurïer v.intr., CoincyII9K 1255, v. Gdf, TL; - s.v. mal, aj. aler mal d'enfant «être dans les douleurs de l'enfantement» CoincyII10K 963, 978, cf. CoincyII10N gloss.; - aj. marier v.tr., «placer, investir» CoincyII18K 496, v. TL 5, 1171, 34; NM 36, 242; - s.v. moustoyle, v. A. Långfors R 64, 523; - s.v. mujoer, le mot n'est pas absent de Gdf, v. Gdf 5, 446a qui cite Coincy; - aj. oïr la messe et le servise CoincyII20K 33; oïr le devin servisce II11K 443; 452 var.; oïr le Deu servisce II11K 443 var., aj. au FEW 25, 845b; - aj. plate oreille loc. adj., «rustre (?)» CoincyII20K 138 (v. RLiR 64, 527), aj. au FEW 25, 990a et à RLiR 65, 278; cf. plat pied «rustre...» (Oud 1660-Ac 1878) FEW 9, 46a; - aj. devine page s.f., «Ecriture sainte» CoincyI11K 719; I42K 586; - aj. parfaites s.f.pl., CoincyII9K 1462 «Vaudoises et Albigeoises», v. GdfC, TL; - parliere adj. f. se lit en CoincyII9K 1153 et non en 1150; - s.v. possif, le passage de Coincy est cité par GdfC 10, 399a, d'où FEW 9, 556a; - aj. redesfendre v.pron., CoincyII9K 2974, 2e attest., v. Gdf; - s.v. refection, le mot se lit en CoincyII29K 19 et non en II19K 29; - aj. renomee grant vol a prov., CoincyII30K 52, v. Hassell R26; - s.v. reschignier, l'emploi adj. du p.p. rechignié se lit aussi en CoincyII20K 135; - à côté de seglout, il faudrait enregistrer sanglouz CoincyII34K 1002 (var. seglous) «hoquet», attest. citée par Långfors R 59, 494, v. aussi le gloss. de CoincyII34L; - senechier est à ranger avant seneement; - s.v. sette, renvoyer plutôt à E. von Kraemer, NM 66, 468-480; aj. sorissir v.intr. «déborder» CoincyI1K 68; II25K 340, v. Gdf, TL, CoincyII25L gloss.; - s.v. sucier, on devrait tenir compte de R 76, 429 et de LecoyMél 67; - aj. transgression s.f. CoincyI44K 484, 2e attest., v. TL; - aj. transitoire CoincyI11K 685; transitoyre CoincyII10K 936, 2e attest., v. GdfC, TL; - s.v. treu, l'attest. de trous en CoincyII9K 2468 est à distinguer, v. MöhrenVal 228; - vent, aj. metre au vent «chasser» CoincyII26K 210, v. G. Roques TraLiPhi25, 1, 182 et s.; - waer est plutôt v.tr., v. DEAF G 1544, 49; - s.v. waler, il ne faut pas renvoyer à la version 1971 du DEAF; v. DEAF G 85 et 1694 qui donne une attest. antérieure; - aj. waon interj., CoincyII30K 683, v. DEAF H 147; - s.v. werbloier, le mot n'apparaît pas dans

«les Miracles de Nostre Dame du XIVe s.», c'est une erreur du FEW, que le DEAF G 1559, 53 a corrigée.

Ainsi, l'ouvrage d'O. Collet est utile pour une étude sérieuse du vocabulaire de Coincy. Reste à souhaiter que soit réalisé un glossaire «critique» qui, à l'instar de l'Etymologisches Wörterbuch zu Rabelais de K. Baldinger (2001), contrôle toutes les attest. que nos instruments de travail (TL, Gdf, FEW, etc.) attribuent à Coincy et indique explicitement les corrections à y introduire. En permettant d'éliminer les mots fantômes ou les fausses datations, il affinerait nos connaissances de l'ancien français, car autrement on continuerait à croire que arbriere date de ca. 1220-1457 (FEW 25, 89a < Gdf 1, 378a qui cite la lecture err. arberere de l'éd. P correspondant à arere CoincyII20K 49), que le syntagme a chaque mot est attesté chez Coincy (TL 2, 298, 38 cite la leçon err. de l'éd. P alors que le ms. S donne chascun, v. CoincyII20K 101), ou que le verbe destomber existe (v. RLiR 65, 272)⁽⁵⁾.

Takeshi MATSUMURA

Les Mystères de la Procession de Lille, édition critique par Alan E. KNIGHT, tome 1, Le Pentateuque, Genève, Droz (TLF, 535), 2001, 630 pages.

Chaque année, lors de la grande procession de Lille, fête solennelle qui, depuis 1270, avait lieu le dimanche après la Trinité, des jeux dramatiques étaient joués, depuis le tout début du 15e s. au moins. Un ms. de Wolfenbüttel, daté de la fin du 15e s. (assez vraisemblablement entre 1485 et 1490) et copié par deux scribes, nous a conservé 72 mystères joués à cette occasion; on en trouve la description précise [9-20]. Ces mystères, d'une longueur très variable (en moyenne 550 vers), ont pour sujets des épisodes de l'Ancien (43) ou du Nouveau (21) Testament, ainsi que de l'histoire romaine (4) ou de la légende chrétienne (4); la liste en est donnée [21-30]. AK s'efforce ensuite de retracer l'histoire de la Procession [31-48] et du concours dramatique et autres spectacles dont elle est l'occasion [49-67]. Les auteurs sont probablement des clercs [74-77], qui font preuve d'une grande fidélité à leurs sources [69-74]. Le spectacle est assuré par des compagnies de quartier, qui jouaient sur des chariots mobiles, servant de scène [77-87]. Il est assez vraisemblable que quelqu'un a conservé le texte des pièces jouées ainsi pendant plusieurs décennies (depuis au moins 1467) et qu'un amateur de beaux livres a commandé un recueil illustré de pièces choisies [87-90]; le ms. de Wolfenbüttel en serait la minute [16-18]. Une étude linguistique attentive dégage les traits d'une scripta picarde assez modérée [91-119]; on ajoutera des pronoms personnels le pour la (7/71, 264, 266, 659) et le possessif me pour ma (5/114, où une note précise, à tort, que cet emploi est unique dans le texte; cf. 10/321). On aurait pu dresser l'inventaire des désinences de 4º pers. en -ie(s)mes, rapidement évoquées [113-114; 117], mais qui sont générales sauf erreur,

⁽⁵⁾ Je remercie Madame May Plouzeau et Monsieur Gilles Roques des remarques qu'ils ont faites en lisant mon tapuscrit.

dans ce tome: *ind. impft estiemes* :liiemes, aviemes (8/172-73; 10/32-33; 10/30), aviemes :pensiemes (9/512-13), faisiemes (10/39), mengiemes (10/37), retrouviesmes (:remenisiemes) (9/345); *subj. impft* appareillissiemes (:presenteriemes) (9/618), deusiemes (1/215), remenisiemes (:retrouviesmes) (9/346), fussiemes (8/1054; 9/532), reuissiemes (9/531); *condit.* seriemes (4/456), seriesmes (8/417), mett[e]riesme[s] (8/377), poriesmes (12/113), presenteriemes (:appareillissiemes)(9/619), venderiesmes :liveriesmes (8/563-64). On trouve aussi -i(s)mes: *ind. impft* comprenismes (:empescherimes) (12/551); *condit.* empescherimes (:comprenismes) (12/552); l'existence de cette désinence rend possible l'assonance saviemes: saisine signalée ici [97]. Par rapport au tableau dressé par GossenGramm 136-140, nous constatons l'absence de ces désinences au subj. prés. où nous avons: achetons (9/603), aions (3/20; 9/685; 12/173), doiions (7/9), habitons (9/1104), mettons (9/521), perissons (9/523), puissons (9/211; 9/263; 9/303; 10/80), soions (7/249, 9/1103), morons (9/264). Au rayon de la syntaxe notons deux emplois du subj. impft, où il prend la place d'un condit. présent (8/642) ou d'un subj. présent (9/346).

La versification est aussi riche que diverse. Les grandes lignes en sont brièvement exposées [121-124] et il est renvoyé à l'introduction de chaque mystère pour des analyses plus précises.

Le tome premier édite 12 mystères; le reste suivra en quatre autres volumes. L'édition a été menée avec soin. Chaque mystère est précédé d'une courte introduction, qui mentionne les sources du texte, décrit la miniature qui l'orne et donne le schéma métrique des morceaux qui ne sont pas en octosyllabes à rime plate, et est suivi de sobres notes. Quelques remarques sur le texte: 2/3 increee est une correction inutile pour incree, avec cette omission du troisième e qui est presque la règle; -7/179 lire Ce lui sera; - 7/196 virgule au lieu de point après espeuse; - 8/413-16 modifier la ponctuation: point après lui (413), virgule après pery, pas de ponctuation après jours; - 8/423-24 modifier la ponctuation: pas de point après vif, le vers 424 est une incise à mettre entre tirets; - 8/1526, il faut lire antant (= hantant); - 8/1803 virgule au lieu de point après derrenier. La bibliographie essentielle vient ensuite [569-575]; on y apprend avec surprise que le FEW en est à sa 8° édition, publiée chez Mohr, à Tübingen, entre 1944 et 2000. Une liste des personnages [577-582] et un index des noms propres [583-589] précèdent un index des proverbes et locutions proverbiales assez rudimentaire [591-95]. Le glossaire [597-627] aurait pu être plus soigné. Quelques remarques: supprimer les verbes abesongnier, amorir, qu'il faut lire a b., a m.; - supprimer araiger et lire a raige; - cloire pour gloire est relevé mais pas clave (11/421) pour glave, alors que ce dernier l'est; - comparoir, comparu est un parfait; - dolir lire doloir; - doy, lire tenir mieulx que par le doy pour rendre intelligible la glose donnée; - duit signifie «résolu»; - ajouter exillier v.a. «consommer» 9/966; supprimer jurer, jurent est plutôt de gesir à «coucher avec»; - louer (se - à qn) «suivre son avis» doit cacher «se mettre au service de qn»; - supprimer plantenïeux et lire planteïveux (cf. infra); - ajouter raparler «faire des reproches» 9/430; - rapel lire plutôt rapel (sans quelque -) «irrévocablement»; - ajouter rime (sy fauldroit -) «ça n'irait plus entre nous».

Il sera bon de relever les mots régionaux qui donnent sa couleur locale au texte. Je citerai: *a(d)miner* v.a. et pron. «(se) détruire» 9/1100, 10/79 et 9/474: picard, hennuyer, cf. TL 1, 353, Gdf 1, 266c, FEW 6, 1, 644a; ajouter *soi aminer* «se gâter» Cambrai (15^e s.) ds MélJung 569; *amyner* «détruire» Molinet ds SermonsJoyeuxK² 3,

99; AlexPr³L; - atarge f. «retard»: picard, hennuyer, cf. Gdf 1, 465b, FEW 13, 1, 117b; ajouter PassArrasR 16096; - ceppier (et cepiet, ajouter 9/403) «geôlier»: picard, hennuyer, v. RLiR 60, 297-298; - coron m. «bout»: picard, hennuyer, v. T. Matsumura ds TraLiPhi 30, 359 et n. 32; - crepi adj. «ridé»: picard, hennuyer, cf. Gdf 2, 368a, FEW 2, 1349a, TL 2, 1035, 15 cite OvMorT mais OvMorB 15, 590 a viel et decrespi (sans var.); ajouter WerchinSongeBargeG 658; Martin le Franc ds R 16, 424, 29; RLiR 56, 486 s.v. crochis; - dissence f. «dissension, désaccord»: picard (hormis un exemple isolé au sens de «dissonance» ds OvMorB 10, 2583), cf. Gdf 2, 726a, TL 2, 1955, 3 (= SEust10P), FEW 3, 99a; ajouter CourtAmS, JFevLeesceH 4; Chronique de Lille (fin 14e s.) ds Dinaux, Trouvères, 2, 92; - encepper v.a. «entraver, emprisonner»: picard, wallon, v. RLiR 64, 288; - entrement adv. «pendant ce temps»: picard, cf. Gdf 3, 290b (Troie est dans des var. du BNF fr. 375 (arrageois) correspondant aux vv. 9109 et 10919 de TroieC); TL 3, 663, 7 et FEW 3, 178b n'apportent rien de plus; ajouter entrement que ds GilTrasW 62a; - esseulé adj. «seul» 7/43, 163, 259 et esseuleement adv. «de façon solitaire» 7/53: picard, v. RLiR 63, 627; - hausaige m. «orgueil»: picard, cf. TL 4, 1004-1005, Gdf 4, 438bc, FEW 24, 362b; - planteïveux adj. «fertile»: anglo-normand, picard, hennuyer, wallon, cf. TL 7, 1150-51, Gdf 6, 217ab, FEW 9, 58a, AND 532; - prochetz m. pl. «discussions, discours» 9/1111 et 66/251 (cité p. 73): picard, v. RLiR 64, 462; - tempre adv. «tôt» (tempre et/ou tart) 12/391 et ajouter 9/1107: picard, v. T. Matsumura, RLiR 62, 153 et 65, 286.

On ne peut que se réjouir de la parution de ce recueil de Mystères et nous attendons avec confiance les volumes à venir.

Gilles ROQUES

Paul ROTH, *Histoire de la première destruction de Troie*, Tübingen et Bâle, A. Francke (Romanica Helvetica, vol. 119), 2000, XCIV + 950 pages (dont 8 planches).

Dans le sillage des travaux de M.-R. Jung sur La Légende de Troie (v. ici RLiR 60, 605), PR a examiné l'Histoire de la première destruction de Troie, texte que l'on a longtemps considéré comme un remaniement anonyme de deux œuvres de Raoul Lefèvre, Le Recoeil des Histoires de Troyes (v. ici RLiR 52, 556) et l'Histoire de Jason.

L'œuvre est contenue dans 3 mss qui sont décrits avec une grande précision [XI-XXXVI]. Le choix du ms. de base est ensuite exposé [XXXVII-XL] et s'impose fort logiquement. Ce ms., Ars. 5068, pourrait, d'après les miniatures, être daté de 1480-1490 et avoir été exécuté à Tours. On trouve ensuite une très précise étude de la langue des trois manuscrits [XLI-LIV], faite avec beaucoup de méthode et qu'on aura profit à consulter, voire à imiter, et dans lequel le vocabulaire est l'objet d'une enquête sérieuse. Notons toutefois que Châtellerault n'est pas exactement dans l'Est [XLVIII, 4.1.4].

On lira ensuite une analyse détaillée [LVI-LXIII]. PR s'est livré à une minutieuse étude des sources [LXIV-LXXVI], avec enquête sur la réception de chaque œuvre source en France, qui vise à préciser si la source a été utilisée directement ou indirectement. Il en ressort que l'œuvre est une extraordinaire compilation, faite avec

une très grande maîtrise, qui est présentée à l'aide d'exemples très démonstratifs [LXXVII-LXXXVI]. Son auteur maîtrisait le latin, langue de presque toutes ses sources (Guido delle Colonne, Diodore, Boccace, Ovide, Strabon, Hygin, Isidore et Trivet) à l'exception de l'*Histoire ancienne* (Prose 5; inédite; vers 1345, date du ms.) que cette œuvre vise à renouveler. Sa personnalité est cernée avec perspicacité [LXXXVII-LXXXVIII]. Le texte est daté de la période 1470-1480 et attribué, en raison de la richesse des sources, à l'entourage de la librairie royale. Les principes d'édition sont clairement formulés [XCIX-XCI].

Le texte est parfaitement édité. En 138/8 la correction de frusté en frustré est superflue. Les notes qui accompagnent l'édition sont d'une impressionnante richesse. Elles traquent les sources avec une admirable virtuosité et donnent des commentaires linguistiques et lexicologiques impeccables. On y trouvera beaucoup d'informations qui pourront rendre service et, au moins pour le lexique, on y accède facilement à l'aide d'un glossaire méthodique, qui ne se borne pas à expliquer les mots difficiles mais offre un inventaire raisonné de tout ce qui dans le texte méritait d'être relevé. Des esprits chagrins pourraient le trouver gigantesque [823-891]. On répondra que PR a tenu à y donner les solutions qu'il avait retenues pour tous les problèmes qu'il s'était posés; en particulier, il n'a négligé ni les syntagmes ni les constructions ni les formes. Bref, on ne peut que recommander l'utilisation fréquente de ce glossaire; c'est une importante contribution à l'étude du lexique de la deuxième moitié du 15e siècle. Il n'appelle que fort peu de remarques: annee, par annees est glosé «une année sur deux», c'est plus simplement «annuellement, chaque année» comme ds le texte invoqué de BeaumCoutS 672; - appetit n'est pas «l'appétit» au sens moderne mais «le désir»; - chaleur, pour chaleur (du vin) cf. HenryOenol; - lever (se) ajouter «grossir» (du ventre d'une femme enceinte) 139, 7 commenté en note; - ajouter porre m. «stomate» qui est relevé ds les premières attestations [904]; - ajouter rayes f. pl. «rayons du soleil» 27, 30; - ajouter sort (par divin -) «par décision divine» 3, 12; - ajouter, si je comprends bien le texte, teste «(bout du) pénis» 125, 54, sur ce sens v. K. Baldinger ds ZrP 100, 248 n. 32. Les régionalismes sont très rares, on peut cependant citer: (arbre) fructier adj. cf. à propos de fructier m. : centre-ouest, v. J.-P. Chambon ds MatRégRéz 10, 26; - mestiver «couper (comme la moisson)» et mestives «moissons» pourraient bien avoir la même aire, mais une enquête approfondie devra être menée pour examiner la validité de la formule «survivance de l'anc. fr.» qu'on lit ds RézeauOuest; - vironner v.a. «faire le tour de» paraît aussi avoir la même aire, cf. Gdf 8, 260b [la première attestation est celle attribuée à Pierre d'Anthe, en fait Pierre d'Anché (Anché ds la Vienne), fin 15° s. cf. Greyd'AmF 508, 4; celle de 1451, à Tournai, se rapproche trop du sens de vaironné «tacheté» pour être prise ici en considération], FEW 14, 389b, Hu 7, 486ab; TL 11, 538 donne des attestations lorraines, franc-comtoises, anglo-normandes (1284-déb. 14e s.).

Le glossaire est complété par des appendices que sont un index des proverbes et des locutions imagées et sentencieuses [892-900] avec des renvois aux notes où ils sont presque tous commentés, un index des mots glosés par l'auteur [901] et un index des premières attestations [902-05]. À propos de ce dernier, auquel on pourra ajouter des mots enregistrés au glossaire et accompagnés d'une note qui permet d'établir qu'il s'agit d'une première attestation: ambigu; - inapprehansible; - methorologicque ds impressions methorologicques «phénomènes atmosphériques», sur le sens d'impression v. J. Ducos, La météorologie... cf. ici RLiR 64, 267; - phalenge

«tarentule», à propos duquel il faut corriger le FEW qui indique: «afr. palange «tarentule» (hap. 16 jh.)», en alyonn. palange «tarentule» (13e s.); - roiddeur «forte déclivité». Voici quelques compléments mineurs: confusion (a la - de) déjà ds Guillaume Fillastre, Traittié du Conseil, éd. H. Häyrynen, 223; - memoire (refreschir la -) cf. déjà George Chastelain, Temple de Bocace, éd. S. Bliggenstorfer, 330 raffreschir la memoire et même SEdwW 38 rafreschir sa memoire, mais dans ces deux cas il s'agit de l'expression au sens de «rappeler le souvenir de qn, de qch», alors que dans l'exemple en question, qui se lirait mieux avec une virgule après eloquence, il s'agit d'une métaphore au sens de «ranimer chez qn la faculté de se souvenir», ce qui est le sens moderne, mais les dictionnaires, en se focalisant sur la forme du syntagme, n'en distinguent pas nettement les deux sens; - mie lire 42, 48; - nymphe «fille galante» est attesté dès ca 1480 ds Coquillart, éd. M. J. Freeman, DN 1962; - partie, d'une partie et d'aultre «de part et d'autre» est attesté depuis 1380-85 cf. RLiR 57, 317, sur les parties ouÿes v. FEW 25, 846a; - passant, 1530 est une faute du FEW pour 1370 = Jean d'Arkel; - puerille, ses ans puerilles même forme ds Raoul Lefèvre, Recoeil, éd. M. Aeschbach, 16, 1; - rusticque m. «paysan», cf. déjà rustic en 1396, ds Exposicions et significacions des songes, éd. F. Berriot; - veuf de «privé de» se lit sous la forme vef de ds PercefR 32. La Table des noms propres [761-822] est à l'unisson du glossaire. On trouvera aussi un index des sources signalées, c'est-à-dire nommément citées [906-919] et un tableau des sources effectives [920-23]. La bibliographie [925-942] est très riche.

Il s'agit d'un travail remarquable.

Gilles ROQUES

Phillipe de COMMYNES, *Lettres*, édition critique par Joël BLANCHARD, Genève, Droz (TLF, 534), 2001, 331 pages.

J. Blanchard, qui a consacré d'excellents travaux à Commynes et en particulier à ses rapports avec l'Italie, a eu la bonne idée de réunir en un seul volume tout ce que l'on connaît actuellement des lettres qu'il a écrites. Elles sont au nombre de 81, dont 18 autographes; 7 sont en italien, 1 en latin. Ce sont souvent de courts billets, mais plusieurs ont un peu plus d'ampleur. La dernière, destinée à la seigneurie de Florence, fut écrite le 25 août 1511, soit trois semaines avant la date présumée de sa mort. La première daterait de vers 1476-1478. Elles s'étalent donc sur plus de 30 ans; les destinataires sont des Italiens, au nombre desquels Laurent de Médicis, mais aussi Charles VIII et Anne de Bretagne, reine de France. Elles mêlent souvent politique et intérêts personnels et financiers. Comme documents linguistiques, leur intérêt est assez restreint et l'éditeur donne [18-19] quelques exemples des formes qu'on peut relever.

L'édition est satisfaisante et on pourra trouver des reproductions de quelques lettres dans les planches qui complètent un précédent volume de JB, Commynes et les Italiens, 1993. Cependant on aimerait en savoir plus sur certains faits. L'irritante question de l'hésitation entre u et v dans la conjugaison du verbe pooir n'est pas tranchée; on lit povéz 43, 56, 58, 140 mais pouéz 49, 80, à côté de formes contradictoires poés 114 et pouvéz 178; cf. encore povoir 207, 291 mais pouoir 214, cette

dernière appuyée par *pouer* 288. Chaque lettre est accompagnée d'une solide annotation historique, rendue nécessaire par le caractère souvent elliptique des billets. Le glossaire est bref mais précis. Juste une remarque à propos de *seus* et de *siez*, traduits par «chez» et qu'on serait tenté de réunir en un seul article; il faut se reporter à la note 374 pour apprendre que *seus* équivaut à *sus*, qui a effectivement aussi le sens de «chez», et le fait est confirmé par la graphie *sus* au même sens quelques lignes plus loin. L'éditeur n'a pas recherché les premières attestations: je citerai parmi elles *sur le champt* «aussitôt» 224 (dep. 1538 ds TLF 6, 489a; v. aussi Rabelais). De même, l'expression *n'avoir l'ueil à qn* «ne pas accorder sa confiance à qn» 132, traduite en note, méritait d'être enregistrée dans le glossaire, afin aussi d'attirer sur elle l'attention des lexicographes dans la discussion sur l'origine de notre *à l'œil*. L'ouvrage se clôt par un large index des noms de personnes.

Gilles ROQUES

Jean LEMAIRE DE BELGES, *La légende des Vénitiens*, édition critique par Anne SCHOYSMAN, Bruxelles, Académie royale de Belgique (Classe des Lettres, Collection des Anciens auteurs belges, n.s. 9), 1999, CVI + 93 pages.

Jean LEMAIRE DE BELGES, *Chronique de 1507*, édition critique par Anne SCHOYSMAN, Notes historiques et index des noms propres par Jean-Marie Cauchies, Bruxelles, Académie royale de Belgique (Classe des Lettres, Collection des Anciens auteurs belges, n.s. 10), 2001, 226 pages.

Alors que Georges Chastellain puis Jean Molinet ont trouvé un regain de succès dans nos études avec les travaux de J.-Cl. Delclos, Le témoignage de Georges Chastellain, historiographe de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, 1980, suivis d'éditions (Le Temple de Bocace, éd. S. Bliggenstorfer; Chronique, Les Fragments du Livre IV, éd. J.-Cl. Delclos, cf. RLiR 55, 282; Le Miroir de Mort, éd. T. Van Hemelryck, cf. RLiR 60, 628), et ceux de J. Devaux, Jean Molinet, indiciaire bourguignon, 1996, suivis de l'édition de ses Pronostications joyeuses par Koopmans/Verhuyck cf. RLiR 63, 306, Jean Lemaire de Belges semblait rester en sommeil après les recherches de P. Jodogne, Jean Lemaire de Belges, écrivain franco-bourguignon, 1972, puis de J. Abélard, Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye de Jean Lemaire de Belges. Etudes des éditions. Genèse de l'œuvre, 1976. Il n'en était rien, malgré le fait que la césure artificielle de 1500 ait semblé placer notre troisième indiciaire dans un autre monde que ses deux devanciers. En Angleterre d'abord, avec A. Armstrong (Technique and Technology: Script, Print and poetics in France, 1470-1550), puis avec le travail d'édition de J. Britnell (Traicté de la différence des schismes et des conciles de l'Eglise, Droz, 1997), et de la même, associée à Armstrong, pour éditer l'Epistre du roy à Hector, STFM, 2000. En Belgique aussi, en reprenant le fil de la tradition de P. Jodogne, A. Schoysman vient de nous donner, coup sur coup, l'édition de deux petits textes en prose: La légende des Vénitiens et la Chronique de 1507.

La légende des Vénitiens est un vigoureux pamphlet anti-vénitien, à l'état de projet dès le début de 1509 et écrit peu après la victoire du roi Louis XII sur Venise à Agnadel, le 14 mai 1509; elle constitue aussi l'amorce des Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye. L'introduction examine très attentivement les sources de Lemaire [XVIII-XXXV], œuvres italiennes de langue latine et informations circulant dans les milieux franco-bourguignons. Le texte n'est connu que par des impressions qui sont présentées avec un soin parfait et classées magistralement [XLI-XCVI]. L'édition se fonde sur l'impression de 1509; elle améliore sensiblement le texte qu'on lit dans Stecher, t. 3, pp. 361-407. Elle est suivie de notes impeccablement informées, qui contiennent plusieurs corrections au Huguet, fondé sur l'édition Stecher: 56, 1 peroration; 57, 55 faulx donner; 58, 119 conjouir. Le glossaire, très large, est établi avec un soin extrême et n'appelle que des remarques insignifiantes: arabic pouvait être présenté comme arabique adj. f., en fonction de ce qui est dit [48, 136] du flottement dans le traitement des adj. en -icus, -ica; - homme de bien se trouve sous homme et sous bien, ce qui ne sera pas sans conséquence dans le glossaire de la Chronique; - souldar est reconstitué un peu hardiment sur la base du pl. souldars. Je signale aussi comme gage du sérieux de l'enquête lexicographique le fait que toutes les occurrences relevées dans les dictionnaires à partir du texte de La légende soient mentionnées dans le glossaire. L'ouvrage se clôt par un très précis index des noms propres.

La Chronique de 1507 constitue un autre cas de figure qui vient apporter, dans un tout autre registre et d'une façon tout à fait différente, un éclairage saisissant sur l'écrivain. Depuis juin 1505, il est virtuel indiciaire de Bourgogne et c'est à ce titre qu'il entreprend de rédiger une chronique; une première «cronicque semyanale precedente», qui devait aller de septembre 1506 à Pâques 1507, ne nous est pas parvenue. Celle que nous avons prend sa suite du début d'avril au 23 août 1507, date à laquelle Jean Lemaire annonce la mort de l'indiciaire en titre, Jehan Molinet, son «precepteur et parent». Le ms. de cette chronique, soigneusement décrit [23-30], nous est parvenu sous la forme d'un brouillon de l'auteur, couvert de ratures, de mots ébauchés et rayés ainsi que d'ajouts et c'est ce ms. qui est publié ici sous une double forme, présentée face à face: édition semi-diplomatique du ms., dont les principes sont clairement exposés [41-44], et édition critique visant à donner la forme définitive voulue par Jean Lemaire, tout aussi clairement présentée [37-41]. L'édition semidiplomatique est confectionnée avec une minutie admirable et permet de suivre la démarche de l'auteur dans l'élaboration de son texte; on peut constater que le chroniqueur reste cet artisan acharné du travail d'écriture que l'on croyait réservé à sa fonction de poète. Des remarques stylistiques [167-170] dégagent avec beaucoup de perspicacité des faits saillants de ce travail d'écriture.

La chronique relate les premiers mois de l'installation de Marguerite d'Autriche, la protectrice de Lemaire, comme «regente et gouvernante» des états bourguignons de son défunt père, Philippe le Beau; on trouvera une analyse détaillée du texte [11-14] au cœur de la première partie de l'introduction qui présente les rapports entre Lemaire et Marguerite [9-10] et jette un éclairage neuf sur la fonction d'indiciaire et sur la façon dont elle est conçue par celui qui l'exerce [14-18]. À cela ajoute une étude détaillée des termes chronique et annale, qui se télescopent sous la plume de Lemaire dans le syntagme cronicque annale [19-21].

Au cœur de la chronique se lit La pompe funeralle des obseques du feu roy Dom Phelippes, célébrées à Malines, qui décrit la cérémonie avec la précision d'un témoin

oculaire attentif à tous les détails. Ce passage eut une vie autonome, à partir d'une impression de 1508, préparée par Lemaire lui-même, dont un choix de variantes notables est donné [143-147] et commenté [147-148].

Le texte est parfaitement édité. Les notes linguistiques sont impeccables et l'on y trouvera, entre autres, les erreurs de lecture de Stecher, qui ont créé dans Hu des fantômes lexicaux, qu'on trouvera regroupés [171 n. 3]. Le glossaire est à l'unisson du travail et n'appelle que des remarques insignifiantes: aaige competent «âge mûr» est un peu approximatif pour «âge approprié (pour faire qc)»; - accoincté pourrait être accoincte; - acop signifie plutôt «immédiatement»; - atteimpter la traduction par «envisager» ne rend pas compte du sens précis, qui est «préparer, disposer» (cf. FEW 25, 723b); - besan est bizarrement reconstitué à partir du pl. besans; - Brughelins est aussi dans l'index des noms propres comme S(o)uyceres, qui, lui, n'est pas au glossaire; - gens, la présentation en gens de b. montre que l'article avait été placé initialement sous bien où il y a effectivement un renvoi à gens de b.; - taciturnité, «recueillement» est un peu extrapolé; - titre lire tiltre; - ajouter au veu et sceu de 148 (1^{re} attestation, 1510 ds TLF 16, 1268a). L'ouvrage est complété par un précieux index des noms propres dû à J.-M. Cauchies.

On aurait pu souhaiter un inventaire des quelques mots picards des textes. Je citerai dans *La légende*: *esclistrer* «faire des éclairs»; - *blanc jeudy* «jeudi saint» cf. FEW 5, 68b avec renvoi à JLemaire; et dans la *Chronique*: *bucquier* «donner des coups»; - *collace* «réunion du corps des échevins de la ville de Gand»; - *escoutette* «type d'officier de justice» cf. FEW 17, 56a; - peut-être *expulser* 226; - *faille* «voile (porté dans les régions du Nord)».

Que voilà deux belles éditions!

Gilles ROOUES